

AUJOURD'HUI

Éditorial

L'élection fédérale dans Laurier/Sainte-Marie aura fait fleurir l'opportunisme sous toutes ses formes. La moins mauvaise des solutions reste le choix de M. Duceppe, mais il devra agir en député, et non en messager de ses trop nombreux amis. L'éditorial de Lise Bissonnette. **Page 6**

Idées

Ancien diplomate, Jean-Yves Grenon explique le magnétisme d'une réussite : la Communauté économique européenne. **Page 7**



Ben courra, mais sans subventions

Sport Canada n'a pas d'objection à voir Ben Johnson participer aux prochains Jeux olympiques de Barcelone en 1992. Pas question toutefois qu'Ottawa verse au sprinter déchu de Séoul la moindre aide financière. **Page 2**

L'Afrique du Sud toujours secouée

Malgré la détente marquée sur le front politique entre l'ANC et Pretoria, les émeutes se sont poursuivies ces derniers jours à Port Elizabeth, l'organisation noire ne parvenant pas à y mettre fin. **Page 4**



Kohl oublie le 14 octobre

Devant l'obstination de l'opposition ouest-allemande à bloquer l'accélération de l'unification politique de l'Allemagne, Kohl renonce à organiser les élections le 14 octobre. **Page 4**

Élections retardées au Pakistan ?

Pour prendre le temps de « mener l'enquête » sur le régime à peine déposé de Benazir Bhutto, Islamabad envisage de retarder la tenue du prochain exercice démocratique. **Page 4**

L'OPEP se fait rassurante

Le président de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a tenté hier de rassurer les pays industrialisés contre une éventuelle pénurie. **Page 9**

La commission sur l'avenir du Québec aura deux présidents

Bernard Descôteaux
 de notre bureau de Québec

LA COMMISSION parlementaire spéciale de l'Assemblée nationale, qui, au cours de l'automne, fera le point sur l'avenir constitutionnel du Québec, aura finalement deux présidents, l'un proche du gouvernement libéral, l'autre proche de l'opposition péquiste.

C'est, a appris LE DEVOIR, ce dont ont convenu cette semaine le premier ministre Robert Bourassa

et le chef de l'opposition, Jacques Parizeau, au cours de conversations répétées qu'ils ont eues hier encore pour finaliser la formation de cette commission.

Incapables plus tôt en juillet de s'entendre sur le nom d'un président pour cette commission, les deux chefs politiques en sont arrivés à la conclusion qu'une co-présidence représentait une façon originale et sûre de contourner la difficulté. Il s'agissait dès lors de former un tandem composé d'une personnalité plus fédéraliste et d'une personnalité

plus nationaliste.

Les deux hommes, qui, hier, ont confirmé qu'ils avaient eu des discussions fructueuses au cours des dernières heures, se sont entendus sur les noms des co-présidents que, pour l'instant, on ne veut divulguer dans leur entourage. Il reste encore quelques vérifications à faire et à s'assurer que les personnes envisagées acceptent de travailler ensemble.

Ces deux co-présidents ne seront pas MM. Jean Campeau et Michel Bélanger dont les noms avaient été

envisagés au «début de l'été, le premier étant suggéré par le chef péquiste et le second par le premier ministre. Comme il n'y avait pas eu d'entente alors sur ces deux candidats que l'on trouvait soit trop nationaliste, soit trop fédéraliste, on a préféré regarder ailleurs.

Plus tôt que de chercher des personnalités économiques, MM. Parizeau et Bourassa ont cette fois cherché la candidature de personnalités plus rompues au milieu politique. Selon M. Bourassa, d'ici quelques jours, tout pourra être annoncé.

Cette commission devrait comprendre une trentaine de membres, dont certains viendront de l'Assemblée nationale, d'autres du Parlement fédéral, et quelques-uns, dont les co-présidents, de l'extérieur des Parlements. Au «cours du mois d'août, l'Assemblée nationale devrait par une loi définir le mandat de la commission qui pourra dès lors entreprendre des audiences publiques à travers le Québec. Elle terminerait ses travaux vers la fin de décembre et son rapport serait déposé au début de 1990.

L'armée laissera du temps à Gold

Elle n'interviendra que si nécessaire

d'après la Presse Canadienne

L'armée canadienne n'interviendra à Oka et Châteauguay que si cela devient nécessaire, selon le déroulement de la médiation du juge Alan Gold. Son rôle est d'abord de veiller à ce que rien ne vienne troubler ses discussions avec les Mohawks.

En attendant, la force terrestre se prépare. Elle s'affaire à évaluer ses besoins en hommes, en matériel et planifie toute éventuelle opération. Elle ne sera prête que samedi matin.

C'est ce qu'a indiqué, hier à la base militaire de Saint-Hubert, le lieutenant-général Kent Foster, commandant de la force mobile.

Pendant ce temps à Québec, le brigadier-général Armand Roy, qui commande la 5e brigade, indiquait qu'il y aura 4400 soldats appuyés par 1400 véhicules disponibles pour venir en aide à la Sûreté du Québec d'ici samedi, mais que tous ne seront pas nécessairement utilisés.

Lors d'une conférence de presse à la Citadelle de Québec, le brigadier-général Roy, qui commandera la force militaire à Kahnawake, a indiqué cependant que le plan final d'intervention n'était pas encore fixé.

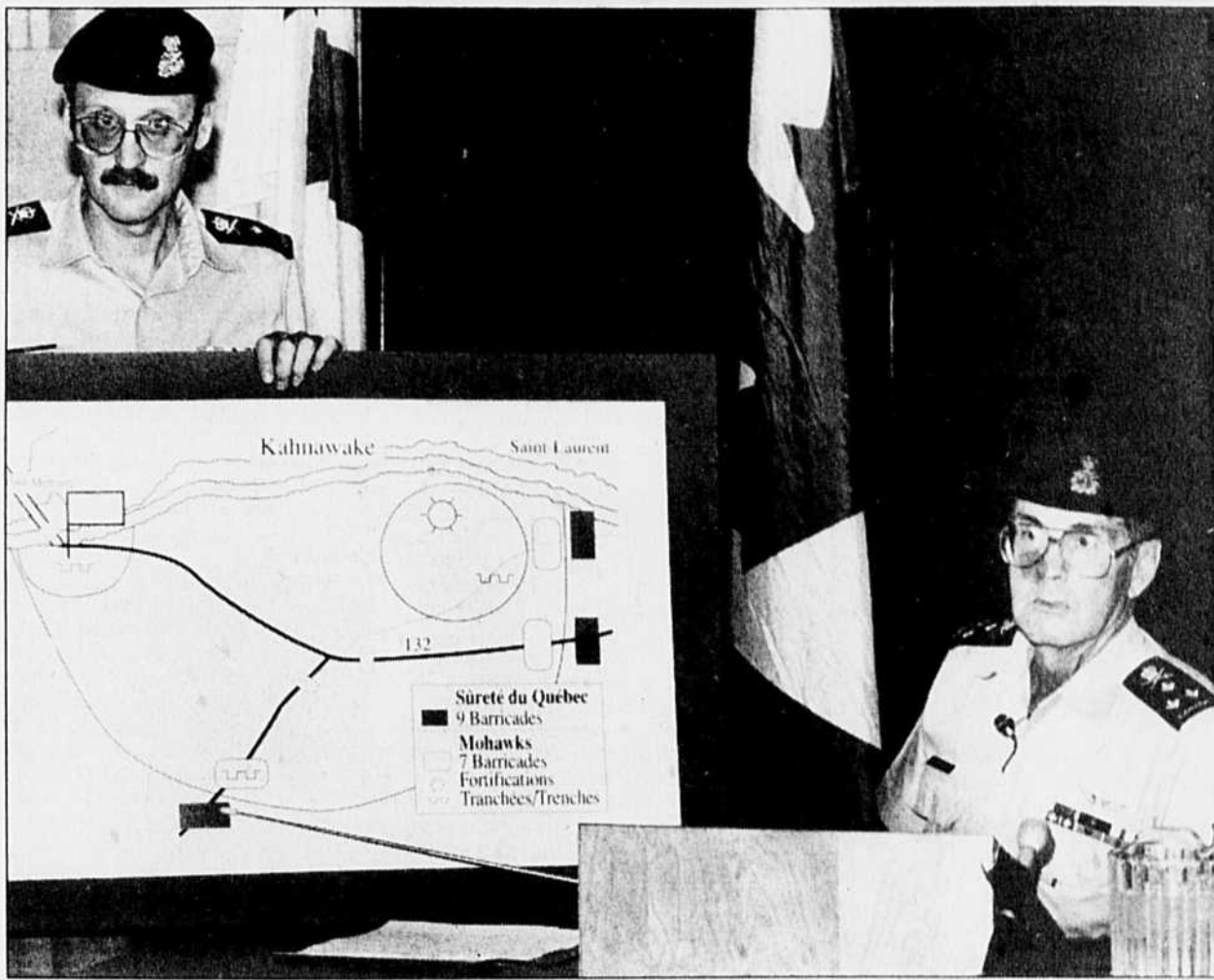
M. Roy a ajouté que la situation à Kahnawake n'était pas habituelle pour les militaires qui recevront d'ici samedi une formation spéciale. Pendant ce temps, les autorités militaires « attendent que la nature finale de la mission soit définie et que le plan définitif soit arrêté ».

Les militaires ne retireraient pas de gloire à effectuer des opérations de ce genre dans leur propre pays. « Mais nous sommes des serveurs du gouvernement, nous faisons notre devoir et nous obéissons aux ordres », a-t-il dit.

M. Roy a admis ne pas avoir eu personnellement d'échange avec les officiers de la Sûreté du Québec impliqués dans le dossier.

De plus en plus, il semble que le rôle que jouera l'armée dépendra du juge Alan B. Gold, nommé médiateur dans le conflit avec les Mohawks. C'est lui qui aura le pouvoir de demander une intervention plus articulée de l'armée, s'il en sent le besoin. L'armée est d'abord là pour répondre à ses besoins et tout faire en son possible pour faciliter ses discussions avec les Mohawks.

Voir page 8 : L'armée



Le lieutenant-général Kent Foster devant un plan schématique des barricades mohawks.

Bourassa attend des résultats rapides de la médiation

Bernard Descôteaux
 de notre bureau de Québec

TRÈS RAPIDEMENT, dès aujourd'hui ou demain, le juge Alan Gold devrait savoir si sa médiation dans le dossier de la crise avec les Mohawks peut permettre une reprise des négociations, croit le premier ministre Robert Bourassa.

C'est ce qu'a du moins indiqué hier le chef du gouvernement québécois en confirmant que le juge Gold s'était mis hier au travail et avait entrepris ses consultations avec les parties intéressées. « J'espère que cela se fera très rapidement. Demain ou après-demain, on devrait avoir une idée des chances d'en arriver à un

règlement », a déclaré M. Bourassa au cours d'une brève rencontre avec la presse où il a aussi indiqué que le juge « n'éterniserait pas sa démarche ».

Dans l'esprit du premier ministre, la médiation de M. Gold doit se faire toutefois dans un climat de relative sérénité et, à cette fin, a-t-il dit, il ne faut pas multiplier les déclarations qui pourraient faire augmenter la tension.

Les chances du juge Gold d'atteindre des résultats sont relativement bonnes, a laissé entendre M. Bourassa qui soutient que les Mohawks ont bien accepté sa nomination. À son avis, il est l'homme de la situation et si lui conclut qu'il n'y a rien à

Voir page 8 : Bourassa

Josée Boileau

LES HUIT UNIVERSITÉS francophones, qui avaient dénoncé en janvier dernier l'Ordre des comptables agréés à la suite de l'échec massif de leurs étudiants à l'examen de la profession, ont maintenant franchi le pas des contestations judiciaires.

Cinq étudiants ont en effet déposé le mois dernier en Cour supérieure une requête en mandamus pour faire déclarer nul et non avenu l'examen de septembre 1989 et obtenir un rée-

xamen des copies selon de nouveaux barèmes de correction. La requête sera entendue le 21 août prochain.

Tout en se retranchant derrière le fait que ce sont des étudiants qui poursuivent l'Ordre, les universités font toutefois bien plus que simplement s'intéresser à l'affaire. Ce sont elles, en fait, qui, par la voie d'un conseiller embauché en janvier dernier, ont recruté les dits étudiants, qui viennent de Québec, Sherbrooke, Chicoutimi et Montréal. Un sixième étudiant a demandé hier à se joindre à la poursuite.

Elles devraient aussi se charger

des honoraires des avocats impliqués dans cette cause et qui ont également été trouvés par le conseiller, M. Pierre Morin.

« Il n'y a pas d'engagement formel de notre part au niveau de la poursuite enclenchée, mais nous avons embauché M. Morin pour qu'il fasse le lien entre les universités et qu'il pilote le dossier », explique le doyen de la faculté d'Administration de l'Université de Sherbrooke, M. Jean Comtois.

Pour l'ensemble des universités francophones (sauf l'Université du

Voir page 8 : Comptables

L'étau diplomatique se resserre autour de l'Irak



Des militaires américains ont testé hier des masques anti-armes chimiques, devant être utilisés dans une éventuelle guerre contre l'Irak.

L'ONU déclare l'annexion du Koweït « nulle »

d'après AP, AFP et Reuter

NOUVELLE dénonciation du Conseil de sécurité, alerte aux armes chimiques en Israël après les menaces explicites du président irakien, sommet arabe reporté d'une journée, attitude plus ouverte de l'URSS sur son éventuelle participation militaire dans le Golfe : la journée d'hier a vu l'étau diplomatique se resserrer un peu plus autour de l'Irak irakien mis au ban des nations.

Par 15 voix à 0, sans aucune abstention, le Conseil de sécurité des Nations unies a déclaré hier « nulle et non avenue » l'annexion du Koweït proclamée la veille par l'Irak, « quels qu'en soient la forme et le prétexte ».

Le Conseil s'est en outre déclaré décidé à mettre fin à l'occupation de ce pays et à rétablir la souveraineté violée de l'émirat koweïtien. Il demande à tous les États, aux organi-

sations internationales et aux agences spécialisées de ne pas reconnaître l'annexion et de s'abstenir de toute action ou contact qui pourrait être interprétés comme une reconnaissance indirecte de la décision de Bagdad.

Le Conseil se déclare « extrêmement inquiet » par l'annonce de la fusion et se dit déterminé à « rétablir l'autorité du gouvernement légitime du Koweït ».

Pendant ce temps, les dirigeants des pays arabes convergeaient vers Le Caire pour tenter d'adopter une position commune susceptible d'éviter une intervention militaire étrangère dans le Golfe, alors que les États-Unis, à la veille d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles, sondaient leurs alliés sur une éventuelle intervention de cet ordre.

L'URSS a pour sa part envisagé

hier, pour la première fois, sa participation à une force multinationale, en se déclarant prête à « réévaluer sa position » si le Conseil de sécurité prenait une décision en faveur de l'envoi d'une telle force (page 5).

« Nous sommes également prêts à entamer immédiatement des consultations dans le cadre du comité d'état-major du Conseil de sécurité », a annoncé hier un porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères.

Le roi Fahd, d'Arabie saoudite, a confirmé l'arrivée de troupes américaines et britanniques dans son pays, affirmant qu'elles allaient « aider les forces saoudiennes à accomplir leur devoir de défense ». Il a souligné que la venue de « forces arabes et amies » avait été demandée « à la suite de la concentration de troupes

Voir page 8 : L'Irak



POLICE ET POUVOIR D'HOMICIDE

JEAN-CLAUDE BERNHEIM
 PRÉFACE DE JEAN-PAUL BRODEUR
À LIRE ABSOLUMENT!

Méridien
 ÉDITIONS DU MÉRIDEN

Qui ne connaît les affaires Griffin/Gosset et Rock Forest? L'immunité des policiers n'est plus à démontrer, quelles que soient les circonstances dans lesquelles ils utilisent le pouvoir d'homicide que leur confère l'article 25 du Code criminel. Nul ne peut demeurer indifférent après avoir lu ce document choc.

ISBN 2-89415-019-9 **19,95 \$**

DOCUMENT CHOC

Changement de système

LES ÉVÉNEMENTS d'Oka et d'Irak n'ont apparemment rien en commun. Dans un cas, il s'agit d'une tentative de conquête territoriale faisant appel à la force brutale d'une intervention militaire. Dans l'autre, il s'agirait plutôt d'une dernière secousse pour préserver ce qui peut encore être protégé. Et puis, on ne va quand même pas comparer les Mohawks aux Irakiens ?

Le fait que dans les deux cas, on se batte pour du territoire en utilisant la tactique de la prise d'otages et des menaces contre la vie humaine n'est pas ce qui rapproche vraiment les deux situations. Dans ce cas comme dans bien d'autres, les apparences sont trompeuses. Ce qui rapproche ces deux situations, c'est le contexte dans lequel elles se produisent. Que ce soit au Québec ou sur la scène internationale, nous sommes présentement engagés dans une course contre la montre entre la décomposition d'un ancien système et des règles qui l'accompagnaient et la mise en place d'un nouvel ordre dont les règles de fonctionnement n'en sont encore qu'à leur début. Sur le plan interne comme sur celui des



Daniel LATOUCHE

relations internationales, ces changements de régime sont toujours des moments très difficiles à passer. Nous n'en sommes encore qu'à nos premiers pas. Et il suffit de constater jusqu'à quel point il est difficile de faire l'unanimité des voisins arabes et des voisins d'Oka pour comprendre que la route sera longue. Dans ces périodes de retournement, les alliés d'un jour deviennent les adversaires du lendemain et il n'est pas rare que l'on tente de régler, par personnes ou pays interposés, des vieux comptes encore en

souffrance. Ainsi la Jordanie se fait tirer l'oreille pour condamner l'Irak, l'ennemi traditionnelle de l'Iran, elle-même en conflit avec une Syrie qui ne manque jamais de s'attaquer au roi Hussein. Les ennemis des amis des ennemis... Même chose à Oka où des citoyens se drapent dans l'étendard de la justice et de l'ouverture d'esprit pour mieux faire ressortir et utiliser à leur avantage le racisme de leurs concitoyens.

Depuis déjà quelques mois, on ne cesse de nous répéter que l'ordre international ne sera plus jamais le même. La guerre froide est terminée et a été remportée par le camp occidental. Les États-Unis, déjà considérablement affaiblis sur le front économique, ne sont plus le leader politique et militaire incontestable de l'Ouest pour la simple raison que cette appellation a perdu jusqu'à sa raison d'être. Ajoutez à cela la réunification allemande, la montée de l'Europe, les transformations survenues en Europe de l'Est et en Union soviétique et vous avez sous les yeux toutes les caractéristiques du passage d'un ordre international bipolaire à une multipolarité dont personne ne s'attendait à ce qu'elle

vienne si rapidement.

Avec la disparition des camps militaires disparaissent aussi le ciment idéologique et les relations de clientélisme qui permettaient à ces camps de maintenir leur unité interne. Aujourd'hui, plus personne ne contrôle l'Irak, Cuba, les deux Corées ou le Cambodge. Certes, il est agréable de voir les États-Unis et l'URSS, sans parler de la Chine, signer une déclaration conjointe condamnant l'agression irakienne, mais s'il fallait que cette condamnation et l'embargo qui l'accompagne échouent, cela en sera fait de la tranquillité. À une autre échelle, on ne peut s'empêcher de penser à l'ultimatum de M. Bourassa.

L'enjeu est de taille car dorénavant la communauté internationale devra apprendre à traiter avec ces petits dictateurs de pacotille et trouver de nouvelles façons de contenir tous ces conflits locaux trop longtemps réprimés. Qui va convaincre les Hongrois, les Tchêques, les Allemands ou les Bulgares de ne pas prendre les choses en main pour venir en aide à leurs minorités nationales opprimées dans le pays voisin ? Paradoxalement, un système

international multipolaire est plus instable qu'un système bipolaire, surtout si ce dernier est caractérisé par une parité nucléaire entre les deux blocs. À mesure que les arsenaux stratégiques et bactériologiques perdront de leur importance, le danger de la prolifération ne fera que s'accroître, sans compter l'insécurité qu'engendrera une baisse des capacités nucléaires. En effet, les ruptures d'équilibre ne sont guère probables lorsqu'un camp possède 10 000 armes atomiques et que l'autre n'en possède que 5000. La disparité entre les deux n'est que théorique. Mais lorsque la même disparité s'appliquera à 10 bombes contre 20, on peut s'attendre à des ruptures dangereuses. On peut même supposer que c'est l'équilibre de la terreur qui est en bonne partie responsable d'avoir empêché certains pays arabes et Israël d'avoir utilisé des armes atomiques. Une telle utilisation, à cause du jeu des alliances, aurait inévitablement entraîné une guerre mondiale. Ce n'est déjà plus le cas.

À sa façon, le Canada constitue une sorte de petit système

international qui jusqu'ici était caractérisé par l'imbrication des centres de pouvoirs avec l'un d'entre eux, Ottawa, agissant comme arbitre final. Or dans le cas du lac Meech, cet arbitre a échoué à la tâche. Un peu à la manière de l'ONU si cette dernière devait échouer dans le cas de l'Irak, Ottawa s'est retrouvé incapable de forcer les joueurs à accepter de nouvelles règles du jeu. Il était alors inévitable que d'autres joueurs profitent de l'occasion pour tenter de s'imposer à la table de jeu.

Le système canadien est actuellement déstabilisé et on voit mal comment il pourrait trouver en lui les ressources d'un nouvel équilibre. Les demandes minimales du Québec ont été rejetées de façon maximaliste par l'autre camp. Mais ce dernier ne possède qu'un droit de veto et ne semble pas vouloir proposer de solutions de remplacement. Le lac Meech n'était rien d'autre que l'ultimatum du Québec au Canada; le non du Canada était lui aussi un ultimatum. Les deux camps sont maintenant pris avec cet équilibre de l'impuissance.



Le ministre canadien des Sports Marcel Danis.

Ben Johnson pourra courir, mais sans l'appui financier d'Ottawa

Guy Taillefer de la Presse Canadienne

OTTAWA — Sport Canada n'a pas d'objection à voir Ben Johnson participer aux prochains Jeux olympiques de Barcelone en 1992. Pas question toutefois qu'Ottawa verse au sprinter déchu de Séoul la moindre aide financière.

Le ministre d'État à la Condition physique et au Sport amateur, M. Marcel Danis, a rendu public hier un nouveau système de sanctions antidopage, fondé sur les recommandations contenues dans le rapport Dubin sur le recours aux drogues en milieu sportif, un rapport dévoilé en juin dernier à l'issue d'une enquête exhaustive sur la consommation organisée de stéroïdes anabolisants.

Un rapport qui coûtera incidemment plus de 250 000 \$ uniquement en frais d'avocats aux contribuables ca-

nadiens, le gouvernement ayant indiqué hier qu'il payerait les frais de témoins-clés qui ont comparu devant la commission, ceux notamment du Dr Jamie Astaphan, le médecin de Johnson, et de son entraîneur Charlie Francis.

En vertu du nouveau système de sanctions mis au point par M. Danis, le gouvernement fédéral suspendra à vie son aide financière directe à toute personne ayant enfreint les règles antidopage. Un droit d'appel sera toutefois accordé dont les mécanismes seront annoncés d'ici la fin de l'année.

Ottawa ne se mêlera pas, par ailleurs, de déterminer l'admissibilité des athlètes et des entraîneurs à participer aux compétitions. Une responsabilité qu'il entend entièrement confier aux fédérations nationales de sport, auxquelles le gouvernement demande d'administrer des programmes efficaces de lutte contre le

dopage.

M. Danis n'en propose pas moins un barème uniforme de sanctions pour tous les sports. Un barème que le ministre souhaite voir mis en place par les fédérations d'ici le 31 décembre 1991 et en vertu duquel une sanction de quatre ans serait imposée lors d'une première infraction impliquant l'usage de stéroïdes et une sanction d'inadmissibilité à vie dans le cas d'une seconde infraction.

La norme est actuellement de deux ans parmi les organisations sportives, dont notamment l'Association canadienne d'athlétisme, de laquelle relève le sprinter Ben Johnson. L'Association, dont le président Paul Dupré s'est dit prêt hier à envisager l'imposition des nouvelles sanctions gouvernementales, a déjà fait savoir que le coureur aurait à nouveau le droit, en vertu des règles de l'organisme, d'endosser le gilet canadien à compter du 24 septembre

prochain.

Ottawa ne dispose pas nommément du pouvoir d'obliger les fédérations à imposer des peines plus sévères. M. Danis a cependant indiqué que celles qui résisteraient s'exposaient à voir leurs subventions retenues.

Le ministre doit rendre publique d'ici la fin de l'année, à la lumière des conclusions du rapport Dubin, une stratégie globale en matière de lutte contre le dopage. Son intervention d'hier était surtout destinée à régler le cas de la soixantaine de personnes identifiées dans le rapport du juge Charles Dubin, dont il a entériné l'ensemble des recommandations.

Pour Ben Johnson, M. Danis vient en fait de renverser la décision prise par son prédécesseur Jean Charest qui, aux lendemains des Jeux de Séoul, écartait à vie le coureur de la compétition. « Il faut mettre le passé derrière soi », a affirmé le ministre.

Interrogé devant sa résidence en banlieue de Toronto, Johnson a eu du mal à caché son émotion : « Je suis simplement très heureux que le gouvernement me permette de courir à nouveau pour le Canada. C'est un des

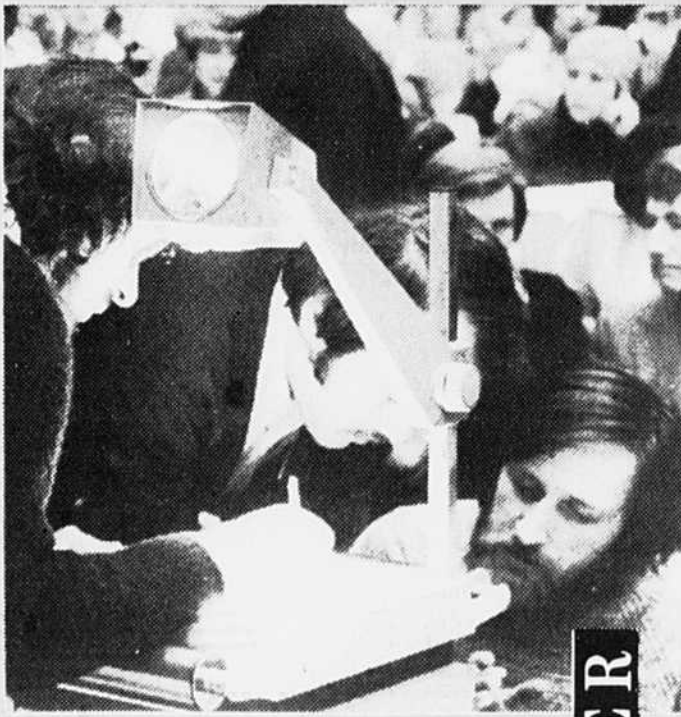
plus beaux jours de ma vie ».

Le coureur ne touchait plus depuis 1988 le chèque mensuel de 650 \$ que lui versait Sport Canada. L'expiration le mois prochain des sanctions imposées par l'Association d'athlétisme l'autorisera toutefois, indiquait-on hier au ministère d'État, à en appeler des sanctions financières.

Le ministre a parallèlement annoncé hier, dans le cas de onze athlètes et entraîneurs mis au pilori pendant la commission Dubin, la suppression immédiate de l'assistance qu'ils recevaient d'Ottawa. Les plus connus parmi ces onze personnes sont l'entraîneur d'haltérophilie Andrzej Kulesza et l'entraîneur d'athlétisme Charlie Francis.

La réaction gouvernementale au rapport Dubin a, dans l'ensemble, été bien reçue par les partis et d'opposition et l'Association d'athlétisme. M. Dupré a estimé que le ministre avait fait preuve « de maturité et d'efficacité » en reconnaissant à Ben Johnson le droit à la réhabilitation sportive. On est en outre satisfait que le gouvernement ait décidé de donner plus de responsabilités aux organisations de sport.

VENDREDI LE 17 AOÛT



CAHIER

ÉDUCATION

- La démocratie en éducation
- Le défi de la pluriethnicité
- La bataille des frais de scolarité
- La coopération internationale

- Réservation publicitaire: 842-9645
- Date limite: 10 août

DANS LE DEVOIR

EN BREF...

Dernier délai pour s'inscrire

LES ÉLECTEURS de la circonscription de Laurier/Sainte-Marie ont jusqu'à ce soir 18 h pour s'inscrire sur les listes électorales afin d'exercer leur droit de vote lors de l'élection partielle de lundi. Le bureau d'inscription est situé au 425 Sherbrooke est, au coin Berri, bureau 004 au rez-de-chaussée. Le directeur général des élections du Canada, M. Jean-Pierre Kingsley, avait décidé le 30 juillet dernier de prolonger la période d'inscription dans Laurier/Sainte-Marie et dans Oshawa, où se déroule aussi une élection partielle, parce que les listes électorales comprenaient beaucoup moins de noms que celles dressées lors des élections fédérales de 1988. Dans Laurier/Sainte-Marie, la différence était de l'ordre de 9000 noms. Hier, le directeur du scrutin dans le comté, M. Robert Morin, estimait que cette prolongation aura permis de recueillir 700 noms de plus, un chiffre assez important qui s'ajoute aux 1500 autres inscriptions enregistrées lors de la première révision, en juillet, des listes électorales. « On devrait ainsi atteindre 53 000 noms. C'est moins que les 59 600 de 1988, mais il faut comprendre que nous sommes en été, que les gens sont en vacances et que les étudiants, nombreux dans le comté, ne sont pas encore de retour », a-t-il dit.

Les Soviétiques se ravisent

MOSCOU (PC) — La Fédération soviétique de hockey a décidé d'honorer ses engagements en ce qui concerne la série de matches hors-concours contre des formations de la Ligue nationale après avoir menacé de tout annuler. Cette décision a été prise, hier, lors d'une réunion de deux heures et demie durant laquelle les dirigeants soviétiques ont également fait savoir qu'ils intenteront une action en justice contre les Red Wings de Detroit, qui ont fait signer un contrat à leur joueur-étoile Sergei Fedorov. Ils ont qualifié le geste des Red Wings de « grave violation » du Code du travail soviétique. La solution désamorce les menaces lancées plus tôt cette semaine au sujet d'une possible annulation du voyage du Canadien de Montréal et des North Stars du Minnesota en sol soviétique au mois de septembre ainsi que la visite de trois formations soviétiques en sol nord-américain cet hiver.

Transplantation réussie coeur, poumons, foie

PARIS (AFP) — Une jeune fille de 16 ans atteinte de mucoviscidose qui a subi il y a sept semaines une triple transplantation — coeur, poumons, foie — est « en excellente santé », a indiqué hier le Pr Alain Carpentier qui l'a opérée à l'hôpital Broussais, de Paris. Catherine qui est sorti mercredi de l'hôpital a subi un petit épisode de rejet mais sans souci pour nous », a précisé le chirurgien selon qui « on peut envisager les suites de façon idyllique ». L'adolescente a été opérée le 22 juin dernier pendant 12 heures par 19 médecins. Ces derniers avaient décidé de ne rien révéler de l'intervention avant sa sortie de l'hôpital. Maintenant désireux de préserver sa convalescence, ils se sont bornés à l'appeler « Catherine », laissant d'ailleurs entendre que ce prénom pourrait ne pas être le bon. La malade attendait un donneur depuis un an, ce qui a laissé aux chirurgiens tout le temps nécessaire pour préparer l'intervention.

Greffe réussie pour contrer le sida

ROME (AFP) — Une greffe de moëlle osseuse effectuée le 1er mai dernier à Cagliari (Sardaigne) sur une jeune femme de 29 ans malade du sida a entraîné la disparition du virus trois mois plus tard, selon le professeur Lucio Contu qui a réalisé l'opération. La presse italienne, qui rapportait l'information hier, précise que les 13 greffes de moëlle osseuse effectuées jusqu'à présent aux États-Unis pour tenter de soigner des malades atteints du sida avaient échoué. Il s'agissait de la première tentative de ce type réalisée en Europe. « Il est impossible actuellement de dire si le virus a été totalement éliminé. On ne peut pas dire avec certitude qu'il ne s'est pas 'caché' en un point ou un autre de l'organisme et ne réapparaîtra pas un jour ou l'autre », a toutefois précisé le professeur Contu.

De retour après six mois dans l'espace

MOSCOU (AP) — Les cosmonautes Anatoli Soloviev et Alexandre Balandine ont atterri sans encombre hier après avoir passé six mois à bord de la station orbitale Mir. Leur vaisseau Soyouz TM-9 s'est posé à 11h35 heure de Moscou près d'Arkalyk dans les steppes d'Asie centrale, a annoncé l'agence Tass. Les deux cosmonautes avaient été envoyés le 11 février sur Mir afin de conduire des centaines d'expériences, parmi lesquelles la fabrication de 23 cristaux très purs destinés aux semiconducteurs et aux « puces » informatiques, et des prises de vue de la Terre. Durant leur séjour, ils ont effectué deux sorties dans l'espace. La première avait pour but de réparer l'isolation thermique de la capsule devant les ramener sur Terre. Les réparations ont pris deux heures de plus que prévu. Commencant à manquer d'oxygène, ils étaient rentrés en hâte dans la station en étant obligés de laisser notamment leur matériel à l'extérieur. Lors de la deuxième sortie le 26 juillet, ils ont récupéré le matériel et refermé l'écotulle.

Québec prend une série de mesures pour calmer les Blancs

Caroline Montpetit

LE MINISTRE de la Sécurité publique Sam Elkas, le ministre de la Sécurité du Revenu, André Bourbeau, et le député de Châteauguay, Mme Pierrette Cardinal, ont annoncé, hier à Châteauguay, un nouveau train de mesures financières et de transport pour aider les citoyens, commerçants et fermiers des dix municipalités les plus affectées par les barricades mohawks.

Le programme prévoit notam-

ment la construction immédiate de la route 30, promise depuis longtemps par les gouvernements, sur huit kilomètres, et qui contournera la réserve de Kahnawake.

Outre les compensations financières déjà annoncées pour les évacués d'Oka, de Châteauguay, de Kahnawake et de Ville Sainte-Catherine, le décret prévoit l'indemnisation des pertes encourues par les commerçants et fermiers des municipalités. Il annonce également des dédommagements pour atteinte à la propriété dont ont été victimes certains citoyens.

« Les gens devront présenter leurs états financiers de l'année dernière et les comparer à ceux de cette année », précise Johanne Denault, attachée de presse du ministre Elkas.

En plus de la construction de la route 30, qui devrait être achevée d'ici un an, le gouvernement québécois a annoncé l'ouverture d'une estacade temporaire qui longerait le fleuve Saint-Laurent et où le trafic ne roulerait que dans un seul sens. Cette estacade permettrait aux citoyens de gagner Montréal par le pont Champlain le matin et de retourner chez eux le soir. Les travaux de cette estacade ne débiteront cependant que dans deux semaines.

Ces mesures ont été accueillies de façon mitigée par les citoyens de Châteauguay qui veulent en plus se voir rembourser les frais d'essence encourus par les longs détours qu'ils doivent faire tous les jours pour se rendre à leur travail.

« Nous demandons des déductions sur l'essence de l'ordre de 30 à 40 %, a affirmé le leader du regroupement Solidarité de Châteauguay contre les barricades, M. Yvon Poitras. Et puis, nous voulons que le pont Mercier soit ouvert et que le conflit se règle une fois pour toutes, les gens sont en train de faire des dépressions nerveuses sur cette question ».

« Nous avons demandé que les autobus Auger, de Châteauguay, puissent utiliser la voie réservée aux autobus de la STRSM qui traversent le pont Champlain. Ils nous ont répondu entre autres que cette voie était trop achalandée. Vendredi (aujourd'hui), nous nous rendons aux abords du pont Champlain pour les compter, ces autobus. Nous ne nous calmerons pas. Et nous retournerons à Québec pour les frais d'essence s'il le faut », a-t-il ajouté, toujours vigilant.

Le décret prévoit également une compensation financière de 100 \$ par jour, pour toute personne, évacuée ou non, pouvant prouver qu'elle a subi une perte de revenus depuis le début de la crise.

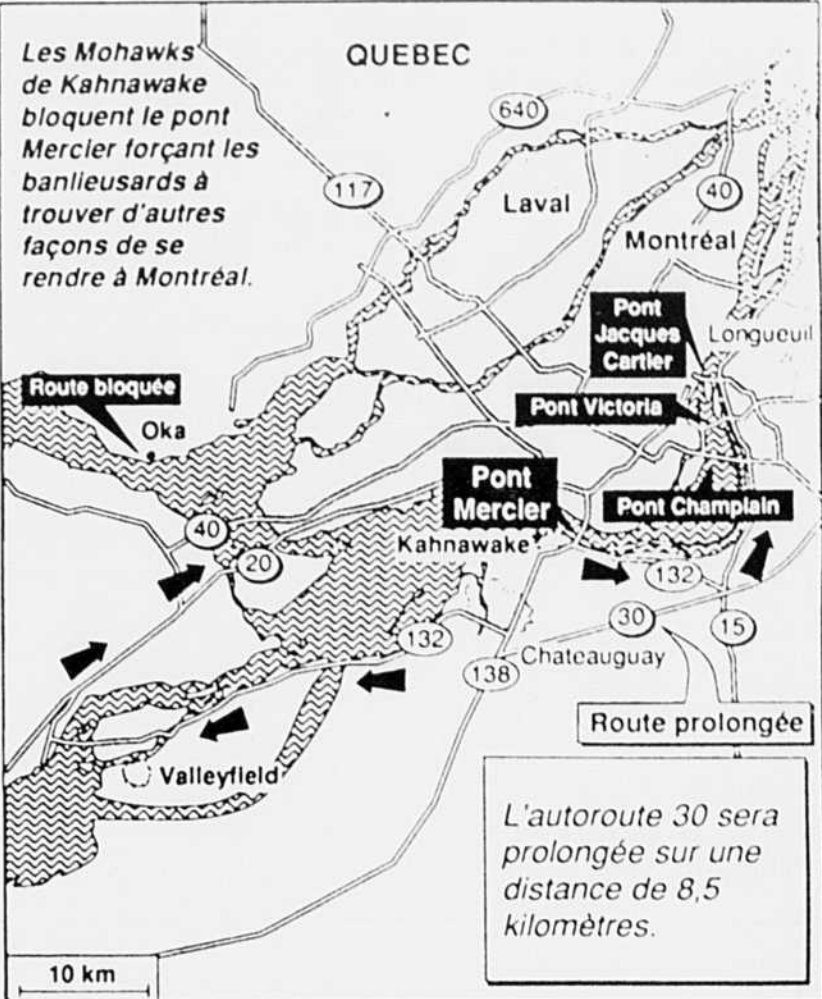
« Il y a des étudiants, qui travaillaient à LaSalle, qui ont été mis à pied par leurs employeurs à cause des retards. Est-ce que les compensations seront rétroactives pour ces gens-là ? », demande-t-on.

M. Poitras a toutefois déploré les démonstrations d'agressivité qui s'expriment de plus en plus ouvertement autour des barricades policières postées à Châteauguay.

« Il faut que les élus comprennent que nous avons du mal à contrôler la population. La population, c'est bien simple, n'en peut plus », a-t-il expliqué.

« Moi je suis menuisier, et je travaille à Dorval. Le train ne se rend pas à Dorval. En attendant, comment veulent-ils que je transporte mes outils, sur mon dos ? », a lancé un citoyen exaspéré.

Les citoyens s'inquiètent de surcroît de la signification à long terme des mesures alternatives, qui n'impliquent aucune levée imminente des barricades par les Mohawks de Kahnawake.



Effort collectif pour sauver 60 baleines

CHETICAMP, N.-É. (PC) — Grâce à l'intervention énergique d'experts du ministère des Pêches et Océans et d'environ 200 résidents et vacanciers, près de 60 baleines s'étaient échouées sur la grève près de Cheticamp, en Nouvelle-Écosse, ont été sauvées et repoussées en haute mer, hier dans la journée. Seulement deux bêtes du troupeau sont mortes.

Mais, en début de soirée, on rapportait le retour des baleines à Grand Étang, un peu au sud de Cheticamp.

M. Tom Kiely, gérant régional intérimaire pour le ministère des Pêches et des Océans, a indiqué qu'on avait recommencé à transporter les bêtes au large, une par une.

« Si elles reviennent encore, il faudra bien que la nature suive son cours », a noté M. Kiely, en expliquant que les opérations de sauvetage entraînaient nécessairement un choc pour les bêtes.

Plus tôt dans la journée, quand on a repoussé à la mer les baleines vivantes, plusieurs ont rapidement quitté le secteur, mais il a fallu transporter les deux baleines mortes loin de la plage pour convaincre les autres de se diriger vers le large.

Il s'agissait de petites baleines, mesurant en moyenne cinq mètres, et auxquelles on donne plusieurs noms dont celui d'épaulard à tête ronde.

Un témoin, David Dowe, a rapporté qu'un bon nombre des personnes ayant contribué à cette opération de sauvetage venaient d'un terrain de camping voisin. À un moment donné, on a mis en oeuvre toutes les embarcations de la région pour empêcher les baleines de revenir se jeter sur la plage de l'île de Cheticamp.

M. Dowe, qui travaille pour un service d'observation des baleines en haute mer, a rapporté que plusieurs baleines s'étaient blessées et avaient laissé des mares de sang sur le sable après s'être blessées sur les rocs.

L'échouage de baleines en nombre important n'est pas rare et les savants n'ont pas encore apporté d'explications au phénomène. Certains croient qu'un tel échouage en bandes survient quand un troupeau suit son chef malade jusque sur la grève ou que des mouvements géologiques du fonds marin détraquent le système d'orientation des bêtes.

La SQ met la main sur 2000 kilos de dynamite volée à Sorel

SOREL (PC) — La Sûreté du Québec a annoncé hier qu'elle avait arrêté deux individus et récupéré toute la dynamite volée le 3 juillet dernier dans une carrière de la compagnie Désourdy, à Saint-Bruno, au sud de Montréal.

La cargaison d'explosifs composée de plus de 2000 kilos de bâtons de dynamite et de 400 mètres de cordons détonnants a été retrouvée en fin de soirée mercredi dans une érablière de Saint-Amable, non loin de Saint-Bruno.

Les deux suspects, Steeve Daraiche, 21 ans, et Carl Larouche, 19 ans, tous deux de Saint-Amable, ont comparu hier après-midi au Palais de justice de Sorel sous dix chefs d'accusation de vol et de recel. Ils sont incarcérés au Centre de détention de Sorel en attendant l'enquête sur remise en liberté sous cautionnement qui aura lieu aujourd'hui.

Les rumeurs reliant ce vol à la crise autochtone et au minage du pont Mercier avaient fait craindre le pire, mais la Sûreté du Québec a affirmé qu'il n'y avait aucun lien entre cette affaire et le conflit à Oka.

Le service des affaires publiques de la SQ a fait savoir que l'enquête se poursuivait et que d'autres arrestations pourraient être effectuées relativement à cette affaire.

La conférence de Winnipeg tombe bien mal

WINNIPEG (PC) — Robert Bourassa n'ira pas, Don Getty sera encore à l'hôpital pour un ulcère et Gary Filmon partagera son temps entre une élection et la conférence des premiers ministres.

David Peterson devra prendre du temps de sa campagne électorale, mais il y sera.

Tout comme les autres premiers ministres du pays, même si Bill Vander Zalm, de la Colombie-Britannique, dit qu'étant donné les circonstances, il aimerait que tout soit annulé. « Cette rencontre des premiers ministres demande notre entière attention », a-t-il déclaré cette semaine.

« Nous devons discuter de questions économiques qui vont bien au-delà de la politique, bien au-delà de la partisanerie et je ne veux pas offrir la chance, si je peux l'éviter, que cela entre dans le débat ».

M. Vander Zalm a ajouté que le déclenchement des élections par M. Filmon, mardi, était survenu trop tard pour remettre la conférence.

Ironiquement, le premier ministre du Manitoba était l'un de ceux qui avaient jeté les plus hauts cris l'an dernier quand Robert Bourassa avait déclenché une élection qui coïncidait avec la conférence des premiers ministres.

Les premiers ministres doivent arriver dimanche pour la conférence, qui se déroulera lundi et mardi.

Les chefs indiens du Canada tiendront leur propre conférence à Winnipeg au même moment.

L'accord du lac Meech avait été au centre des débats lors de la rencontre de l'an dernier. Cette année, les discussions s'axeront autour de l'économie, l'environnement et les questions sociales.

Robert Bourassa avait déclaré, après l'échec de Meech, qu'il ne participerait plus aux rencontres des premiers ministres.

La marine canadienne serait une proie facile dans le golfe Persique

OTTAWA (PC) — La marine canadienne est tellement fatiguée qu'elle ne pourrait aider convenablement une force multinationale au golfe Persique, croit un amiral à la retraite. « Dans une situation comme celle-là, les Canadiens disent : 'Envoyez l'armée', a déclaré hier Fred Crickard, ex-amiral.

« Nous avons permis à la marine de mourir, il n'y a donc plus de marine à envoyer ».

Le premier ministre Mulroney a déclaré mercredi que le Canada « n'est pas entièrement dépourvu d'équipement », et que le pays décidera s'il doit se joindre à une force multinationale dans la région à la suite d'une rencontre de l'OTAN à Bruxelles hier.

Des experts ont spéculé que le Canada pourrait envoyer un vaisseau ou deux pour appuyer un blocage international de l'Irak en réponse à l'invasion du Koweït la semaine der-

nière.

Mais selon M. Crickard, professeur à l'université Dalhousie à Halifax, le seul vaisseau de guerre que pourrait envoyer le Canada dans la région est un destroyer *HMCS Athabaskan*, qui a des défenses non appropriées contre le genre de missiles d'attaque déployés dans la région. Deux autres destroyers doivent être remis en état.

« Nous avons seulement un bateau sur la Côte-Est capable de se défendre et il a un système de missiles très primitif », a ajouté M. Crickard.

« En théorie, il pourrait se défendre contre des missiles de courte surface, mais ce ne serait pas très bon. Tout autre bateau que nous pourrions envoyer ne peut se défendre contre les attaques de l'air. Ils ont des systèmes pour les avertir qu'ils sont attaqués, mais aucun missile pour se défendre ».

« Nous avons seulement un bateau sur la Côte-Est capable de se défendre et il a un système de missiles très primitif », a ajouté M. Crickard.

« En théorie, il pourrait se défendre contre des missiles de courte surface, mais ce ne serait pas très bon. Tout autre bateau que nous pourrions envoyer ne peut se défendre contre les attaques de l'air. Ils ont des systèmes pour les avertir qu'ils sont attaqués, mais aucun missile pour se défendre ».

« Nous avons seulement un bateau sur la Côte-Est capable de se défendre et il a un système de missiles très primitif », a ajouté M. Crickard.

« En théorie, il pourrait se défendre contre des missiles de courte surface, mais ce ne serait pas très bon. Tout autre bateau que nous pourrions envoyer ne peut se défendre contre les attaques de l'air. Ils ont des systèmes pour les avertir qu'ils sont attaqués, mais aucun missile pour se défendre ».

« Nous avons seulement un bateau sur la Côte-Est capable de se défendre et il a un système de missiles très primitif », a ajouté M. Crickard.

« En théorie, il pourrait se défendre contre des missiles de courte surface, mais ce ne serait pas très bon. Tout autre bateau que nous pourrions envoyer ne peut se défendre contre les attaques de l'air. Ils ont des systèmes pour les avertir qu'ils sont attaqués, mais aucun missile pour se défendre ».

« Nous avons seulement un bateau sur la Côte-Est capable de se défendre et il a un système de missiles très primitif », a ajouté M. Crickard.

« En théorie, il pourrait se défendre contre des missiles de courte surface, mais ce ne serait pas très bon. Tout autre bateau que nous pourrions envoyer ne peut se défendre contre les attaques de l'air. Ils ont des systèmes pour les avertir qu'ils sont attaqués, mais aucun missile pour se défendre ».

16 000 métallos en grève ne plieront pas malgré le sombre futur de leur industrie

Josée Boileau

FORT de ses 16 000 travailleurs en grève dans les aciéries, le Syndicat des métallos refuse de plier aux exigences des employeurs et ce ne sont pas les analyses pessimistes de la santé économique du secteur qui les fera changer d'idée.

« Il est évident qu'il y a des difficultés dans l'acier, reconnaît le négociateur syndical M. André Tremblay. Mais nous sommes persuadés que c'est passager. En fait, on essaie de se servir de la faiblesse temporaire de l'économie pour intimider les travailleurs afin de leur arracher des concessions ».

Depuis l'adoption du traité de libre-échange, les aciéries américaines, plus compétitives que par le passé, ont augmenté leur part de marché au Canada de 5 % à 11 %. S'ajoutent à ce phénomène le ralentissement économique et le taux élevé du dollar canadien, ce qui amènerait les employeurs à négocier de façon plus serrée que par le passé.

En conférence de presse hier, M. Tremblay s'en est pris plus particulièrement au conflit en cours à la

compagnie Stelco qui regroupe 10 000 travailleurs et dont deux des neuf usines sont situées au Québec, à Lachine et à Contrecoeur. L'autre aciérie touchée par la grève est la Algoma Steel, de Sault-Sainte-Marie, en Ontario, qui compte 6 000 employés.

À la Stelco, a expliqué M. Tremblay, les syndiqués cherchent d'une part à maintenir les négociations à une table centrale, d'autre part à faire augmenter leurs salaires au-delà du strict rajustement au coût de la vie.

« La table centrale est nécessaire parce qu'il n'y a qu'un seul propriétaire et que celui-ci n'a pas à nous offrir des règlements différents », a dit M. Tremblay en en faisant une question de solidarité.

Quant aux salaires, M. Tremblay a répondu à tous les arguments de la compagnie. Les hausses proposées par Stelco ne sont pas si élevées parce qu'elles font complètement abstraction des primes déjà existantes et qui viennent augmenter le salaire de base. Le salaire moyen de base ne serait donc pas de 16,94 \$ l'heure, mais de 17,93 \$. En offrant 17,95 \$ l'heure, la compagnie ne propose dans les faits aucune augmen-

tation, analyse M. Tremblay. Quant au fait que les salaires de base sont beaucoup moins élevés dans les aciéries américaines, le négociateur précise que là-bas les travailleurs ont droit à d'importants bonus annuels allant jusqu'à 10 000 \$.

La grève, enterrée à 95 % à Contrecoeur et à 97 % à Lachine, pourrait s'éterniser. Les Métallos disent attendre la reprise des négociations à Toronto, mais Stelco reconnaît elle-même avoir procédé à des livraisons anticipées et accumulé suffisamment de réserves pour faire face à un long conflit. D'autant plus que la demande d'acier est faible actuellement.

La Stelco représente 30 % du marché de l'acier au Canada et Algoma 18 %. Au cours des dix dernières années, ces aciéries ont licencié 12 500 travailleurs.

Le ministre entend par ailleurs rencontrer le conseil des commissaires de Davignon au cours des prochaines semaines pour leur indiquer certaines orientations qui devront être suivies.

M. Ryan a aussi souligné que les pratiques administratives à Davignon n'étaient pas représentatives de celles de la plupart des 200 autres commissions scolaires du Québec qui, croit-il, sont très bien administrées.

Enfin, M. Ryan s'est félicité de ce que le député libéral de Brome-Missisquoi, le ministre Pierre Paradis, dans le comté où se trouve la commission scolaire impliquée, a toujours été « d'une correction exemplaire » lors de l'enquête, en dépit du fait que les administrateurs scolaires concernés sont pour la plupart des organisateurs libéraux notoires.

« M. Paradis n'a pas cherché à influencer la conduite de l'enquête », a conclu M. Ryan.

La commission scolaire Davignon a dilapidé les fonds publics, conclut l'enquête du MEQ

Norman Delisle
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La commission scolaire Davignon, de Cowansville, a mal utilisé les fonds publics par des pratiques administratives laxistes, conclut une enquête du ministère de l'Éducation.

La gravité des faits rapportés a forcé le ministre Claude Ryan à transmettre le dossier à son collègue de la Justice Gil Rémillard pour pousser davantage l'enquête et instituer, le cas échéant, des procédures judiciaires.

M. Ryan a rendu public hier le rapport de l'enquête effectuée depuis un an par l'enquêteur Claude Gagnon sur les agissements de la Commission scolaire Davignon, située à Cowansville, 80 km à l'est de Montréal.

Plusieurs faits sont mis en relief dans le rapport de l'enquête :

■ fabrication de faux documents

pour camoufler l'attribution d'un contrat de 250 000 \$ pour l'aménagement de locaux;

■ achat injustifié par la commission scolaire de matériel destiné à une base de plein air;

■ nombreuses transactions de la commission scolaire avec des entreprises possédées en tout ou en partie par des personnes en poste à la commission scolaire;

■ paiement par la commission scolaire de comptes de dépenses anormalement élevés des dirigeants;

■ utilisation par le personnel des téléphones de la commission scolaire pour des appels personnels à l'étranger, notamment au Mexique ou en République Dominicaine.

Dans chaque cas, l'enquêteur fournit des exemples croustillants de dépenses exagérées assumées par la commission scolaire.

M. Ryan a souligné qu'une copie du rapport d'enquête a été transmise au ministre de la Justice.

Entretiens, le remplacement en



McGill Centre d'éducation permanente

L'endroit parfait pour vous perfectionner.

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Kohl renonce aux élections anticipées

BONN (Reuter) — Le chancelier Helmut Kohl, qui voulait accélérer le processus d'unification, a renoncé hier à avancer de sept semaines les élections interallemandes prévues pour le 2 décembre.

Cette volte-face, annoncée par un porte-parole au terme d'une réunion du cabinet ouest-allemand, a été prise à la suite d'un débat houleux avec l'opposition sociale-démocrate (SPD).

Kohl avait besoin d'une majorité des deux tiers au Parlement pour avancer la date du scrutin. Mais il ne pouvait atteindre ce quorum qu'avec le soutien du SPD, qui avait juré de bloquer le vote.

Au cours du débat au Bundestag, Oskar Lafontaine, ministre président de la Sarre et chef du SPD, a accusé Kohl de vouloir imposer son rythme au processus d'unification « au moyen de tentatives surprises et de manœuvres mensongères ».

« Vous avez mal évalué la situation économique et sociale en RDA », a-t-il lancé au chancelier, qui s'était entendu la semaine dernière avec le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière pour avancer les élections au 14 octobre afin d'éviter une catastrophe économique en RDA, selon le motif alors avancé.

Le chômage a en effet grimpé en flèche en RDA depuis la fusion monétaire entre les deux Allemagnes le 1er juillet.

Pour enrayer la dégradation de l'économie est-allemande, le SPD

propose de proclamer l'unité dès septembre, pour permettre à Bonn de s'attaquer directement à la crise en RDA sans avoir à avancer les élections.

Le ministre de l'Intérieur Wolfgang Schäuble a toutefois rappelé qu'il revenait à Berlin-Est de décider de la date de la déclaration d'unité.

Selon des politologues, le SPD souhaite avancer la déclaration d'unité dans l'espoir que le gouvernement chrétien-démocrate (CDU) de Bonn s'enlise dans les problèmes de l'Est et perde de sa popularité avant le scrutin du 2 décembre.

C'est justement pour éviter ce piège que Kohl voulait avancer les élections, expliquent les experts.

Lors du débat au Parlement, le secrétaire général de la CDU, Volker Ruehe, a d'ailleurs lancé à Lafontaine : « La situation des gens de RDA doit empirer pour que vous portiez mieux. »

Kohl a subi un second camouflet hier avec l'impossibilité du Parlement de Berlin-Est de ratifier l'accord précisant les modalités du scrutin interallemand.

Le vote a eu lieu en pleine nuit et il manquait seulement neuf députés pour atteindre la majorité des deux tiers.

Hier matin, le Parlement de Bonn a donc décidé de reporter son propre vote au 23 août, au lendemain d'une nouvelle tentative de ratification par la Volkskammer.

La trêve politique n'arrête pas les violences en Afrique du Sud

33 morts et de nombreux pillages dans les derniers heurts de Port Elizabeth

d'après AFP

PORT ELIZABETH — La colère des Noirs n'est pas moindre après les récents accords de Pretoria, et l'ANC a du mal à contrôler les émeutes qui se poursuivent dans le pays.

Le bilan des émeutes qui ont embrasé, depuis lundi, des townships bordant Port Elizabeth (sud-est) s'élevait ainsi, hier soir, à 33 morts, selon ce qu'a indiqué le porte-parole de la police major Bill Dennis.

Les émeutes ont commencé lundi mais la plupart des victimes ont été tuées mercredi lors de scènes de pillage dans les townships, cette ville industrielle, a précisé le porte-parole.

La police a fait usage de fusils à pompe, de gaz lacrymogènes et de balles de plastique pour disperser les pillards, a-t-il ajouté, précisant que 18 morts ont été victimes de blessures par arme à feu.

Le ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Adriaan Vlok, a par ailleurs annoncé hier que des renforts de police, des troupes de la Force de défense sud-africaine (SADF) et des moyens aériens seraient déployés dans les banlieues de Port Elizabeth.

Le major Dennis a ajouté que « des commerçants ont utilisé des armes à feu pour protéger leurs biens ». Trente-deux magasins, six maisons, trois écoles, deux usines et une église ont été pillées, a-t-il précisé.

Selon des habitants, une atmosphère calme mais tendue régnait hier soir dans les townships. Des responsables du Congrès national africain (ANC) ont demandé aux gens de rester chez eux.

« Les pillages continuent », a affirmé un prêtre anglican, Leon Foster, joint par téléphone.



Une rue de Port Elizabeth, hier.

Des troupes de la Force de défense sud-africaine gardent les bâtiments publics et la police patrouille dans les rues, a-t-il précisé.

D'autre part, au cours d'une réunion publique à laquelle ont participé quelque 8000 personnes, hier, des représentants de l'ANC ont demandé aux habitants des townships de cesser les pillages et les émeutes, a par ailleurs indiqué l'agence de presse SAPA.

Raymond Mhlaba, responsable de l'ANC, a exhorté les participants au meeting de contenir leur colère. La cause première des émeutes est « l'apartheid pourri et puant », a-t-il lancé.

Govan Mbeki, membre du co-

mité exécutif national de l'ANC, avait plus tôt dans la journée affirmé qu'il s'attendait à ce que les membres de l'ANC aient obtenu un retour au calme dans les townships hier soir, mais a dénoncé le rôle provocateur de la police, indique l'agence SAPA.

« Mercredi soir les gens commencent à écouter l'ANC, mais avec les tirs déclenchés par la police, nous avons du mal à les contrôler », a-t-il affirmé.

Par ailleurs, trois mineurs ont été tués et 18 autres blessés lors d'une intervention de la police dans la mine President Steyn à Welkom (État libre d'Orange), a-t-on appris de source policière.

Trois émeutiers ont également été tués lorsque la police a ouvert le feu, mercredi soir, pour stopper plusieurs centaines de mineurs noirs qui avaient incendié et saccagé des locaux, dont un bâtiment administratif et un bar, à la mine d'or, ont annoncé la police et l'Anglo-American Corporation, propriétaire de la mine.

Dix-huit personnes ont été blessées, dont un employé blanc attaqué par les émeutiers, alors que 34 manifestants ont été arrêtés.

Selon un porte-parole de la police, les incidents auraient été déclenchés par un groupe de mineurs qui brandissaient un drapeau du Parti communiste sud-africain.

L'essence 30 fois plus cher cause des émeutes à Lima

LIMA (Reuter) — Les soldats péruviens ont tué trois personnes hier dans un bidonville de Lima, au cours de violences provoquées par l'annonce, la veille, par le nouveau président Alberto Fujimori, d'un plan d'austérité draconien destiné à sortir le pays de la faillite.

L'armée a ouvert le feu dans un bidonville de la capitale où la population brûlait des pneus et dressait des barricades, tuant trois personnes, a-t-on précisé de source proche de la police.

Le plan d'austérité comprend notamment une hausse de 3000 % du prix de l'essence et de 700 % des denrées alimentaires de base.

« Ces mesures sont nécessaires pour que notre pays, qui est au bord de l'effondrement, trouve le moyen

d'envisager l'avenir avec espoir », a déclaré le ministre péruvien de l'Économie, Juan Hurtado Miller, qui est également premier ministre de Fujimori, au pouvoir depuis 12 jours.

Des mesures exceptionnelles de sécurité ont été prises, les responsables officiels redoutant une flambée de colère populaire et des pillages de magasins, en raison de la sévérité des mesures annoncées.

L'état d'urgence a été proclamé dans la quasi totalité du pays, y compris Lima et les autres grandes villes. Il donne à l'armée la responsabilité du maintien de l'ordre et suspend les libertés individuelles. La police et l'armée patrouillent dans la capitale. De nombreux magasins ont fermé leurs volets, par crainte d'émeutes.

Un report des élections est envisagé au Pakistan

ISLAMABAD (AFP) — Le cabinet de transition au Pakistan envisage de demander un report des élections générales prévues le 24 octobre, pour « mener à bien » toutes les enquêtes sur la gestion du précédent gouvernement de Benazir Bhutto, écrivait hier un quotidien anglais de la capitale, *The Muslim*.

Les nouvelles autorités pensent qu'elles « ne peuvent pas organiser les élections le 24 octobre et finir toutes les procédures » judiciaires visant à obliger Mme Bhutto et son équipe à « rendre des comptes » sur leur gestion, ajoute le journal en citant « des sources haut placées proches du nouveau cabinet de transition ».

Dans un article en première page, *The Muslim* indique que le nouvel At-

torney general, M. Aziz A. Munshi, a été chargé d'examiner toutes les possibilités constitutionnelles pour éventuellement reporter les élections « d'au moins trois mois ».

M. Munshi, juriste renommé, avait occupé les mêmes fonctions sous le régime militaire du général Zia ul-Haq et avait conseillé l'ancien « homme fort » du Pakistan dans la rédaction des amendements de la Constitution de 1973, qui ont considérablement accru les pouvoirs du président.

« Il a en tous cas été décidé à la première réunion de cabinet que le gouvernement devait, en consultation avec le président, approcher la Cour Suprême sur cette question », souligne le quotidien.

Dans une conférence de presse mercredi à Islamabad, le premier ministre par intérim, M. Ghulam Mustafa Jatoi, s'était engagé à maintenir le Pakistan sur la voie de « la démocratie et de la justice », précisant que les enquêtes sur le précédent gouvernement et le processus électoral seraient parallèles et que le scrutin aurait lieu « à la date prévue ».

Plusieurs alliés politiques de M. Jatoi, membres de l'Alliance démocratique islamique (JI), notamment l'ancien premier ministre Mohammad Khan Junejo, ont déclaré ces dernières 24 heures qu'ils s'opposeraient à tout report des élections générales.

M. Junejo, président de la Ligue musulmane, a dit qu'en « aucune cir-

constance », il n'accepterait un retard dans l'organisation du scrutin.

Mme Bhutto et la plupart des cadres du Parti du peuple pakistanais (PPP) ont affirmé à plusieurs reprises depuis lundi, jour de l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale et de l'imposition de l'état d'urgence, qu'ils redoutaient un « coup fourré » inspiré par l'Armée et qui aboutirait soit à un report des élections, soit à une interdiction pour le PPP d'y participer.

Mme Bhutto, 37 ans, se trouve depuis mardi à Karachi, dans la province méridionale du Sind, son fief électoral. Son père, Zulfikar Ali Bhutto, qui gouverna le Pakistan de 1971 à 1977, avait été renversé par Zia et pendu deux ans plus tard.

Manifestation duvalériste interdite

PORT-AU-PRINCE (AFP) — La police a interdit, hier à Port-au-Prince, le déroulement d'une manifestation duvalériste.

Quelques dizaines de personnes s'étaient rassemblées, en fin de matinée, aux abords du cimetière principal de Port-au-Prince lorsque des policiers leur ont demandé de se disperser.

Ces personnes entendaient manifester en faveur du mouvement duvalériste et du maintien dans le pays du Dr Roger Lafontant, ancien homme fort du régime de Jean-Claude Duvalier et ex-haut responsable de la milice civile des tontons-macoutes.

Lafontant fait l'objet d'un mandat d'arrêt et différents partis politiques ont réclamé son jugement ou son éloignement du pays.

Les policiers ont expliqué aux manifestants que des personnalités « étrangères » devaient visiter la capitale le même jour.

Le vice-président des États-Unis, M. Dan Quayle est en effet arrivé hier après-midi, à Port-au-Prince pour une brève visite de trois heures visant à montrer le soutien américain au gouvernement provisoire de Mme Ertha Pascal-Trouillot, et à l'organisation des prochaines élections générales du 4 novembre, soulignait-on à Haiti.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondé en 1892

55 St-Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Tél.: 05 768656
Fax: (514) 845 7874
Tel.: (514) 987 6242

Agents de brevets
d'invention
et de marques
de commerce

ciel 98.5

Écoutez Ciel
et parcourez
le monde

Écoutez Ciel MF et
identifiez 4 mots passeport...
vous pourriez vous retrouver
sous le ciel de l'ÉGYPTE



ÉGYPTE

Remplissez et retournez à: Ciel, C.P. 98, Longueuil J4H 3Z3

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone résidence _____ Téléphone bureau _____
Mots passeport _____ Date de diffusion _____

exotik
tours

Tirage le 31 août 1990

VENDREDI LE 14 SEPTEMBRE



CAHIER
ASSURANCES

- Un nouvel environnement socio-économique
- Un élargissement des services à la clientèle
- L'encadrement de la formation des assureurs-vie
- et plusieurs autres sujets...

- Réservation publicitaire: 842-9645
- Date limite: 7 septembre

DANS LE DEVOIR

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

Moscou se ravise et pourrait participer à une intervention

L'URSS ne blâme pas Washington pour son action et envisage de se joindre à une force sous l'égide de l'ONU

d'après AFP et Reuter

MOSCOU — Malgré des réticences exprimées précédemment, Moscou a envisagé hier la possibilité d'une participation soviétique à une force multinationale de l'ONU pour régler la crise du Golfe.

L'URSS, condamnant l'annexion du Koweït par l'Irak, a souhaité qu'une action collective soit organisée, tout en refusant de critiquer le déploiement de soldats américains en Arabie saoudite.

« Concrètement, nous sommes pour que le Conseil de sécurité s'occupe en permanence de cette question très aiguë. Nous sommes également prêts à entamer immédiatement des consultations dans le cadre du comité d'état-major du Conseil de sécurité, qui selon les statuts de l'ONU, peut remplir de très importantes fonctions », est-il indiqué dans une « déclaration » rendue publique hier par un porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères.

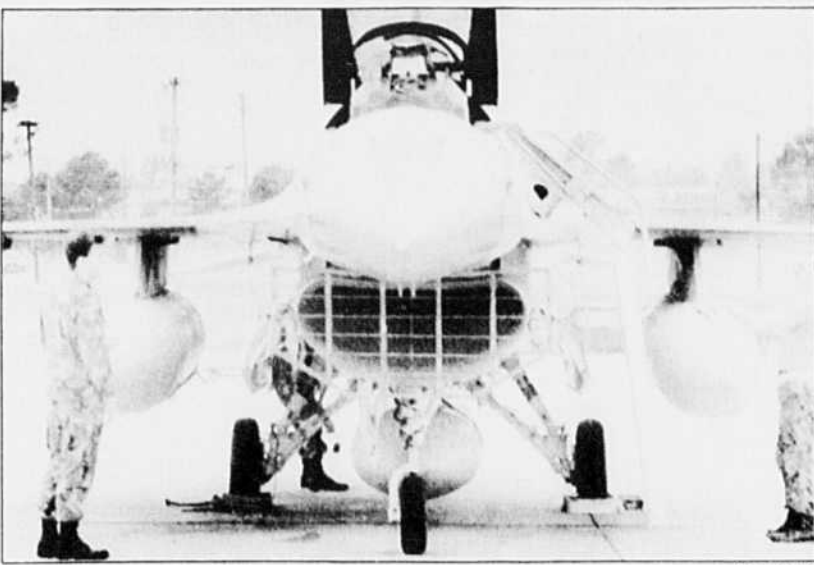
Ce comité, composé des chefs

d'état-major des cinq membres permanents du Conseil de sécurité — les États-Unis, l'URSS, la France, la Grande-Bretagne et la Chine — est chargé d'assister le Conseil lors d'un appel aux forces armées des pays membres pour des opérations de maintien de la paix et de la sécurité.

La participation soviétique à une force multinationale est ainsi pour la première fois envisagée officiellement au niveau gouvernemental.

Tout en rappelant son opposition « aux paris sur la force et aux décisions unilatérales », Moscou s'est prononcé « pour que le Conseil de sécurité s'occupe de cette crise en permanence », pour « les efforts collectifs, le plein usage des mécanismes de l'ONU ».

Répondant d'autre part à des questions, le porte-parole soviétique, M. Youri Gremitskikh a déclaré : « À ce stade, nous n'envisageons pas de prendre part à une force multinationale, ni à un blocus naval ou à toute autre mesure, en-dehors du cadre des décisions du Conseil de sécurité ».



Un F-16 américain, au départ hier de sa base en Caroline du Sud. Bien-tôt appuyé par une escadre de MIG soviétiques ?

« Mais si le Conseil de sécurité prenait une décision en faveur de

l'envoi d'une force multinationale, alors l'Union soviétique réévaluerait sa position », s'est-il empressé d'ajouter.

« L'expérience passée montre que le moyen le plus sûr, le plus raisonnable d'agir dans un conflit est un ef-

fort collectif », note-t-il.

Prié de dire si son pays se joindrait à une force multinationale, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères Youri Gremitskikh a déclaré : « L'Union soviétique est favorable à une action coordonnée dans le cadre du Conseil de sécurité des Nations unies. »

« À l'heure actuelle, il n'est pas question de participer à une force multinationale ou à un blocus maritime hors du cadre du Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-il ajouté.

« La souveraineté, l'indépendance nationale et l'intégrité territoriale de l'État du Koweït doivent être totalement rétablies et garanties, c'est ce qu'exigent les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU », ajoute la déclaration soviétique.

Moscou témoigne ainsi de sa volonté de fermeté à l'égard de l'Irak, son ancien allié dans le Golfe, dans un strict respect du droit international, au sein de la structure de l'Organisation des Nations unies.

Les *Izvestia* estimaient d'ailleurs hier que « l'URSS a montré que la morale peut supplanter de manière décisive le pragmatisme » dans les relations internationales. L'URSS est « prête à combattre pour le respect

des normes internationales, indépendamment du niveau d'amitié avec un allié », ajoutait l'organe du gouvernement soviétique.

Tout en réprochant les actions unilatérales, les Soviétiques n'ont pas condamné la présence militaire américaine en Arabie saoudite. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a à cette occasion révélé que le secrétaire d'État américain James Baker avait informé mardi son homologue soviétique Edouard Chevardnadze des intentions de la Maison-Blanche.

« Nous avons pris acte des informations fournies et des assurances qu'il s'agissait d'une mesure provisoire, à caractère exceptionnel, et que les forces américaines seraient évacuées de ce pays dès que possible », a-t-il dit.

Moscou a enfin lancé un clair avertissement à l'Irak, en déclarant qu'il ne lui était « plus possible de rester silencieux et encore moins de transiger avec notre conscience ».

Des réfugiés palestiniens en faveur de Saddam

d'après AFP

BAKAA — Pour les réfugiés palestiniens du camp de Bakaa, en Jordanie, le conflit actuel oppose « l'impérialisme américain » à un grand leader arabe, et ces réfugiés prennent naturellement le parti de Saddam Hussein.

« Tout pays qui prend le parti des États-Unis connaîtra le même sort que le Koweït », affirme solennellement Abdel Razak al-Ouedi, le mukhtar de l'un des quartiers de ce camp.

La cinquantaine de personnes qui l'entourent opinent. Ici, comme dans les territoires occupés ou dans les rues de la capitale jordanienne, on

appuie le chef de l'État irakien. On critique volontiers le Koweït, « trop riche et égoïste ». Quant aux gouvernements de la région, ils devraient plutôt « faire échec aux menaces qui pèsent contre la nation arabe ».

« Le sommet arabe ne peut pas condamner l'Irak, et Bagdad ne se retirera pas du Koweït », affirme le Dr Nabil Hirsh, 45 ans, originaire de Jaffa (maintenant en Israël) et membre du Comité du camp. « Si la guerre commence, les premiers perdants seront les pays du Golfe », ajoute-t-il.

Le Dr Hirsh écarte toute spéculation sur ce que pourraient être les réactions, dans le cas où les chefs d'État arabes condamneraient les ac-

tions irakiennes. « Changer de régime ne veut pas dire résoudre les problèmes », consent-il cependant à dire avant d'ajouter : « Nous respectons nos dirigeants. »

Cependant, ajoute le Dr Hirsh, « pourquoi nous parler de loi internationale et de recours à la force pour forcer l'Irak à la respecter, alors qu'il n'a jamais été envisagé de faire de même contre Israël qui s'est emparé de nos terres par la force ? »

« Je suis prêt à me battre aux côtés de l'Irak et, si Israël intervient avec les États-Unis, ce sera alors tout le monde arabe qui se soulèvera, conclut-il. Nous n'avons plus rien à perdre. »

Les Koweïtiens font de la résistance

Selon des réfugiés, les Irakiens « volent, pillent et violent »

GENÈVE (Reuter) — Les forces d'occupation irakiennes au Koweït se livrent à des pillages, des viols et des arrestations massives, ont déclaré hier des Koweïtiens réfugiés en Suisse.

Il y avait encore des poches de résistance dans l'émirat avant leur départ, mardi, ont-ils rapporté. La plupart des gens ont refusé les ordres du gouvernement irakien leur demandant de reprendre le travail et les banques, de même que la plupart des magasins, étaient fermés, ont-ils dit.

Selon eux, un mouvement baptisé « Organisation de libération du Koweït » a été formé et des tracts patriotiques circulent clandestinement.

Sur les murs de la capitale, Koweït, des slogans proclamant « Mort à Saddam » ou « Dieu bénisse l'émir » sont apparus, de même que des portraits du souverain, le cheikh Djaber al-Ahmed al-Sabah, déposé par les forces irakiennes.

Ces réfugiés ont également fait état de scènes de violence, de l'arrestation de nombreuses personnes et de l'installation au Koweït de nombreux Irakiens.

« Un de nos cousins nous a dit qu'ils l'avaient arrêté dans la rue. Ils lui ont pris sa montre, son argent, ses stylos, ses lunettes de soleil, tout ce qui avait de la valeur. Ensuite, ils l'ont giflé et ils lui ont donné des coups de pied », a déclaré un homme d'affaires koweïtien qui a réussi à fuir l'émirat après l'invasion irakienne de jeudi dernier. « Ils l'ont interrogé pendant longtemps, en pleine chaleur, et quand il a demandé à boire, ils lui ont dit : 'Va à la mer, et bois' ».

L'homme d'affaires, qui a trompé la vigilance des soldats irakiens pour gagner mardi l'Arabie saoudite avant de rejoindre la Suisse avec un groupe de ré-

fugiés, dont plusieurs membres de sa famille, a raconté un autre incident, survenu au domicile de l'un de ses proches.

Trois soldats ont fait irruption dans la maison pour demander à manger, a-t-il dit. « Après avoir mangé, ils ont dit : 'Donnez-nous vos bonnes'. Quand nos proches ont demandé pourquoi, ils ont répondu : 'Nous allons vous faire sauter la tête'. Les servantes philippines ont été violées ».

D'autres réfugiés ont rapporté des scènes de pillages dans des bijouteries, des bureaux de change, des magasins d'automobiles et de matériel audiovisuel.

Les soldats ont fait irruption dans des maisons, en cherchant des hommes et des armes, avant de repartir avec tous les objets de valeur, a poursuivi l'homme d'affaires.

« Ils avaient des listes de gens qu'ils voulaient emmener. Ils ont pris beaucoup de gens, des gens importants », a-t-il dit.

De nombreux Koweïtiens ont été conduits en Irak par convois et des familles irakiennes entières ont été acheminées au Koweït, a-t-il ajouté. Ces familles, a-t-il poursuivi, ont commencé à arriver lundi et ont rallié les commissariats de police, dans l'attente d'instructions leur disant où aller.

La nourriture, rare, a été rationnée, de même que le carburant, a-t-il ajouté. Mais de nombreux Koweïtiens n'osent pas prendre leur voiture, de peur de se la faire voler sous la menace d'une arme.

Selon l'homme d'affaires, des soldats irakiens ont dit qu'on leur avait ordonné d'aller au Koweït parce que l'émirat avait été envahi par les États-Unis. « Ils ont dit : 'Nous sommes venus parce que nous voulions chasser les Américains' ».

L'embargo, clé d'une stratégie visant à mettre Saddam à genoux

Washington est convaincu que sa stratégie peut faire céder Bagdad

Andrew Rosenthal
The New York Times

WASHINGTON — L'administration Bush croit fermement qu'un blocus économique, doublé d'une présence militaire dissuasive en Arabie saoudite, peut mettre à genoux l'Irak agresseur. Washington veut également se « repositionner » à long terme au Moyen-Orient, dans un im-



Saddam Hussein, montré cette semaine à la télévision irakienne en train de préparer l'invasion du Koweït.

cordées par des hauts fonctionnaires, établissent que les États-Unis misent à fond sur l'efficacité des sanctions. Cette attitude attentiste vis-à-vis de Saddam Hussein peut comporter des risques, admet-on, puisqu'on n'a pas vraiment les moyens de savoir quelles sont les intentions de « l'homme de Bagdad ».

Le calcul fait par Washington dans sa stratégie se fonde sur les capacités et les intentions de l'Irak. Ainsi, on se dit persuadé que la simple présence de troupes américaines en Arabie dissuadera l'attaquant possible. « Hussein devrait accuser des pertes incroyables, dit un officiel, et il est à peu près certain qu'il perdrait ».

Cette hypothèse pourrait refroidir les envies d'Irakiens tentés par la bataille. Pourtant, dans le passé, Hussein n'a pas hésité à s'attaquer à l'Irak et de combattre ce pays pendant neuf ans, en dépit de l'importance du coût économique et humain.

Mais on peut prolonger le raisonnement : l'Irak n'était pas une puissance nucléaire avec une aviation, une marine et des troupes fortement entraînées. « Tout ce que l'Irak possédait en quantité, c'était sa population et l'on a en effet lancé beaucoup de chair à canon pour tenter de barrer la route à Saddam. Les États-Unis représentent une tout autre sorte d'ennemi pour Hussein, et il le sait très bien. »

En tenant pour acquis que l'envoi de parachutistes et de combattants en Arabie minimise le danger d'invasion, l'attitude américaine se reploie ultimement sur l'embargo.

« Hussein ne peut pas tenir sa position très longtemps », estime l'un des officiels interviewés. « Si l'embargo est efficace, cela signifie la perte de tous ses fonds et la perte de pièces de rechange pour ses avions de combat, puisque ses deux sources principales d'approvisionnement étaient l'URSS et la France », et que ces deux pays ont coupé leurs fournitures.

« Hussein cherchera d'autres fournisseurs, mais nous ferons tout notre possible pour le priver de toutes ses sources. » Il y a de plus, fait-on valoir, « un problème de nourriture en Irak ».

Il peut sembler paradoxal que M. Bush s'en remette ainsi à la stratégie

de l'embargo, car lui et les républicains ont longtemps défendu la thèse voulant que les embargos ne peuvent faire céder un pays. Ils ont aujourd'hui changé d'avis.

« Nous croyons que le monde a évalué considérablement », dit un haut fonctionnaire. « Il n'y a plus de contexte de guerre froide, qui rendait difficile les recours à l'embargo, en raison de la concurrence idéologique et des clivages profonds dans le monde. » Cette fois, fait-on valoir, même l'URSS est dans le coup, et virtuellement « tous les autres » avec.

La géographie, en somme, jouerait en faveur de la thèse de Washington qui, en plus de verrouiller le Golfe et de fermer un oléoduc, s'efforce à faire bloquer complètement un deuxième oléoduc.

Les sanctions économiques n'ont pas eu de succès lorsqu'on les appliquait à l'encontre d'économies relativement saines, fait-on valoir en se référant à l'Afrique du Sud. « Cette fois, nous avons affaire à une économie fortement dépendante d'un seul produit, le pétrole, d'une économie à genoux en raison d'une guerre » et qui apparaît très vulnérable.

Au-delà de la question économique, l'administration américaine doit jauger une situation politique complexe qu'elle n'arrive pas à maîtriser tout à fait. Par exemple, une résistance arabe à un engagement militaire américain est toujours perceptible, notamment en Égypte. M. Bush doit regagner l'amitié du roi Hussein, qui a, dans un premier temps, pris parti pour l'Irak. Saddam a de plus tenté d'enfoncer un coin, comme au Koweït et en Arabie Saoudite, entre les citoyens arabes et les oligarchies régnantes, lesquelles ont profité du pétrole et se sont gagnées l'appui des Américains.

En somme, le gouvernement américain a embrassé, tout en n'insistant pas trop, une tactique qui vise à modifier la carte politique du Moyen-Orient. Comme l'a fait remarquer un proche du président, « c'est la vieille monarchie contre la nouvelle dictature... Hussein n'a pas les mains propres. Et si cet homme qui a gouverné avec cruauté s'adonne au populisme, c'est un populisme ensanglanté ».

avis de demande d'un permis d'alcool

Régie des permis d'alcool du Québec

Toute personne, société ou groupement visé dans l'art. 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis ci-après énumérée, dans les 15 jours de la présente publication, ou s'il y a eu opposition, intervenir en faveur dans les 30 jours de cette publication.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée du certificat attestant de son envoi au requérant ou à son procureur, par poste recommandée, et être adressée à : La Régie des permis d'alcool du Québec, 1 rue Notre-Dame est, suite 9.200, Montréal, Québec, H2Y 1B6.

Nom et adresse du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
2733-8490 QUÉBEC INC. Taverne Tevere 6696, rue Papineau Montréal Dossier: 252-791	Changement de catégorie de la Taverne à Bar	6696, rue Papineau Montréal
CORBO, Jacques Bar la Terrasse Mt-Royal Enr 30, Mont-Royal ouest Montréal Dossier: 317-453	Changement de capacité dans un Bar	30, Mont-Royal ouest Montréal
112418 CANADA LTÉE Paul le roi du Sous-Marin 539, rue Notre-Dame Repentigny Dossier: 845-693	1 Restaurant pour vendre (changement permanent de l'établissement)	539, rue Notre-Dame Repentigny
2757-5000 QUÉBEC INC. Le Bistrot L'Addition 1124, Iberville, lo 101 Repentigny Dossier: 845-529	1 Bar 1 Restaurant pour vendre	1124, Iberville, lo 101 Repentigny
DES ETUDIANTS DE POLYTECH- NIQUE INC. L'Association des Etudiants de Polytechnique Inc. C.P. 6089 Succ. A Montréal Dossier: 846-329	1 Bar danse et spectacles	2550, Ch. de la Poly- technique Montréal
ALIMENTS NATURELS FLEUR SAUVAGE INC. Aliments Naturels Fleur Sauvage Inc. 5561, ave. Monkland Montréal Dossier: 846-600	1 Épicerie	5561, ave. Monkland Montréal
RESTAURANT OGGI INC. Restaurant Oggi Inc. 108, Laurier ouest Montréal Dossier: 507-343	Changement de capacité du Restaurant pour vendre	108, Laurier ouest Montréal
DE NINO PIZZA EXPRESS INC. De Nino Piza Express Inc. C.P. 576, Succ. A Montréal Dossier: 846-568	1 Restaurant pour vendre	6001, De Jumonville Montréal
168228 CANADA INC. Le Neville's Club 2102, de la Montagne Montréal Dossier: 174-565	1 Bar danse	2102, de la Montagne Montréal
2752-5104 QUÉBEC INC. Salle de Billard Le Swimming 3510, St-Laurent, S. 303 Montréal Dossier: 805-341	Bar dans un centre sportif	3643, rue St-Laurent Montréal
GIANNUZZI, Cosmo Bar Restaurant Cosmo & Maurice 485, des Lauréatides, S. 102 Laval Dossier: 698-993	2 Bars dont 1 sur terrasse 1 Restaurant pour vendre	661, des Lauréatides Laval
2756-0515 QUÉBEC INC. Salon de Quilles Concorde Enr 175, rue Victoria Salaberry-de- Valleyfield Dossier: 847-186	1 Bar dans centre sportif	1950, de la Corcorde, S. 25 Laval
CHEVALIERS DE COLOMB (3947) V.J.C. LONGUEUIL Chevaliers de Colomb (3967) V.J.C. Longueuil 1685, Westgate Longueuil Dossier: 847-228	1 Club danse	1685, Westgate Longueuil
SALON DE QUILLES (VILLE LEMOYNE) 300 INC Salon de Quilles (VILLE LEMOYNE) 300 Inc. 1626, Boul. Taschereau Lemoyne Dossier: 559-120	Changement de capacité et autorisation de Taschereau Lemoyne dans 1 Bar existant	1626, Boul. Taschereau Lemoyne

Le président et directeur général
Ghislain K.-Lafamme, avocat

Québec

RÉSULTATS

loto-québec

Tirage du 90-08-08

649

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	1 909 436,80 \$
5/6+	3	240 447,60 \$
5/6	218	2 530,30 \$
4/6	12 322	86,10 \$
3/6	238 678	10,00 \$

11 23 29 30 44 49

VENTES TOTALES: 14 733 273,00\$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 4 000 000,00 \$

PROCHAIN TIRAGE: 90-08-11

Tirage du 90-08-08

Extra

Vous pouvez miser jusqu'à 20 h les soirs de tirage

	NUMÉROS	LOTS
5 4 9 1 9 8	100 000 \$	
4 9 1 9 8	1 000 \$	
9 1 9 8	250 \$	
1 9 8	50 \$	
9 8	10 \$	
8	2 \$	

Tirage du 90-08-08

Extra

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

	NUMÉROS	LOTS
8 14 21 23 32		
35 36 37 39 44		
47 52 53 54 55		
56 57 59 69 70		

Prochain tirage: 90-08-10

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910Directrice:
Lise BissonnetteRédacteur en chef:
Paul-André ComeauRédacteurs en chef adjoints:
Jean Francoeur,
Albert Juneau,
Michel LefèvreDirecteur de l'information:
Jacques Chabot
Directeurs adjoints:
Guy Deshaies, Pierre CayouetteDirecteur des
services administratifs:
Christian Charron

Un député, pas un messenger

Dans Laurier/Sainte-Marie, on en a trop mis

N'en jetez plus, le comté fédéral de Laurier/Sainte-Marie est plein. Rarement aura-t-on vu autant d'opportunistes foncer sur des électeurs qui le méritaient si peu. Il est temps que l'élection de lundi vienne mettre fin à cette surenchère d'épanchements misérabilistes sur fond de règlements de comptes constitutionnels. Piraté par les faiseurs de « messages », ce scrutin en aura au moins produit un : nul ne remplacera M. Jean-Claude Malépart, qui n'a jamais eu le cœur en forme de stratégie. Et qui n'aurait pas reconnu son comté, courtoisé par tout le beau monde qui s'y presse aujourd'hui.

Du côté des libéraux de M. Jean Chrétien, on traîne aux spaghettis populaires l'establishment du parti, à défaut de pouvoir y attirer une base. De M. Francis Fox, fraîchement rallié au chef qu'il répudiait, au sénateur Pietro Rizzuto maître de la caisse, on s'encanaïlle dans le « bas de la ville » pour soutenir la candidature de M. Denis Coderre, un jeune organisateur occupé d'abord à prendre du grade. « Avec Coderre, c'est la guerre à la misère ! », clame-t-il. Nul doute qu'il a déjà gagné la sienne, si jamais elle l'a menacé.

La moisson est plus forte et plus variée du côté du Bloc québécois où tout ce que le Québec compte de souverainistes, anciens et instantanés, de gauche comme de droite, se découvre avec M. Gilles Duceppe une vocation tardive pour la politique fédérale. Les micros débordent de vedettes qui veulent dire au Canada anglais comme le Québec n'est pas content de M. Jean Chrétien, et qui sont prêts à se faire une conscience de tiers-mondistes du centre-Est pour crier la chose aux habitants des Rocheuses. Ça va, ils ont sans doute compris, même les sondages pan-canadiens où baisse M. Chrétien commencent à montrer qu'on défonce une porte ouverte.

L'opportunisme, c'est aussi de flirter avec le souverainisme pour faire monter ses parts. Et les deux candidats moins bien entourés, Christian Fortin pour le Parti conservateur, et Louise O'Neil pour le Nouveau Parti démocratique, pratiquent ce jeu qui dévalorise leur campagne. Autour d'eux, c'est un concours de contorsions mentales. M. Mulroney conspué dans Charlevoix les malheureux qui veulent briser le Canada, mais un aéroport de ses ministres québécois vient prêter main-forte à M. Fortin qui se dit en faveur de la rupture. La leader néo-démocrate aux Communes, madame Audrey MacLaughlin, qui trouvait

hier les accords du lac Meech extrêmement fâcheux pour le Canada tissé serré dont son parti rêve, vient de faire entrer la souveraineté-association dans son glossaire des mots permis, et même souhaitables. Quand la nouvelle se rendra jusqu'aux Rocheuses...

Bref, ce n'est pas une excellente solution à laquelle pourront aspirer lundi les électeurs de Laurier/Sainte-Marie, mais la moins mauvaise du lot.

Ce comté, on l'a assez dit, est l'un des plus pauvres au Canada. Mais ce qu'avait compris M. Malépart, c'est qu'il n'était pas pour autant démuné. Pépinière d'organismes communautaires, animé par une concentration de population gaie qui y amène à la fois ses problèmes et son énergie combative, semé ici et là d'organismes culturels qui freinent sa détérioration, il est en soi une république que nulle mouvance, syndicale ou politique, ne pourra vraiment contrôler. L'important, c'est moins de le servir, comme on dit chez les missionnaires improvisés qui le sillonnent aujourd'hui, que de savoir travailler avec lui.

À cet égard, madame O'Neil, qui mène une campagne vraiment sensible aux besoins du comté, a choisi le mauvais parti. Le NPd fédéral est toujours un mouiroir pour ses recrues québécoises, tenues en laisse comme des dissidents appréhendés. M. Fortin aurait de meilleures chances de se faire entendre, puisqu'il siègerait sur les banquettes gouvernementales, mais sa candidature improvisée n'a jamais levé et on doute qu'il puisse porter Laurier/Sainte-Marie avec l'énergie qu'il faudrait. Quant à M. Coderre, ce faux populiste qui mime Jean Chrétien en croyant les électeurs assez imbéciles pour y voir un Malépart, on le laissera au purgatoire bien mérité où se tient son chef.

Ce qui laisse M. Duceppe, avec son trop-plein d'amis qui en ont trop mis. Avec le Bloc québécois, et tout ce qui s'est agité autour de lui, il aura au moins la visibilité dont Laurier/Sainte-Marie a besoin. Et il semble, par son expérience personnelle et professionnelle, pouvoir assumer la tâche avec intelligence et intégrité. S'il est élu lundi, espérons qu'il liquide vite le « message » anti-libéral qu'on lui confie. Laurier/Sainte-Marie n'a pas besoin d'un télécopieur branché sur le Canada, même s'il répand une nouvelle intéressante, mais vivement d'un bon député.

— LISE BISSONNETTE

Les prudences européennes

Comment interpréter la réunion de l'OTAN sur la crise du Golfe ?

LA RÉUNION des ministres des Affaires étrangères des pays-membres de l'OTAN, ce matin à Bruxelles, sera évidemment consacrée à l'annexion du Koweït par l'Iraq. Au moment où l'avant-garde du corps expéditionnaire américain s'installe en Arabie saoudite, la consultation entre Washington et ses alliés revêt une importance capitale.

La sécurité de l'approvisionnement pétrolier, les menaces sur l'économie mondiale, le danger d'une confrontation armée dans la région du Golfe, toutes ces considérations dominent les préoccupations des chancelleries. Mais, à l'arrière-plan de ces grandes manœuvres, on voit déjà se profiler l'esquisse d'une nouvelle répartition du pouvoir au lendemain de la fin de la guerre froide. Et c'est ce qui accroît le degré de prudence des diplomates pourtant peu enclins à faire preuve d'audace.

Les Européens ne s'y sont pas trompés, qui ont convoqué *in extremis* une réunion des ministres des Affaires étrangères de la Communauté économique européenne avant la session de l'OTAN. Il s'agit pour eux de tenter une harmonisation de leur point de vue avant de se trouver en présence du chef de la diplomatie des États-Unis, M. James Baker. L'objectif n'est pas de boudier les mesures déjà mises en oeuvre par Washington. Ces dernières font l'affaire de la plupart des gouvernements

européens beaucoup plus tributaires du pétrole du Golfe que les États-Unis ou le Canada. La mémoire des deux premiers chocs pétroliers est trop vive pour qu'on n'applaudisse pas au moins secrètement à la résolution dont fait preuve le président Bush, lui qu'on taxait volontiers de pusillanimité il y a encore quelques mois.

L'OTAN devrait-elle se transformer en gendarmerie du monde, à tout le moins des intérêts de l'Occident ? Hier encore impensable, cette question hante maintenant les gouvernements des pays signataires de la Charte de l'Atlantique Nord. Derrière cette question, une inquiétude de plus en plus avouée : la possibilité de voir les États-Unis évoluer vers une forme de comportement hégémonique. L'affaïssement de l'URSS comme puissance militaire consacre de fait la suprématie de Washington. Les Européens le comprennent fort bien et n'envisagent pas cette possibilité d'un œil serein.

Les propos antérieurs du chef de la diplomatie américaine quant à l'avenir de l'OTAN dans une Europe débarrassée de la menace soviétique avaient déjà fait sourciller plus d'un Européen. Ainsi s'explique la méfiance des Douze au moment où Washington assume effectivement le leadership dans la riposte aux visées du maître de l'Irak.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

Les jeunes libéraux et l'emploi

La nécessaire articulation entre l'économie et le social

APPARTENIR à une génération étique succédant aux générations piéthoriques du *baby-boom* soulève plus d'un point d'interrogation.

Sur le travail, par exemple : les tendances du marché, son encadrement...

Ainsi, dans un document destiné à alimenter la discussion à leur congrès de la Pocatière, en fin de semaine, la Commission-jeunesse du Parti libéral du Québec exprime plusieurs inquiétudes : un taux de chômage, bien sûr, qui se maintient à un niveau anormalement élevé ; le clivage de plus en plus prononcé entre les bons emplois et les autres ; la stagnation de l'embauchage dans le secteur public ; les disparités salariales entre les hommes et les femmes ; les obstacles à la syndicalisation dans la petite et moyenne entreprise dans des secteurs d'activité très concurrentiels... Et la liste pourrait s'allonger.

Que faire ?

À contre-courant des auteurs des rapports Gobeil, Scowen et Fortier, les jeunes libéraux misent gros sur l'intervention du gouvernement qui, estiment-ils, « détient les principaux leviers pour agir sur la situation » : c'est tout le « contrat de travail des Québécois » qu'il faut revoir, notamment dans un souci d'équité entre les générations.

De là un train de propositions qui appellent une action gouvernementale directe et énergique sur le marché du travail : législation coercitive imposant l'équité salariale pour les femmes et l'accès à l'emploi pour les jeunes, les femmes et les immigrants ; interdiction de certaines clauses des conventions collectives instaurant des échelles salariales à double palier ; égalité de traitement pour le travail à temps partiel aussi bien en ce qui touche la rémunération que les avantages sociaux ; contrôle des agences de louage de main-d'œuvre ; surveillance accrue du travail à domicile et mise en place de mesures visant à son élimination éventuelle...

Une première lacune de ce document de réflexion : on n'y trouve rien sur les tendances démographiques actuelles et leurs répercussions ambiguës. D'une part, la chute du taux de natalité réduit le nombre des nouveaux arrivants sur le marché du travail, ce qui devrait faciliter leur intégration, alors même que toute une génération approche de l'âge de la retraite. D'autre part, la faiblesse numérique de la relève n'est pas sans conséquences économiques : fléchissement de la demande, baisse de l'investissement et de l'emploi, puisque le dynamisme démographique est un facteur essentiel de croissance. Ambiguïté également d'une situation où les personnes actives sur le marché du travail de demain devront porter un fardeau fiscal très lourd, peut-être même démesuré, ne fut-ce qu'en raison de la « note d'apicerie » que chaque budget gouvernemental leur refile, mais aussi à cause des coûts d'un régime de retraite insuffisamment capitalisé et des soins de santé exigés par une population vieillissante, plus consciente de son propre « pouvoir gris » auprès des pouvoirs publics et, partant, plus revendicatrice.

Deuxième lacune : les jeunes libéraux, inquiets, donnent tête baissée dans l'interventionnisme sans se poser la moindre question sur l'impact des mesures qu'ils proposent.

La Commission-jeunesse presse le gouvernement, dans un premier temps, de « maintenir » une politique économique qui soit favorable à la création d'emplois ; et, dans un deuxième temps, de faire de la qualité des emplois l'objectif central de cette même politique.

Deux objectifs, donc, non pas contradictoires, mais à tout le moins concurrents, entre lesquels il faut composer. La réflexion des jeunes libéraux fait silence sur cette articulation, plus que jamais nécessaire, entre l'économie et le social.

— JEAN FRANCOEUR

Finies les vacances . . .

BILLET

CLAIRE BEAUDRY

CETTE ANNÉE, j'ai décidé de revoir Saint-Joseph-de-la-Rive en Charlevoix. À ses pieds, le traversier vers l'Île-aux-Coudres. Sur ses épaules, le très beau village des Éboulements. Contrairement à Notre-Dame-du-Portage, terre-jardin au niveau de la mer, la rive nord n'est que fiords et montagnes qui coupent de façon majestueuse dans le Saint-Laurent. À quelque palier où l'on soit, on est en belle vue et toujours époustoufflé de la « vastitude » et de la splendeur des paysages. Sur le quai ou sur la longue grève à marée basse, ou en promenade dans l'anse aux foins salés, l'air du large et l'odeur de varech nous taquinaient le nez et le cri rauque des goélands nous accompagnent partout.

À travers champs, bois et sentiers, les arbres, arbustes et fleurs sauvages répandent dans l'air un parfum incroyable, telles les mauvaises herbes à longue tige, de ton rose bleuté ou blanc, qui embaument les salles de séjour des hôtels de l'endroit. Au couchant, tournant derrière la muraille laurentienne tissée de roc et de forêt dense, le soleil dessine sous les nuages diaphanes comme voiles des tons d'une douceur et d'une beauté qu'aucun peintre n'a encore égales. Plus tard, la pleine lune, ballon lumineux et phare de la nuit, éclaire un long pétrier rouge ronronnant vers Québec ou

l'océan, son rythme se mêlant à celui de la marée montante.

Certes à Saint-Joseph-de-la-Rive, il y a le traditionnel magasin général, le boulanger de père en fils, la Boutique des Santons de Charlevoix, le Musée des Chantiers maritimes, trois ateliers de peinture et d'excellentes tables. Mais il faut à tout prix s'attarder à la Papeterie Saint-Gilles, fondée en 1965 par le poète, professeur et dramaturge Monseigneur Félix-Antoine Savard ; on y fabrique, selon l'ancienne tradition chinoise, du papier chiné et vélin de fine texture. Il faut aussi entrer dans la petite église de bois blanc sise en bordure de mer.

Son curé Jean Moisan, véritable puits d'énergie et d'humour, accueille les fidèles sur le perron par des roulades de rire dignes de vagues déferlant sous le quai à l'arrivée du traversier. Il célèbre la messe dominicale avec le plus grand sérieux en vingt-cinq minutes, y compris une courte homélie remplie de sagesse. À la tombée du jour, ne l'accostez que rapidement car tout en marchant, il écoute sur son baladeur au laser la quarante-et-unième de Mozart ou le double concerto pour violon de Bach.

Par temps clair, prendre le traversier et faire le tour de l'Île-aux-Coudres constitue une balade formidable d'une trentaine de kilomètres. Chemin faisant, quitter la route de ceinture nous mène vers la Pointe-à-l'Île, le Père Labrosse, S.J. Il paraît qu'à sa mort en 1765, sur le coup de minuit, toutes les

cloches des églises ont sonné seules. Légende ou miracle, qui sait ? Un autre arrêt s'impose afin de déguster une bonne soupe aux gourganes. Et aussi une tarte au sucre : « on peut vous la dégourdir, si vous voulez », ce qui signifie tout simplement la réchauffer.

Je me suis baignée au fleuve comme autrefois, mais selon les dires des gens du pays : « L'eau coupe le jarret et fait branler la pointe du cœur ». Le jour où je me suis vantée de nager quotidiennement vingt longueurs dans la piscine turquoise d'eau salée de l'Hôtel Beauséjour chauffée uniquement par le soleil, on m'a retournée que la piscine de Robert Bourassa était, elle, argentée, on sait bien l'économie... et celle du pape remplie d'eau bénite, ben sûr !...

Comme le temps file en vacances ! Flânerie, baignade, promenade sur terre et sur mer, rencontres et retrouvailles et parfois seule, pure contemplation et méditation sur la beauté du monde. Un jardinier du coin riposta au musicien renommé Gilles Tremblay qui vit et compose à Saint-Joseph durant l'été : « Ce n'est pas le temps qui passe mais c'est nous qui passons ». À soixante-huit déjà, je voudrais arrêter le temps, tout au moins prolonger l'été charlevoisien afin d'écouter encore longtemps, à l'instant même où j'écris, la chanson fraîche et limpide de l'eau qui dévale sur les cailloux ronds, rutilants et joyeux de la jolie rivière Boudrault.

LETTRES AU DEVOIR

Vers un Québec, État policier ?

CES JOURS derniers, c'était au tour de la communauté gaie et lesbienne de Montréal de subir à deux reprises la charge des « agents de la paix ».

Qui seront les prochaines victimes ? Quelle formation reçoivent donc nos policiers et policières ? Leur apprend-t-on à jouer de la matraque gratuitement et sauvagement à l'égard des protestataires pacifiques et des minorités ?

Tabasser les étudiants, les « nègres », les « sauvages » et les « tapettes » en prétextant faire respecter la loi, est-ce la vocation de ceux et celles qui sont en place pour nous protéger ?

Il est facile de constater que le Québec a un besoin urgent de leaders politiques capables de prendre des décisions intelligentes et rapides ; de dénoncer et de lutter contre la discrimination et la violence policière ; d'être à l'avant-garde dans l'adoption et le respect de mesure législatives pour la justice et l'équité sociale ; et de cesser de refléter les préjugés qui persistent à l'égard des « minorités » visibles, invisibles ou à venir.

Une vigilance extrême des Québécois et des Québécoises sera donc de rigueur dans le processus de choix de société qui s'amorce. La nécessité du pays à concrétiser semble faire l'unanimité mais il est impérieux de se doter d'un bon pays.

— BERTRAND MARTIN

Montréal, le 23 juillet

Qui sont les vrais Amérindiens ?

SPONTANÉMENT, dans cette tempête amérindienne bousculant le Québec et tout le Canada, je suis sympathique à la cause autochtone. C'est vrai que nous, les arrivants, avons passablement contribué à modifier et à polluer la vie des premières nations. Mais il est également vrai que mon ancêtre, Jacques Desmarêts, natif d'Île-de-France, sans doute déçu de sa patrie à certains égards, a choisi de prendre ses distances et de traverser l'océan. Arrivé ici, en 1664, il a sans doute jugé utile de prendre également ses distances vis-à-vis de ce qui se brassait sur la terre ferme puisqu'il s'est installé dans l'île Bouchard, en plein Saint-Laurent, une île qui, sauf erreur, ne fait pas partie de vos revendications territoriales. Donc, il avait du flair !

Tout ceci pour en arriver à l'objet de mon questionnement : autant je suis spontanément sympathique à la cause autochtone, autant je me sens impuissant à identifier qui sont les vrais autochtones ! Je ne peux m'empêcher de penser que le niveau de méprisage atteint au Québec et au Canada rend le processus d'identification complexe ! Et je me demande comment les organisations amérindiennes peuvent-elles s'y retrouver ? Serais-je un autochtone qui s'ignore et pourrais-je participer aux retombées des négociations en instances ?

Comment pouvez-vous vous assurer que les gains que vous procureront les négociations en cours ne serviront que ceux et celles qui y ont droit ? Ne croyez-vous pas que la question d'identité, pas du tout abordée dans le débat, est fondamentale et contribuerait, si elle était clarifiée, à

promouvoir la légitimité de vos initiatives ?

Au lieu d'investir dans l'achat d'armes modernes de destruction, ne croyez-vous pas que quelques émissions de télévision permettant à une population sincère mais divisée de mieux comprendre vos mobiles de base, vos critères de regroupement et vos objectifs, contribueraient davantage à bâtir des liens utiles et efficaces à long terme ?

— GILLES DESMARAIS

Val-des-Monts, le 31 juillet.

D'octobre 1970 jusqu'à nos jours

Témoignage de solidarité avec la communauté gaie (lu par Jacques Galpeau au parc Lafontaine lors du rassemblement des lesbiennes et gays contre la violence, dimanche le 30 juillet 1990)

EN TOUTE solidarité avec la communauté gaie, nous sommes outragés de constater que d'octobre 70 jusqu'à nos jours, les forces policières du Québec n'aient rien appris, n'aient rien compris des droits de la personne, du respect des opinions et des choix de leurs prochains. Leur attitude est en tous points condamnable et inacceptable. Nous demandons instamment aux autorités policières de recevoir les plaintes à ce sujet et d'interdire toute violence répressive des manifestations pacifiques.

(Ce témoignage porte la signature de Pauline Julien, Gérard Godin, Jacques Galpeau, Luce Guilbault et Pascale Galpeau)

Montréal, le 1er août.

Le jeu, facteur de développement

DANS son éditorial du 25 juillet « La main et non la joue », Lise Bissonnette laisse entendre que ceux qui s'opposent à un casino dans Charlevoix pourraient être les mêmes qui appuient, de façon romantique selon elle, ces promoteurs de jeux de hasard que sont les Warriors. Sans doute cette affirmation de la directrice du DEVOIR est-elle un peu grosse, mais néanmoins elle met le doigt sur une triste réalité : l'établissement de casinos semble être un des seuls projets économiques facilement accessibles à une région comme Charlevoix ou encore à une réserve amérindienne.

Dans ce Québec où les inégalités sociales perdurent et où les régions périphériques sont devenues des lieux de sous-développement importants, il ne faut pas s'étonner que des gens de Charlevoix souhaitent un casino dans leur région. De même, il serait ridicule de lancer la pierre aux Warriors qui se sont aussi appuyés sur ce moyen peu reluisant pour faire de l'argent et briser un tant soit peu le cercle de leur misère. Dans les deux cas, des conséquences sociales s'ensuivent et une seule vraie raison motive cette acceptation : le casino devient un projet économique rentable dans un contexte de sous-développement économique où les gouvernements ne réussissent plus qu'à offrir de l'aide sociale ou des prestations d'assurance-chômage.

Faudra-t-il attendre un blocage de route dans une région périphérique ou pire encore une barricade, pour que l'on songe à s'intéresser au sort de ces milieux de vie. En plusieurs points leur sort ressemble à celui des Amérindiens et leur lot est l'oubli et le désintéressement avec comme voie de sortie des casinos qui accentuent la marginalisation et le sous-développement.

— SERGE GAUTHIER

Notre-Dame-des-Monts, le 6 août.

La redécouverte de l'Amérique

SANS le faire exprès, j'ai trouvé à la bibliothèque ici de quoi faire cesser à tout jamais des conflits dans le genre de celui d'Oka.

Les gens lisent si peu, dit un auteur moderne, que le métier d'écrivain, comme celui de pasteur, est un anachronisme. C'est dommage. C'est surtout par les livres que l'on apprend.

Le livre dont il s'agit ici, un beau et bon livre, a pour titre *Les Grandes Datas des États-Unis*, publié en 1989, chez Larousse. C'est l'oeuvre de trois spécialistes en histoire, sous la direction de l'un d'eux : André Kaspi.

Voici ce qu'on y lit dans les trois premières phrases, du premier paragraphe, du premier chapitre : « Immense sous-continent couvrant près de 20 millions de kilomètres carrés, l'Amérique du Nord a été envahie et « découverte » à plusieurs reprises. Les populations indigènes rencontrées par les premiers explorateurs européens n'étaient elles-mêmes pas autochtones. Les Amérindiens sont venus d'Asie orientale à différents moments de la préhistoire. »

Au boulot, comme tout le monde.

— LUCIEN PAQUIN

Saint-Boniface, Man., le 31 juillet.

Marie, l'asthmatique

MARIE, cette patiente asthmatique qui dénonçait récemment la présence d'un fumoir, près de sa chambre à l'hôpital de Joliette, est décédée à l'âge de 49 ans.

Les autorités ont répondu à son appel et le fumoir fut fermé.

Cependant, en lui rendant visite, j'ai vu de nombreuses personnes fumer dans cet hôpital, où cela est pourtant interdit si l'on s'en croit les affiches placées un peu partout sur les murs.

Se décrivant comme une asthmatique au dernier degré, Marie avait eu l'appui de nombreux employés dans sa lutte pour un environnement plus sain. Quelques jours après la parution d'un article dans le journal local, on interdisait de fumer dans cette salle de repos composée de pavements.

Marie, ma parente a livré son dernier combat. Je souhaite que sa lutte pour la vie servira de modèle pour les établissements de santé où la fumée de cigarette a encore « préséance » sur les maladies.

— LÉON ROBICHAUD

aumônier à l'hôpital de Sainte-Anne-de-Bellevue Valleyfield, le 1er août.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe : enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5738

« LE DEVOIR » (USPS # 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

La CÉE ou le magnétisme d'une réussite

En France, plus de la moitié de la législation est communautaire ou sous influence communautaire

JEAN-YVES GRENON

Diplomate à la retraite et ancien ambassadeur, l'auteur enseigne à l'Université Laval et à l'Université canadienne en France

POUR le droit international et la science politique, la CÉE reste un phénomène *sui generis* presque indéfinissable en termes classiques. En effet, tout en étant plus qu'une Organisation internationale de simple coopération intergouvernementale, la CÉE n'est pas un État, même si dans l'exercice des compétences qui lui sont propres, elle agit souvent comme un État, par exemple au GATT et dans la conclusion des traités de commerce. Sa puissance réelle, équivalant à une nouvelle puissance publique, lui vient de la mise en commun, par la volonté de ses États membres, et de l'exercice conjoint de vastes compétences « gouvernementales », qui auparavant étaient l'apanage exclusif des souverainetés nationales.

« Communautariser » les intérêts

Ainsi, la CÉE s'est vu attribuer — progressivement mais définitivement — les compétences qu'elle peut mieux exercer que ses États membres individuellement. C'est le principe de « subsidiarité » que vient de rappeler le président Giscard d'Estaing devant le Parlement européen. Il en résulte qu'en France, pour ne citer qu'un seul État, plus de la moitié de la législation est communautaire, ou sous influence communautaire. En outre, le « nouvel ordre juridique » qui découle de la CÉE est lui aussi de nature supranationale et il s'impose, uniformément à toutes les personnes, physiques et morales, et sa primauté sur les lois nationales qui lui seraient contraires est maintenant acquise.

Mais « communautariser » des intérêts économiques majeurs ne voulait pas dire, pour Jean Monnet et les autres pères du Traité de Rome, homogénéiser les caractéristiques propres à chaque peuple européen, au contraire. C'est ainsi que le succès remporté par la CÉE l'a été dans le respect des identités nationales, au plan politique comme au plan social et au plan culturel.

On a pu noter que, surtout depuis la « relance européenne » de 1987, les mesures communautaires prennent de plus en plus la forme de directives, i.e. des décisions dont le résultat s'impose aux États membres tout en laissant à chacun d'eux



L'édifice abritant le siège de la Communauté économique européenne, à Bruxelles.

le soin de les adopter juridiquement par la voie de sa procédure législative ou administrative nationale et, en somme, selon son génie propre. Ce sont aussi les tribunaux nationaux qui appliquent le droit communautaire.

Dans le même sens, on note la nouvelle approche de Bruxelles qui admet comme suffisante la simple « reconnaissance mutuelle » des normes et règles techniques nationales — au lieu d'exiger (comme auparavant) des normes uniformes pour tout et pour tous — quitte à imposer certaines normes fondamentales applicables à l'ensemble de la CÉE. L'« harmonisation » totale dont ont rêvé certains eurocrates n'est plus préalable à l'intégration européenne.

Ce n'est pas demain que le « citoyen européen » renoncera à sa nationalité française, anglaise, allemande ou autres, même si son nouveau passeport témoigne également de son « allégeance », la communautaire.

Ceci dit, « la Communauté, ce n'est pas seulement un grand marché. C'est aussi un espace économique et social sans frontière, ayant vocation à se transformer en une Union politique ».

De toutes les décisions prises en 1990 par le Conseil européen (i.e. les chefs d'État et de gouvernement), la plus importante pour

l'orientation finale de la Communauté est celle visant à déclencher, dès décembre prochain et symboliquement de nouveau à Rome comme en 1957, le processus devant mener, d'ici la fin de 1992 (peut-être après le départ de Mme Thatcher), à l'adoption d'un projet concret — l'actuel étant encore nébuleux — destiné à unir (avant la fin du siècle) sous forme politique des États membres actuels et futurs de la CÉE.

L'union politique

S'agira-t-il d'une sorte de « confédération » dont le président Mitterrand a lancé l'idée, encore imprécise, ou d'une autre forme d'association d'États souverains, qui sait ? Rappelons que cet objectif d'une « union sans cesse plus étroite » était stipulé textuellement dans le préambule du Traité de Rome.

La dynamique propre à un véritable marché commun appelle, à terme, la création progressive d'une Union économique et monétaire comme moyen ultime d'assurer un libre échange égalitaire parfaitement concurrentiel. C'est pourquoi le Conseil européen vient de décider également que le 13 décembre prochain sera donné le coup d'envoi du futur traité portant création d'une telle Union, l'UEM. C'est ce qui permettra d'adopter

une monnaie commune, ou unique, sous l'autorité d'un système européen de banques centrales (EUROFED), ou d'une seule banque centrale pour les Douze. L'Union conduira aussi à la convergence des politiques macro-économiques de ses membres.

À noter que depuis le mois dernier, les capitaux des individus comme des sociétés passent d'un pays à l'autre sans contrôle de l'État. On peut également obtenir des chèques de voyage libellés en ECU, la monnaie de compte européenne. Il y a même une pièce de monnaie frappée en ECU qui circule officiellement en Belgique. Même la réticente Albion se prépare à intégrer le Système monétaire européen (SME) actuel. Ce sont là des signes avant-coureurs qui ne trompent pas.

Dans ce domaine on avancera sans doute avec prudence et circonspection, comme dans un champ de mines, car il touche au cœur de la souveraineté réelle par le biais du budget, de la fiscalité etc.

Entre temps, les efforts immédiats de Bruxelles portent sur l'adoption des quelque trois cents dernières mesures visant à créer, d'ici la fin de 1992, un véritable « espace unique européen » où les échanges de tous les biens et services se fe-

ront sans entraves douanières, techniques ou administratives. C'est dans ce but que l'« Acte unique européen » a été ratifié en 1987, de manière à permettre d'accélérer le processus décisionnel, en remplaçant, sauf exception, la paralysante unanimité au conseil des ministres par la pratique de la majorité qualifiée des voix pondérées.

Mais, contrairement à ce que l'on entend souvent, cette relance du Marché commun, baptisée « Europe 92 », ne constitue pas une échéance juridiquement impérative ; il s'agit plutôt d'un objectif à atteindre dans le cadre d'un processus qui va nécessairement se poursuivre bien au-delà de 1992.

À préciser également qu'à la fin de 1992 l'harmonisation européenne restera encore imparfaite puisque dans divers domaines commerciaux, environnementaux, sociaux et autres, un reliquat important de lois nationales cohabiteront encore parallèlement avec une abondante législation communautaire. On s'attend également à ce que certaines « féodalités » commerciales (comme les marchés publics des télécommunications) profitent encore d'un protectionnisme national déguisé (même s'il est battu en brèche par la CÉE).

Une idée à analyser

C'est pourquoi, nos gens d'affaires, une fois identifiés leurs avantages comparatifs par rapport au marché européen, auront encore tout intérêt, même après 1992, à choisir soigneusement le pays de la CÉE (ou de l'AELÉ) où il conviendra le mieux d'implanter leurs niches commerciales de manière à bénéficier au maximum de la « libre pratique » offerte à l'intérieur du plus vaste marché intérieur du monde occidental (même si ce marché sera devenu de plus en plus concurrentiel et spécialisé).

Les divers régimes de sécurité sociale, la fiscalité, les taux d'intérêt, les taux d'inflation (qui actuellement varient du simple au double dans la CÉE), le climat culturel, la centralisation des services et inventaires, sont autant de facteurs qui varient encore d'un pays à l'autre et qui sont donc déterminants pour l'étranger qui veut faire affaires dans la zone CEE.

En conclusion, il ressort que non seulement nos gens d'affaires, mais également tous les citoyens soucieux de notre destin ont tout intérêt à suivre de plus en plus près les développements rapides qui ont lieu dans le cadre de la CÉE, un marché à développer et une idée à analyser soigneusement, à titre prospectif.

Balkanisation ou marché unique ?

CLAUDE CARDINAL

L'auteur est avocat

APRÈS la déréglementation qui n'en a jamais été, en passant par le « décloisonnement par filiales », ce qui est plus conforme, un éminent consultant parlait de la « balkanisation des institutions financières » (voir LE DEVOIR du 15 mai 1990). Le terme est étonnant puisqu'il réfère à une situation géopolitique d'avant 1914 qui engendra divisions et guerres.

Il n'y a pas de menace d'une « balkanisation des institutions financières ». Celles-ci ne seront pas balkanisées, c'est-à-dire divisées en parties minuscules. Le système financier canadien repose sur quatre secteurs d'activités (les quatre piliers) et deux niveaux de compétence législative. En fait, il faudrait parler de trois piliers puisque les grandes maisons de courtage en valeurs mobilières ont été avalées par les banques. Il n'y a là rien qui suggère une balkanisation sauf pour ceux qui souhaitent des institutions financières capables par elles-mêmes d'offrir tous les produits.

Ce nouveau concept, sans doute dit pour frapper l'imagination, appelle à une urgence d'agir pour l'harmonisation législative entre les autorités de contrôle des institutions financières au Canada à l'aube de l'Europe 1992 et suite au libre-échange. Un comité sénatorial présidé par M. Buckwold a abordé récemment cette question.

Ce comité sénatorial s'est interrogé sur le maintien de certaines dispositions limitatives à l'égard des étrangers. C'est le cas de la limite du 16 % selon laquelle les banques étrangères, sauf les banques américaines exclues par le traité du libre-échange, ne peuvent détenir des actifs canadiens dépassant 16 % de l'actif bancaire total canadien. Ce pourrait être aussi la question de la règle du 10-25 dont l'objet est de ne permettre à aucun étranger de détenir plus de 10 % des actions votantes d'un assureur ou d'une fiducie et à tous les étrangers de détenir plus de 25 % des actions votantes de ces mêmes institutions, sauf accord du ministre.

On peut comprendre les interrogations du comité quant on voit la forteresse Europe prendre corps. Il est normal de s'interroger sur ses politiques à l'égard des étrangers, donc des Européens, pour ne pas en subir les représailles.

Mais la balkanisation a bien peu à faire avec cette situation. Le système bancaire canadien est totalement sous la compétence d'Ottawa. Le gouvernement fédéral peut aisément lever la limite du 16 % comme il l'a fait pour les banques américaines.

De même, puisque le gouvernement fédéral régit la plupart des grandes sociétés canadiennes d'assurance et de fiducie, il peut agir. Il n'en tient qu'à lui. Mais encore faut-il qu'il sache ce qu'il veut.

Il est étonnant que certains considèrent comme des problèmes d'intendance les questions de la propriété des institutions financières qui touchent tant la propriété nationale que les liens commerciaux. Les banques n'ont pas vu de l'intendance dans l'autorisation accordée à American Express (Amex) d'ouvrir une banque au Canada. En fait, la question des liens commerciaux hypothèque l'ouverture sur l'étranger puisque ceux-ci existent ailleurs. Ce serait créer un déséquilibre que d'interdire aux institutions canadiennes ce que les compétiteurs sont en mesure de faire.

Il est généreux de proposer un marché financier national unique pour 1992. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Inévitablement pour ce faire, la question des liens commerciaux devra être solutionnée d'une manière concordante avec ce qui se fait en Europe puisque le défi semble venir de là-bas. La position du Québec sur cette question pourrait servir de modèle.

Est-ce qu'un tel marché unique requiert la distribution de l'assurance générale par les banques ? Cette question a bien peu à voir avec l'Europe de 1992 parce que les banques étrangères ne viennent pas ici ouvrir des réseaux de plusieurs centaines de succursales. Ce n'est pas la clientèle de l'assurance-habitation qui les intéresse.

Le système financier canadien existe. Ce qui importe c'est de l'adapter à l'environnement international. S'ouvrir au marché, c'est autre chose que des règles protectionnistes comme celle du 16 % et des obsessions quasi convulsives sur les liens commerciaux.

Le gouvernement fédéral étudie depuis 1985 la réforme des lois sur les sociétés d'assurances, de fiducie et sur les banques. Il nous annonce régulièrement un projet de loi. Il semble bien que l'attente durera encore longtemps.

Il est un exemple où l'harmonisation existe au Canada. C'est celui de l'industrie des valeurs mobilières. Pourtant le gouvernement fédéral est absent de ce champ d'activités.

L'avenir culturel des Amérindiens

Entre la recherche de l'authenticité et la participation au monde moderne

ANDRÉ THIBAUT

L'auteur est sociologue et membre du comité de rédaction de la revue Possibles

LA CHICANE constitutionnelle entre anglophones et francophones autochtones l'occasion d'exiger une voix au chapitre dans le débat. Ils l'ont fait en claironnant bien haut le principe de leur propre spécificité culturelle, type de discours qui se double toujours d'aspirations à participer à la société à part entière. La question amérindienne rappelle le fait que, quel que soit son degré de souveraineté, le Québec sera divers, en réfléchissant sur les réponses souhaitables au défi autochtone je voudrais proposer du même coup un exercice sur les exigences du pluralisme que ne pourra éviter un Québec moderne.

Authenticité ou intégration culturelle ? D'abord, ce serait une erreur de définir la culture « universelle » dominante comme celle des Blancs. Elle forme une synthèse nourrie des apports de toutes les cultures particulières. Par exemple, la promotion de la femme n'est pas une valeur occidentale — la tradition occidentale est sexiste ; il s'agit d'une valeur nouvelle, moderne, transculturelle, et d'un défi que chaque culture doit relever à sa façon. Shakespeare, les Pyramides, le jazz, le yoga et les masques africains appartiennent à toute l'humanité.

La dépendance économique

Cette culture transmet les connaissances et habiletés nécessaires à la modernisation tant technique que sociale. À partir du moment où les Amérindiens accèdent à l'automobile et au système de son, cela les plonge dans une dépendance asservissante de ne pas en apprendre à l'école le fonctionnement. S'ils maîtrisent aussi cette compréhension, il leur revient de décider ensuite comment ils s'en servent.

Mais le constat d'un besoin ne garantissant pas sa satisfaction. Qu'arrive-t-il aux communautés amérindiennes si elles ne s'approprient pas la double compétence, et de leur propre culture et de la participation au monde moderne ? Il n'en résultera que des manques : manque d'une originalité propre, de mémoire, de fierté, de projets, d'une part ; manque de moyens de se mêler au reste de la société et d'y être acceptés, d'autre



Un groupe d'Amérindiens du Québec a présenté en 1985 un spectacle de danses traditionnelles à la Place d'Armes, à l'occasion d'un congrès international à Montréal.

part. Il s'y développera une culture de la pauvreté. On y considérera la dépendance économique comme normale, d'où un fonctionnement végétatif, observé par plusieurs : nonchalance, surconsommation d'aliments et d'alcool. Ces comportements engendrent la haine de soi. Il en résulte une amertume qui ne fait que renforcer la recherche de compensation alimentaire et éthique.

Que reste-t-il à l'individu pour s'affirmer ? La violence et la délinquance ! Autrement, il s'enfonce dans une absence totale d'intérêt et d'ambition. Impossible alors d'assurer un traitement cas par cas, quel que soit le nombre de travailleurs sociaux affectés au replâtrage de ces fissures trop profondes.

Par une double compétence, ces populations peuvent au contraire se donner un véritable choix entre le maintien de leur spécificité territoriale ou l'insertion dans le monde urbain.

Par la première compétence, elles acquièrent l'opportunité de choisir et de maîtriser leur développement.

Elle s'achemineront vers l'appropriation et le contrôle des activités économiques existantes sur leurs territoires : exploitation forestière, faunique, minière, hydro-électrique. Elles géreront autrement certaines ressources. Elles mettront systématiquement en valeur le potentiel touristique des régions nordiques, en l'ouvrant davantage à une clientèle familiale et de classe moyenne.

Pour une nouvelle infrastructure culturelle

Elles valoriseront par l'élevage et l'industrialisation certaines formes de chasse et pêche. Elles utiliseront les découvertes de la chimie moderne pour l'exploitation des dérivés du bois et de nouveaux traitements des métaux. Elles amélioreront leur autosuffisance alimentaire par le développement de l'horticulture en serres. Bref, elles créeront mille variations originales conformes à leur caractère et à leur environnement.

Les conditions d'exercice de tous ces droits requièrent des modifications profondes à l'infrastructure cul-

turelle du Québec et du Canada.

Les habitants de régions périphériques, Blancs ou Amérindiens, doivent posséder les moyens de dire leur propre culture : médias communautaires, fêtes, festivals, événements artistiques locaux, écomusées. Sur ce dernier point, je conserve le souvenir très vivace d'avoir beaucoup appris en une heure sur l'île de Lewis, la plus éloignée et la plus démunie des Hébrides au large de l'Écosse, en visitant un petit musée monté par les élèves d'une école (aidés un peu par leur professeur sans doute). Cette condition est la plus facile puisqu'elle dépend de la dynamique culturelle interne du milieu. Elle n'en servira pas moins de base à tout le reste.

Il leur faut les moyens de dire aux autres leur culture, par l'accès aux grands réseaux médiatiques, à l'édition et à la distribution du texte écrit, à des programmes d'échanges et à des tournées d'artistes. Cela suppose une volonté politique qui renverse la pesanteur des rapports de force, par des programmes vigoureux et pré-

cis. Cette situation confronte la production locale à l'émulation des ligues majeures. Lorsqu'il arrive à Radio-Canada, pour appliquer sa politique de contributions régionales, d'abaisser ses exigences de qualité et d'intérêt, cela discrédite les régions au lieu de les valoriser.

Enfin les régions ont besoin de moyens de rester en contact avec la culture « universelle ». En ce qui touche les médias, il est urgent d'améliorer encore la communication par satellite pour qu'une communauté, où qu'elle soit, accède au meilleur de la production nationale et internationale. L'auteur de *Roger and me* termine son film sur l'agonie de la ville de Flint en précisant que son film ne pourra pas être vu à Flint parce qu'il n'y reste plus de salle de cinéma, et on peut se demander quel accès les gens de la rive ouest de Chicago ont eu aux représentations de *West Side Story*. De telles absurdités illustrent à quel point il faut des programmes vigoureux de tournées d'artistes en régions, de troupes, de conférences.

Des artistes étrangers

Et que ces programmes soient connus ! J'ai appris à une classe d'une vingtaine d'adultes, formateurs d'adultes dans la région de Chibougamau, que le Conseil des Arts défraie le cachet et le transport d'un écrivain invité à lire ses œuvres publiquement. Le réseau français des Maisons de la culture offre un modèle. Dans plusieurs domaines aussi expérimentaux que la danse contemporaine, certains interprètes québécois ont plus de facilité d'effectuer des tournées en France qu'au Québec ! J'estime tout à fait pensable de présenter un spectacle par semaine au lac Mistassini, incluant des artistes étrangers. L'industrie du voyage organisé a encore à développer l'immense marché potentiel du voyage culturel.

Il importe de signaler aussi l'urgence d'un catalogue informatisé qui permette une très large circulation des livres à travers tout le circuit de bibliothèques.

Finalement, l'orientation des politiques culturelles ne se fait adéquatement qu'entre partenaires consentants ; pour avoir vraiment leur mot à dire, les Amérindiens ont besoin de leurs propres conseils régionaux de la culture, pleinement reconnus comme interlocuteurs par les gouvernements.

Garavou vous dit :

ATTENTION!

CSST

Le président colombien met un frein à l'extradition des trafiquants de drogues

BOGOTA (AFP) — Le nouveau président colombien César Gaviria a annoncé hier une réduction du recours à l'extradition des trafiquants de drogue grâce à une réforme de la justice colombienne.

Au cours de sa première conférence de presse depuis son investiture mardi dernier, le président Gaviria a également demandé une aide « plus efficace » de la communauté internationale dans la lutte de la Colombie contre le trafic de drogue.

Le président César Gaviria, 43 ans, a expliqué que le recours systématique à l'extradition depuis le début, en août 89, de la « guerre totale » contre le narco-terrorisme avait été rendu obligatoire par le climat de terreur que les « narcos » font régner sur la justice colombienne, notamment par l'intimidation et l'assas-

sinat de juges. Depuis août 89 une vingtaine de personnes soupçonnées de trafic de drogue ont effectivement été extradées vers les États-Unis.

« Une fois la terreur disparue, une fois la justice renforcée, nous, Colombiens, pourrions prendre des décisions sans intimidation », a souligné le président en ajoutant : « Nous sommes obligés de construire une justice efficace qui nous permette de démontrer la capacité de nos institutions pour affronter ce genre de délinquance » (le narco-terrorisme).

Le président a répété que la trêve des « Extradables » (bras armé du cartel de Medellín de Pablo Escobar), annoncée le 27 juillet dernier, avait été pour lui « une bonne nouvelle ».

Depuis cette trêve, la violence a

considérablement diminué en Colombie et les cérémonies d'investiture du président Gaviria se sont déroulées dans un climat de calme exceptionnel.

Le président a par ailleurs rejeté toute possibilité de négociations avec les trafiquants de drogue ou avec les narco-terroristes. « Je considère que le narco-trafic ne doit pas avoir un traitement de caractère politique, car cela compliquerait les efforts pour moderniser et renforcer la justice, a-t-il dit en ajoutant : Il est très difficile de demander aux juges de sacrifier leur vie et en même temps de donner au trafic un traitement politique ».

Le président Gaviria s'est d'autre part déclaré déçu par l'aide de la communauté internationale dans la lutte anti-drogue qui a coûté en un an un milliard de dollars à la Colombie.

« En toute franchise je dirais que la communauté internationale a fait peu pour la Colombie surtout au cours de l'année dernière, a-t-il souligné. La Colombie réclame des actions beaucoup plus efficaces, a-t-il dit en précisant : Nous demandons un traitement commercial ».

César Gaviria a d'autre part affirmé que l'économie colombienne n'avait pas bénéficié du trafic de drogue. « Je suis convaincu que le narco-trafic nous a fait du tort », a-t-il affirmé soulignant qu'il était très difficile d'évaluer le montant de l'argent sale dans l'économie colombienne. « Selon nos estimations elles sont beaucoup moins importantes qu'on le croit à l'étranger », a dit le président Gaviria. Sans le narco-trafic l'économie pourrait croître beaucoup plus », a-t-il affirmé.

Le viol de Central Park, symbole du mal new-yorkais

Jean-Louis Pany
de l'Agence France-Presse

NEW YORK — Une victime amnésique, des adolescents accusés d'un viol atroce qui avouent devant les caméras puis se rétractent, des détails sanglants et obscènes qui font durant deux mois d'audience la Une des journaux : le procès du « viol de Central Park », entré dans sa phase finale avec le début des délibérations du jury, a cristallisé tous les fléaux de New York.

Le jury, composé de Noirs et de Blancs, aura bien du mal à rester impartial sur ce cas où les preuves se dérobent et où tout oppose la victime, jeune femme blanche occupant de hautes fonctions au sein d'une firme d'investissements de Wall Street, et les accusés, trois jeunes hommes noirs du quartier déshérité de Harlem.

Le soir du 19 avril 1989, une bande de jeunes de Harlem à majorité hispanique et noire décident de faire une descente dans Central Park. Leur chemin devait croiser celui de la jeune bahquière de 29 ans qui faisait son jogging. Après avoir été violée et sodomisée, puis rouée de coups de pierres et de tuyaux de plomb, elle était laissée pour morte par ses agresseurs.

Depuis le 13 juin dernier, Raymond Santana, 15 ans, Antron McCray et Yusef Salaam, tous deux âgés de 16 ans, répondent de ces actes devant le tribunal de New York.

Mais les preuves manquent et la victime, dont le nom est resté secret et le visage tenu à l'écart des photographes, ne peut pas aider la justice car elle ne se souvient en rien des heures de cauchemar qu'elle a vécues.

De la période entre les heures qui ont précédé l'agression du 19 avril et son réveil à l'hôpital après deux semaines de coma, « la joggeuse de Central Park », comme l'appellent les journaux, ne garde aucun souvenir. Impossible donc pour elle de témoigner.

Il y a quelques semaines, la jeune femme, aujourd'hui vice-présidente de Salomon Brothers, a néanmoins fait une brève apparition-surprise à

l'audience, détaillant les séquelles qu'elle garde du drame : une cicatrice à la joue, des problèmes d'équilibre et de vue et la perte totale du sens de l'odorat.

Mais quand le juge lui a montré le T-Shirt sanglant qu'on a retrouvé près de son corps inerte, elle n'a pu que confirmer que c'était bien l'un de ceux qu'elle avait l'habitude de porter.

Aucune analyse scientifique des traces de sang ou de sperme retrouvées sur le corps et les vêtements de la jeune femme n'a, non plus, été concluyente, d'autant qu'elle venait de faire l'amour avec son petit ami, ce qui a valu en audience une avalanche de détails qui ont fait le régal des journaux populaires.

Restent les aveux signés des inculpés, obtenus peu après le drame par la police qui les a filmés en vidéo. Bien que les jeunes gens aient ensuite décidé de plaider non coupables, le juge a déclaré recevables ces enregistrements. Des aveux obtenus sous l'intimidation et de manière illégale car il est interdit d'interroger seuls des moins de 16 ans, répliquent les avocats de la défense.

Quel qu'en soit le verdict, ce procès aura mis en pleine lumière la misère et la violence toujours aussi grandes du quartier de Harlem, malgré les quelques efforts de réhabilitation urbanistique.

Au fur et à mesure des témoignages, les New-Yorkais ont ainsi pu suivre l'itinéraire sanglant parcouru ce soir d'avril par la bande de jeunes qui, avant l'agression de la joggeuse, s'était attaquée à deux autres joggers puis à un sans-abri.

En toile de fond également : le racisme et les inégalités sociales si contrastées à New York. Beaucoup, à commencer par les familles des accusés, soulignent ainsi que le viol d'une femme noire et pauvre aurait sûrement fait couler moins d'encre.

Une chose est sûre : il ne fait pas bon se promener dans Central Park à la nuit tombée. Pour l'avoir oublié, la semaine dernière encore, un jeune couple qui attendait sur un banc l'heure de la prochaine séance de cinéma s'est retrouvé à l'hôpital après avoir été attaqué par un inconnu à coups de bâton de baseball.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

Comptables

Québec à Montréal) impliquées dans ce processus, il est clair que l'intransigeance de l'Ordre les oblige à cet ultime recours.

« On a agi beaucoup cet hiver, mais vu la volonté manifeste de l'Ordre de ne pas procéder à une recorection, la poursuite devient inévitable », dit M. Omer Croteau, directeur de l'enseignement des sciences comptables à l'École des Hautes Études commerciales et partie prenante au comité d'étude créé par l'Ordre pour se pencher sur cet examen raté. M. Croteau a d'ailleurs déposé en cour un témoignage d'appui à la requête des étudiants.

Seuls 29 % des étudiants québécois francophones ont réussi l'examen de l'Ordre l'an dernier alors que le taux de réussite se fixait à 59 % chez les anglophones du Québec et à 57,4 % ailleurs au pays. En raison de cet écart, l'Ordre avait d'abord retardé de plus d'un mois la divulgation des résultats, puis avait décidé de poursuivre plus avant ses travaux de réflexion.

Un groupe de travail composé de trois représentants de l'Ordre et de trois délégués des universités se chargea donc, en mars dernier, de recorriger 150 des 1932 copies québécoises selon des nouveaux critères d'évaluation. Toutes les copies, sauf une, devaient alors être modifiées à la hausse, mais l'Ordre, selon les allégations des étudiants, refusa d'en conclure qu'il fallait revoir l'ensemble des examens au motif que la différence de points enregistrée n'était pas significative.

Les universitaires, eux, appuyés par une analyse faite par un professeur de statistiques, affirmèrent que la correction faite par le groupe de travail de l'Ordre aurait permis à 87 candidats de s'ajouter aux 642 qui avaient réussi. Ils dissent aussi qu'une modulation différente de la note de passage favoriserait 361 autres candidats, ce qui donnerait alors un taux de réussite de 51,9 % au Québec.

Du côté de l'Ordre des comptables agréés du Québec, on refuse de commenter l'affaire, précisant seulement avoir été surpris par cette poursuite et que la contestation sera « sérieuse, importante et déposée très, très bientôt », comme le dit leur avocat, l'ancien Bâtonnier Claude Tellier, avantageusement connu dans la profession.

La porte-parole de l'Ordre, Mme Francine Bouchard, refuse toutefois de voir dans cette poursuite autre chose qu'un mécontentement étudiant. « Rien ne nous fait croire que les huit universités contestent », dit-elle. Les universités font preuve de la même prudence en répétant qu'il ne s'agit pas d'une querelle d'écoles.

Pierre Morin affirme pour sa part que cette poursuite, si elle réussit, pourrait être une première étape pour des étudiants qui aimeraient obtenir compensation pour l'année qu'ils viennent de gaspiller à se pré-

parer en vue de reprendre l'examen de l'an dernier. Et il admet, lui, que tout n'est pas au beau fixe entre l'Ordre et les universités.

Les deux parties ne se sont pas vues depuis que la poursuite a été déposée. Le comité de formation professionnelle de l'Ordre, qui regroupe une vingtaine de membres de tous les milieux, avait suspendu ses travaux pour l'été et ne se réunira à nouveau que le 30 août pour continuer à discuter la meilleure façon de préparer les étudiants à la profession avec, en arrière-plan, ce fameux échec retentissant de 1989.

En attendant, les étudiants de la cuvée 1990 préparent le nouvel examen qui se déroulera le 12 septembre qui vient. Sans modifier leur programme (il aurait été de toute façon beaucoup trop tard pour ce faire), les universités ont toutefois cherché à prendre en compte les critères de correction en vigueur l'an passé.

« On sent chez les étudiants une hantise de l'examen plus forte que par le passé, ce qui n'est pas peu dire pour un examen qui a déjà la réputation d'être très difficile. Certains sont tellement nerveux qu'ils pensaient même attendre encore un an avant de le passer », note Omer Croteau.

Ceux qui en sont à leur deuxième tentative seront peut-être finalement dispensés de cette angoisse puisque le jugement sur la requête des cinq étudiants devra être rendu avant la date fatidique de l'examen 90.

L'armée

« J'ai parlé avec le juge Gold. S'il y a quoi que ce soit que je peux faire pour faciliter les discussions, peut-être nous serons appelés (involved), mais seulement si on s'entend à ce sujet des deux côtés », a noté le lieutenant-général Foster.

Les Forces canadiennes ne viendront pas remplacer la Sûreté du Québec. Déjà, elles assistaient la SQ sur le plan technique et des équipements depuis le 11 juillet.

« Nous pouvons fournir une expertise », expliquait le lieutenant-général Foster, qui croit que nous sommes en présence d'une situation « très différente » de celles auxquelles font face habituellement les forces policières.

Cette expertise militaire lui a permis, entre autres, d'apprendre à la presse que les barricades dressées par les Mohawks n'étaient pas de simples barrages de routes dressés par des bulldozers. Il s'agit très nettement d'actions et de positions para-militaires, a-t-il expliqué à l'aide d'un schéma. Les positions de tir individuelles sont étudiées, les fortifications, les tranchées, les barbelés.

Quant au moment précis de son intervention, le lieutenant-général ne

La CSN s'inquiète

LE PRÉSIDENT de la Confédération des syndicats nationaux, M. Gerald Larose, a exprimé son inquiétude hier face à la présence éventuelle des Forces armées canadiennes autour des barricades mohawks érigées à Oka et à Châteauguay.

Tout en saluant l'arrivée du médiateur, le juge Alan Gold, dans le dossier, M. Larose a exprimé sa crainte que la présence de l'armée canadienne sur les lieux ne soit qu'un « préliminaire à une montée de violence ». Il a ajouté qu'elle faisait difficilement croire à la volonté des gouvernements d'en arriver rapidement à une résolution pacifique.

M. Larose a par ailleurs insisté sur la nécessité pour tous les intervenants de faire baisser la tension engendrée par le conflit pour permettre aux parties d'établir un climat de confiance et d'égalité essentiel à sa résolution.

Il a qualifié « d'extrêmement délicate » la mission du juge Gold dans cette affaire, qui devra inévitablement trouver une solution politique au conflit.

« Celle-ci devra passer par la reconnaissance de la souveraineté mohawk », conclut le président de la CSN.

Pendant ce temps, à la demande des Mohawks de Kanesatake, une délégation d'artistes québécois s'est rendue à Oka hier pour témoigner son appui aux autochtones dans ce conflit.

Les artistes, parmi lesquels figuraient Marie Tifo, Paule Baillargeon, Andrée Lachapelle et Pierre Curzi, ont tenu à offrir aux autochtones du maïs, des courges et des fèves, symboles de la nourriture ancestrale des Mohawks.

pouvait donner de détails. « J'ai informé le premier ministre que nous avons besoin d'assez de temps pour nous préparer. Nous ne serons pas prêts avant le matin de samedi. Nous ne pouvons donner d'heure, de jour où il y aura déploiement, si déploiement il y a ». Le lieutenant-général Foster a simplement ajouté que les citoyens et les médias connaîtront d'avance tout mouvement de l'armée.

La 5e brigade compte un potentiel de 5000 soldats. Le lieutenant-général a refusé de donner tout chiffre, même approximatif, de l'ampleur d'une éventuelle intervention. Tout dépendra de ce que le pouvoir politique et le juge Gold voudront que l'armée fasse.

Il exclut tout assaut de l'armée contre les barricades, affirmant que les conséquences seraient « graves » et « impensables ». Le militaire croit avant tout à « la solution pacifique ».

Depuis l'annonce de la demande de l'armée, mercredi, par les premiers ministres Brian Mulroney et Robert Bourassa, les préparatifs ont suivi leur voie hiérarchique. Le brigadier-général Armand Roy, commandant de la 5e brigade mécanisée du Canada, a été nommé commandant tactique pour cette opération.

Le brigadier-général a déjà commencé à rappeler ses troupes qui étaient en congé. Il s'agit maintenant d'établir les plans et fait les préparatifs nécessaires.

Un seul groupe de la 5e brigade ne participera pas aux opérations. Il s'agit du 12e régiment blindé, qui est à l'entraînement avant de se rendre à Chypre pour six mois dans le cadre de la Force de maintien de la paix des Nations unies.

Bourassa

faire, « il faudra, a-t-il dit, nous aussi tirer nos propres conclusions ».

L'affirmation de M. Bourassa quant à la réception positive réservée par les Mohawks à la nomination de M. Gold pouvait toutefois être mise en doute à la suite de la publication, hier après-midi, d'un communiqué de la nation mohawk de l'extérieur de Kanesatake. On y disait en effet réexaminer cette nomination.

Les réserves exprimées dans ce communiqué ne portaient pas sur le choix de M. Gold, mais sur l'arrivée de l'armée canadienne sur les barricades pour remplacer la Sûreté du Québec. Il pourrait en résulter une accumulation de troupes qui nuirait aux négociations. On disait craindre que ne se cache derrière cette décision une « diplomatie dite du fusil ».

Le premier ministre Bourassa n'a pas commenté hier cette déclaration des Mohawks, mais avait donné à entendre que l'armée ne serait pas présente sur les barricades avant encore un ou deux jours. Soit tant que le juge Gold n'aura pas terminé son travail. Le bureau de M. Bourassa notait en soirée que les Mohawks de Kanesatake semblaient eux bien accepter cette médiation, ce qui était l'essentiel pour l'instant.

La mission de l'armée canadienne est de toute façon de nature pacifique. Son rôle en est un de soutien à cette étape-ci, a rappelé par ailleurs M. Bourassa. Selon l'évolution de la situation, il pourrait toutefois en être autrement, laisse-t-il entendre en refusant de préciser ce qu'il entendait en évoquant des étapes à venir.

Sur ces questions dites de sécurité, M. Bourassa s'est fait très discret, évasif même, disant que ce ne sont pas des questions que l'on doit traiter sur la place publique. Même pour savoir avec précision qui donnait des ordres à l'armée, il devait tourner autour du pot, précisant tout au plus que c'est le gouvernement québécois qui définit le mandat dévolu à l'armée qui doit travailler en concertation avec la Sûreté du Québec.

L'opposition péquiste devait railer à cet égard le premier ministre, affirmant pour sa part que le gouvernement québécois n'a plus grand-chose à faire dans ce dossier, maintenant que l'armée est intervenue. C'est Ottawa qui a pris les choses en main, a soutenu le chef péquiste, Jacques Parizeau.

L'appel à l'armée par le gouvernement Bourassa est un aveu d'échec, a soutenu M. Parizeau au cours d'une conférence de presse. Après un mois où toutes ses tentatives ont échoué, le gouvernement Bourassa a fait appel au grand-frère fédéral qui désormais contrôle le jeu, a-t-il dit.

Ayant tout raté, le gouvernement n'avait probablement plus d'autre choix, a poursuivi le chef péquiste qui a dit trouver désolant et navrant de voir ce gouvernement être incapable d'être un « véritable gouvernement ». Il faudra un jour en tirer la conclusion qui s'impose, a-t-il conclu.

L'Irak

irakiennes sur la frontière avec le royaume » et que leur présence était « provisoire ».

Le souverain saoudien a également exigé « le rétablissement de la situation au Koweït et le retour de la famille princière sous la conduite de l'émir Jaber et de son gouvernement ». Il a rejeté « toutes les mesures annoncées au Koweït depuis l'invasion irakienne ».

Un porte-parole officiel saoudien a d'autre part annoncé que des forces militaires étrangères continueraient à arriver dans le royaume hier et aujourd'hui.

Le roi Hussein, de Jordanie, qui avait refusé lors de la réunion de la Ligue arabe le 3 août de condamner l'invasion du Koweït par l'Irak, s'en est démarqué hier, avant de partir pour Le Caire, en affirmant que son pays était opposé à « l'acquisition de territoires par la guerre », et en indiquant sa volonté « d'étudier l'application de mesures de boycottage » contre l'Irak.

Il a précisé au cours d'une conférence de presse que son pays, qui entretient d'excellentes relations avec l'Irak, continuait de « reconnaître le régime de l'émir du Koweït » et avait été « surpris » par l'action irakienne.

L'Irak de son côté, après avoir proclamé l'annexion du Koweït et s'être déclaré « prêt à la confrontation », a fermé complètement ses frontières aux étrangers qui, à l'exception des diplomates, ne peuvent plus entrer ni sortir, a annoncé hier à Londres le Foreign Office. Cette mesure touche 168 Occidentaux, qui se voient ainsi empêchés de sortir du Koweït et de l'Irak.

Les Douze doivent se réunir aujourd'hui à Bruxelles, avant la réunion du Conseil des ministres de l'Alliance atlantique, où les États-Unis doivent évoquer avec leurs alliés une éventuelle action militaire dans la région du Golfe.

Pour la première fois dans l'histoire de l'Alliance, le secrétaire d'État américain James Baker, qui vient de quitter la Turquie, recevra en marge de cette réunion l'ambassadeur désigné d'URSS auprès de l'OTAN, M. Nikolai Afanasievsky, qui n'a d'ailleurs pas encore achevé les formalités de son accréditation auprès de l'Alliance.

Alors que M. James Baker venait apporter le soutien des États-Unis à la Turquie et se déclarait « particulièrement satisfait » de sa position dans l'application des sanctions contre son voisin l'Irak, Ankara a affirmé n'avoir reçu « aucune demande » de « facilités » pour les troupes américaines.

Les autorités turques ont démenti une nouvelle fois hier que l'armée ait été mise en état d'alerte, tout en indiquant qu'il y avait « renforcement de la vigilance » dans le sud-est anatolien proche de l'Irak.

La Grèce, pour sa part, autorisera les États-Unis, s'ils le demandaient, à utiliser ses bases en territoire grec pour faire face à la situation dans le Golfe, selon le porte-parole du gou-

vernement grec.

Israël, qui s'inquiète notamment des dangers d'une éventuelle guerre chimique et bactériologique que pourrait lancer contre lui l'Irak, a affirmé hier ne vouloir intervenir dans le conflit ouvert par l'invasion du Koweït par l'Irak « qu'en cas de menace claire à sa sécurité ».

Les autorités israéliennes, a annoncé la radio d'État, ont pris hier des « mesures afin d'éviter d'être surprises par une attaque irakienne ». Israël a aussi annoncé avoir réalisé un essai réussi de lancement d'un missile anti-missile.

Les menaces irakiennes ont relancé hier une polémique récurrente en Israël sur la nécessité d'organiser au plus vite la défense passive du pays, notamment par la distribution massive de masques à gaz à l'ensemble de la population.

Alarmistes, les journaux ont pressé unanimement les cadres dirigeants de l'armée de ne pas perdre un instant.

« L'Irak pourrait lancer une attaque de missiles contre Israël », titrait Haaretz. « Il faut se préparer au plus vite à d'éventuels bombardements par l'Irak de nos grands centres urbains », écrivait l'éditorial du quotidien Yediot Aharonot. « Chaque heure qui passe est précieuse. En cas d'attaque aérienne, les responsables de la défense passive pourraient difficilement préparer la population à la guerre chimique », a surenchéri Ha-dashot (populaire).

Le chef des renseignements militaires israéliens, le général Amnon Shahak, n'en garde pas moins son sang-froid. « Il faut éviter la panique. Tsahal (l'Armée israélienne) est prête, de tous les points de vue », dit-il à la presse.

APPRENEZ LES RÈGLES DU JEU EN PUBLICITÉ.

Si vous avez des questions, avant plutôt qu'après, des commentaires ou des plaintes à formuler au sujet de la publicité, ou si vous voulez recevoir un exemplaire du Code canadien des normes de la publicité, écrivez-nous.

Nous mettons l'accent sur la prévention, mais nous réglons les problèmes qui sont de notre ressort.

Nous sommes,

Le Conseil des Normes de la Publicité

4823 ouest, rue Sherbrooke, Suite 130, Montréal, H3Z 1G7 (514) 931-8060



L'OPEP rassure mais s'objecte à toute production compensatoire

Isabelle Hourcade
de l'Agence France-Presse

PARIS — L'OPEP s'est efforcée d'adresser un message rassurant au marché pétrolier, tout en appelant ses membres à resserrer les rangs en évitant toute hausse isolée de leur production pour compenser l'embargo sur le pétrole irakien et koweïtien, estimait-on jeudi dans les milieux proches de l'Organisation.

Plongée dans l'embarras depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, au point que les dépêches de son agence Opecna se contentent d'évoquer les « tensions dans le Golfe », l'Organisation a encore réagi hier par la voix de son président en exercice, M. Sadek Boussena, le ministre algérien du Pétrole.

M. Boussena a incité les membres de l'Organisation à éviter « toute initiative individuelle », sous-entendu de hausse de leur production, « afin de préserver l'unité de l'Organisation », à l'issue de consultations avec des pays membres dont il n'a pas précisé le nombre.

Il a toutefois ajouté que l'OPEP continuerait de « surveiller attentivement l'évolution de la situation » et prendrait le cas échéant « les mesures nécessaires ». « S'il doit y avoir des décisions il faut qu'elles se prennent de manière concertée », soulignait-on de source proche de l'OPEP.

Pour cela, il faudrait une conférence de l'Organisation. Mais, à l'évidence, la représentation du Koweït pose un problème, soulignait-on dans les milieux proches de l'Organisation.

M. Boussena a par ailleurs fait un appel du pied implicite aux pays industrialisés afin qu'ils puissent dans leurs stocks, en affirmant « avec force » que les gouvernements des pays consommateurs et les agences internationales de l'énergie étaient responsables de la stabilité du marché, au même titre que l'OPEP.

Mais le comité directeur de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), réuni hier à Paris, ne semblait pas s'orienter vers l'adoption de mesures, telles que la vente des stocks gouvernementaux, afin de garantir l'approvisionnement des 21 pays membres industrialisés.

« Pour l'instant, la situation semble maîtrisable, personne ne parle de

prendre des mesures ». Si elle s'aggrave, nous serons prêts à agir », a indiqué un délégué canadien en milieu de journée. Les stocks gouvernementaux et privés de l'OCDE représentent 99 jours de consommation.

« Cela veut dire qu'on risque d'en avoir besoin plus tard », commentait avec pessimisme un analyste d'une compagnie pétrolière européenne.

M. Boussena avait pour sa part attribué à des « facteurs psychologiques et spéculatifs » la flambée des cours du brut, plutôt qu'au niveau des stocks et à la production prévue par l'OPEP par rapport à la demande.

Plusieurs pays de l'OPEP (Iran, Indonésie, Nigeria notamment) ont fait écho à la déclaration de M. Boussena en affirmant leur volonté de s'en tenir aux quotas de production fixés par l'Organisation.

Toutefois les spéculations sur une hausse de la production de certains pays, notamment de l'Arabie saoudite et du Venezuela, continuaient d'exercer une pression à la baisse sur les prix du brut.

Seul le Mexique a officiellement annoncé qu'il augmenterait de

100 000 barils par jour ses exportations vers les États-Unis pendant deux mois.

Quant au Venezuela, le président Carlos Andres Perez s'est refusé à toute « mesure unilatérale sur le volume de la production ». Mais le président de la compagnie vénézuélienne PVDISA, M. Andres Sosa Pietri, s'est montré favorable à une augmentation de la production de 500 000 barils par jour.

Après les violentes fluctuations des derniers jours, le marché pétrolier connaissait jeudi une période d'accalmie. Les cours du Brent de mer du Nord s'étaient stabilisés à 24,50 \$ le baril à la mi-séance, contre 24,75 à l'ouverture et 27,35 mercredi en clôture, pour livraison septembre. Le Brent avait atteint son point le plus haut mardi à 28,80 \$.

« Les marchés ne bougent plus, parce qu'il n'y a aucune nouvelle », commentait un courtier. « C'est le calme avant la tempête, cela m'étonnerait que les prix descendent plus bas », estimait pour sa part un analyste européen.

Quant au président de Shell Transport and Trading, Sir Peter Holmes, il a estimé hier à Londres que les prix « vont retomber à 20 \$ », une fois passée la crise dans le Golfe.

Par ailleurs, le décret pris par le gouvernement français à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak et plaçant le prix de l'essence est entré en application hier.

Le prix plafonné du super contenant du plomb s'établit entre 5,50 FF et 5,64 FF (entre 1,03 et 1,06 dollar) selon les régions du pays pour la journée de jeudi, selon le ministère de l'Économie.

Immédiatement après l'invasion du Koweït, et la hausse des prix du pétrole qui s'en est suivie, les prix de l'essence, dont la fixation est libre en France, avaient commencé à augmenter très fortement, de 50 centimes par litre la semaine dernière, atteignant en moyenne 5,70 FF (1,07 \$).

Le prix plafonné est calculé sur une moyenne entre les prix sur le marché de Rotterdam sur la semaine précédant le jour de vente, auquel sont ajoutés la marge des distributeurs et les taxes.

La décision du gouvernement a été fraîchement accueillie par les professionnels du pétrole en France. Le président de Shell-France, M. Henri Pradier, n'hésitait pas mercredi à

prévoir une ruée des automobilistes sur les pompes et une pénurie. Selon lui, « comme il faut que nous respections nos stocks de réserve et que notre production est limitée, nous allons devoir continger les stations et (...) dire, il y a tant de litres à vendre aujourd'hui, une fois que c'est fini on affiche 'plus de carburant' ».

Le ministre de l'économie Pierre Bérégovoy a séchement répliqué jeudi que « la plupart des compagnies ont compris l'intérêt de cette décision conforme à l'intérêt général ».

Même réaction en Australie où le secrétaire d'État au Trésor Paul Keating a imposé hier le gel du prix de l'essence pour 21 jours et ordonné une enquête gouvernementale sur la pratique des prix de ce carburant.

M. Keating a indiqué avoir pris cette disposition pour éviter que les compagnies pétrolières ne tirent profit de la crise du Golfe par des hausses injustifiées du prix de l'essence.

Depuis l'invasion du Koweït la semaine dernière, le prix de l'essence a augmenté de sept cents australiens à plus de 70 cents le litre (56 cents américains) dans certaines stations d'essence de Sydney.



Les Québécois peuvent se réjouir du fait que les mises en chantier d'habitations augmenteront tandis que les autres provinces canadiennes subiront un sensible ralentissement.

Les mises en chantier baisseront au Canada et augmenteront au Québec

Michel Van De Walle
de la Presse Canadienne

LA SOCIÉTÉ canadienne d'hypothèque et de logement révisé à la baisse ses prévisions de mises en chantier pour 1990, sauf au Québec où elle prévoit que les nouvelles constructions seront un peu plus élevées qu'elle ne l'avait estimé au début de l'année.

Selon la SCHL, à l'échelle du Canada, les mises en chantier seront en baisse cette année de 19 % sur l'an dernier. En chiffres bruts, la société prévoit que 174 000 unités seront construites cette année, alors qu'il y en a eu 215 382 l'année dernière.

Pour 1991, la SCHL prévoit une baisse additionnelle de cinq pour cent, à 165 000 nouvelles unités de logement.

Cette révision à la baisse des prévisions de l'organisme s'explique par la persistance des taux d'intérêts élevés et du ralentissement général de l'économie. Au début de l'année, la SCHL prévoyait que les mises en chantier au Canada seraient de l'ordre de 202 500, soit environ six pour cent de moins qu'en 1989 au lieu des 19 pour cent actuellement estimés.

L'analyste Kim Anh Lam signale que c'est principalement en Ontario que le déclin des mises en chantier est marqué par rapport aux estimations. Au tout début de l'année, la SCHL prévoyait la construction en 1990 de 82 700 unités alors que la nouvelle prévision, rendue publique hier, parle maintenant de 62 400 logements. C'est une différence de plus de 20 000. Mme Lam explique que la hausse des taux d'intérêts frappe beaucoup plus durement en Ontario en raison du prix déjà beaucoup plus élevé des maisons. Le prix moyen est d'environ 230 000 \$, ce qui exige des hypothèques aux mensualités fort élevées, même lorsque les taux d'intérêts sont à un niveau plus raisonnable.

Quant au Québec, c'est la seule province où la SCHL a révisé légèrement à la hausse ses prévisions de mises en chantiers. Au début de l'année, elle prévoyait pour 1991 la construction de 41 700 unités alors que maintenant, l'organisme parle plutôt de 43 600.

Mme Lam a justifié la révision à la hausse par le fait qu'au cours

Les marchés retiennent leur souffle

PARIS (AFP) — Les marchés financiers retenaient leur souffle hier alors que se déroulait au Moyen-Orient un intense ballet diplomatique arabe afin de trouver une solution à la crise née de l'annexion du Koweït par l'Irak.

Le déploiement des forces américaines et britanniques en Arabie Saoudite avait dès mercredi quelque peu rassuré les places internationales. En tête, Wall Street qui ne semblait pas s'inquiéter outre mesure de la perspective d'une récession aux États-Unis.

A ce sujet, les avis semblent partagés. En effet, le vice président de la Chambre de Commerce des États-Unis, M. Richard Rahn a déclaré mercredi que l'économie américaine était sur la voie de la récession même si la crise pétrolière était de brève durée.

La Réserve Fédérale (FED) dans son « livre beige » publié également mercredi, avant la réunion le 21 août des gouverneurs de la FED constate également de très nets signes de ralentissement de l'économie américaine.

En revanche, le secrétaire au Trésor M. Nicholas Brady, persuadé que la FED va baisser les taux d'intérêt pour relancer l'activité, n'envisage pas de récession. Il l'a dit mercredi, en précisant qu'il s'attendait à une forte croissance des marchés à l'exportation et à une reprise du commerce de détail.

Toutefois, les opérations de refinancement trimestriel du Trésor américain n'incitent pas à l'optimisme, déclaraient les experts. Les Japonais n'auraient participé qu'à hauteur de 20 pour cent à la première tranche, un taux très faible, soulignaient les milieux financiers qui ne voient pas dans ces conditions comment les taux d'intérêt pourraient baisser.

Hier, le ministère des Finances ouest-allemand annonçait que le taux de rendement des obligations à 5 ans allait augmenter à partir du 10 août prochain de 8,50 % à 8,75 %. Les inquiétudes que suscitent la crise au Moyen-Orient et l'union inter-allemande expliquent ce relèvement.

Sur les marchés des changes, un statu quo était observé. Le dollar qui avait fortement monté la veille, reflua légèrement ou demeurait inchangé comme ce fut le cas à Francfort où il était négocié au fixing à 1,5929 mark.

À Tokyo, le billet vert finissait la journée à 149,68 yen, en repli de 0,32 yen. A Paris au fixing, il était échangé à 5,3435 FF contre 5,3480 FF au fixing de la veille.

À New York à l'ouverture jeudi, la monnaie américaine gagnait quelques fractions sur un marché calme sauf vis à vis du yen. Elle s'échangeait à 1,5920 mark contre 1,5910 mercredi soir et à 5,34 francs français contre 5,3345 FF.

Face au yen, le billet vert reculait

à 149,50 yen contre 149,85 yen la veille au soir.

La fièvre est retombée de quelques degrés sur le marché pétrolier. Jeudi à l'ouverture à Londres, le Brent de la Mer du Nord est revenu à 24,75 dollars le baril contre 27,35 la veille à la clôture. Au plus haut mercredi, il avait atteint 28,80 dollars.

À New York, jeudi à l'ouverture le Texas West Intermediate revenait à 24,50 dollars contre 25,96 mercredi en clôture pour l'échéance septembre.

Des spéculations sur une éventuelle augmentation de la production de l'OPEP pour compenser les effets de l'embargo pétrolier sur l'Irak et le Koweït, expliquaient en partie ce reflux. Le président de l'OPEP Sadek Boussena appelait toutefois mercredi soir les pays membres à éviter toute initiative individuelle, rejetant implicitement toute hausse isolée de la production. Le Venezuela, membre de l'OPEP, et le Mexique, qui n'en fait pas partie, ont annoncé qu'ils pourraient accroître leurs exportations pétrolières vers les États-Unis.

Un des dirigeants de la Shell, Sir Peter Holmes était plutôt optimiste jeudi, estimant que les prix du pétrole retomberaient à 20 dollars ou moins, une fois passée la crise dans le Golfe, en raison de la surproduction mondiale si la production de l'Irak et du Koweït reprenait.

Les marchés boursiers européens étaient en reprise contrastant ainsi avec la baisse des places asiatiques quelques heures auparavant : Tokyo a cédé 3,13 %, Bangkok 5,6 %, Hong Kong 1,7 %.

À Londres, place qui a été plutôt épargnée ces derniers jours par la secousse née des événements du Moyen-Orient, l'indice Footsie était en hausse de 14 points à 2251 points à la mi-journée. À Francfort, le Dax a terminé la séance sur une hausse de 1,86 %. Paris, qui avait enregistré mercredi la plus forte baisse de tous les marchés occidentaux (-3 pc) affichait à la clôture un gain de 1,30 %. Enfin Wall Street manifestait de la prudence en début de journée, l'indice Dow Jones gagnant 2,23 points à 2737,13 points.

la Bourse. L'indice général XXM a clôturé la séance sur un gain de 3,14 points à 1823,84. Plus de 4,8 millions d'actions ont été traitées.

Les bancaires ont gagné 12,55 à 1705,57, les forestières 8,93 à 2479,44 et les services publics 3,83 à 1594,78 tandis que les minières ont cédé 12,39 à 1997,50 et les industrielles 9,47 à 1530,93.

Sur 391 titres mis en jeu 118 étaient gagnants, 138 perdants et

À Toronto, l'activité a été modérée à la Bourse et l'indice composé TSE-300 a fini la journée en hausse de 0,87 point à 3476,91.

Les échanges ont porté sur 22,6 millions d'actions, comparativement à 20,6 millions mercredi.

Wall Street reprend sa progression

NEW YORK (AFP-PC) — Wall Street a réussi à assurer sa progression hier, à l'issue d'une séance morne marquée par des fluctuations du Dow Jones dans les deux sens.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 2758,91 en hausse de 24,01 points (+ 0,9 %).

Quelque 155 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des valeurs en hausse a dépassé celui de celles en baisse dans un rapport d'environ 4 à 3 : 833 contre 671, et 486 titres sont restés inchangés.

Les investisseurs continuent d'observer la situation dans le Golfe, limitant leurs prises de positions dans l'attente de nouveaux développements, indiquent les analystes.

« C'est la crainte que l'Irak n'attaque l'Arabie saoudite qui domine le marché », estime M. Michaël Metz, responsable chez Oppenheimer and Co.

Alors que la plupart des investisseurs jugent que la présence américaine en Arabie saoudite met un frein aux agressions irakiennes, le fait que les troupes irakiennes soient toujours au Koweït entretient l'incertitude sur l'évolution de la situation, selon les experts.

Sur le marché obligataire, les taux sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, sont tombés à 8,76 % hier en fin d'après-midi contre 8,84 % mercredi soir.

À Montréal, la tendance était irrégulière et l'activité modérée hier à

la Bourse. L'indice général XXM a clôturé la séance sur un gain de 3,14 points à 1823,84. Plus de 4,8 millions d'actions ont été traitées.

Les bancaires ont gagné 12,55 à 1705,57, les forestières 8,93 à 2479,44 et les services publics 3,83 à 1594,78 tandis que les minières ont cédé 12,39 à 1997,50 et les industrielles 9,47 à 1530,93.

Sur 391 titres mis en jeu 118 étaient gagnants, 138 perdants et

À Toronto, l'activité a été modérée à la Bourse et l'indice composé TSE-300 a fini la journée en hausse de 0,87 point à 3476,91.

Les échanges ont porté sur 22,6 millions d'actions, comparativement à 20,6 millions mercredi.

GM pourrait être obligée de cesser sa production à cause d'une grève

FLINT, Mich. (AP-CP) — General Motors pourrait bien être obligée de fermer, ou au moins de diminuer la production de six ou huit de ses usines d'assemblage, à cause d'une grève des 2800 travailleurs d'une usine de fabrication de pièces.

L'arrêt de travail déclenché mercredi à l'usine AC Rochester Division de Flint West, est survenu après la rupture des négociations avec le syndicat des Travailleurs unis de l'automobile concernant des plaintes des employés au sujet de la sécurité et la santé au travail.

« Nous sommes évidemment déçus », a indiqué le président de GM

Lloyd Reuss, qui participait à un atelier de travail à Traverse City. Il a laissé entendre que l'arrêt de travail pourrait entraîner le ralentissement, sinon la fermeture, de six à huit usines d'assemblage.

« Je dirais que les répercussions se feront sentir sur les usines d'assemblage dans les deux ou trois prochains jours », a déclaré M. Reuss, en refusant toutefois de préciser quelles usines pourraient être touchées.

Un porte-parole de General Motors du Canada a pour sa part déclaré jeudi que l'usine d'assemblage de camions légers, à Oshawa, en On-

tario, pouvait être touchée. Cette usine emploie 3500 travailleurs.

Un dirigeant syndical a répliqué que l'usine avait été fermée à cause des vacances et que les pièces qu'elle utilisait provenaient des stocks accumulés à l'usine de Flint. La compagnie, a-t-il ajouté, ne prévoit pas de fermeture ni de mises à pied avant mercredi ou jeudi prochains.

Un porte-parole de GM aux États-Unis, M. John Maciazar, a par ailleurs souligné que GM était prête à continuer les discussions avec le syndicat, mais qu'il ignorait quand elles pourraient reprendre.

Le taux d'escompte chute encore et le dollar poursuit son escalade

OTTAWA (PC) — Le taux d'escompte de la Banque du Canada a chuté pour la septième semaine consécutive hier, passant de 13,42 à 13,34 % pendant que le dollar canadien continuait à profiter de la crise pétrolière dans le golfe Persique.

Pourtant, les économistes disent que le dernier geste de la banque centrale était trop timide pour affecter les taux d'intérêt des prêts à la consommation ou pour parer à une récession.

Le taux d'escompte est en baisse régulière depuis le 21 juin dernier, alors que l'incertitude régnait autour du sort de l'accord du lac Meech qui avait fait grimper le taux jusqu'à 13,90 %.

Mais après la mort de l'accord, le 23 juin, le dollar canadien a été remarquablement fort, permettant au taux d'escompte de baisser graduellement de plus d'un demi point.

Doug Peters, économiste en chef à la Banque Toronto-Dominion, a déclaré que le gouverneur de la Ban-

que du Canada, John Crow, piétine avec sa politique qui consiste à garder les taux d'intérêt élevés pour combattre l'inflation. Selon M. Peters, les coupures ont jusqu'à maintenant représenté « un pas d'escargot ».

Il a ajouté que la banque centrale a encore à envoyer un signal clair indiquant qu'elle veut une diminution du taux préférentiel, qui atteint 14,75 %. Cela pourrait se faire d'ici quelques semaines.

Le taux privilégié détermine la tendance des autres taux pour les prêts à la consommation, comme les taux d'intérêt sur les soldes impayés des cartes de crédit.

Cette façon de faire au complet nous amènera à un jour ou l'autre », a déclaré M. Peters, l'un parmi un nombre grandissant d'économistes qui croient que le Canada est en récession.

Pendant ce temps, le dollar canadien a continué son ascension au-dessus des 87 cents américains hier,

énergisé par la crise pétrolière du golfe Persique. Selon un analyste, le dollar pourrait grimper jusqu'à 90 cents US.

Le dollar, qui a clôturé mercredi à 87,12 cents américains, son niveau le plus haut depuis dix ans, est parti encore plus fort jeudi à 87,17 cents américains et a même atteint les 87,21 cents US en matinée.

Mike Holder, un spécialiste des échanges étrangers à la Banque de commerce canadienne impériale, a déclaré que les investisseurs européens percevaient le Canada comme un pays stable et producteur d'énergie où ils pouvaient placer leur argent.

Les investisseurs internationaux ont été abasourdis par les prix élevés du pétrole dus à l'embargo imposé après l'invasion du Koweït par l'Irak cette semaine.

« Le dollar canadien jouit maintenant d'un statut très enviable », a ajouté M. Holder.

Coup d'oeil boursier	
Montréal-XXM	1823.84 + 3.14
TSE-300	3476.91 + .87
Dow Jones	2758.91 + 24.01
Dollar canadien (US Cents)	87.20 + .08
Or (Toronto-US\$)	385 + 3

(PC)

AVIS PUBLICS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 1er novembre 1988 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à la Société en Commandite La Parisienne et 2527-5462 Québec Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 28ième jour de novembre 1988, sous le numéro 4057291.
Ce 27e jour de juillet, 1990.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 250-12-002367-908
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
RÉGIS BOUCHER

Partie Demanderesse
c.
MARYSE DICKNER
Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Maryse Dickner de comparaître au greffe de cette cour situé au 33, de la Cour, Rivière-du-Loup, salle 1.04, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration d'action en divorce, d'un affidavit, certificat du protonotaire et d'un avis a été remise au greffe à l'intention de Maryse Dickner.
Lieu: Rivière-du-Loup
Date: 7 août 1990
Protonotaire adjoint Cour Supérieure.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 500-12-188359-909
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
CATALINO ELISEO BARRIOS VASQUEZ
Partie Demanderesse
MIRIA INES MENDEZ PEREZ
Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MIRIA INES MENDEZ PEREZ de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, en les cités et district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal, soit LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de MIRIA INES MENDEZ PEREZ.
Lieu: Montréal
Date: 1er juin 1990
GISELE DE MADELEIN
PROTONOTAIRE ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 500-02-023764-900
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINTE
COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL,
Partie Demanderesse
c.
RESTPRO (RESTAURANTS PROFESSIONNELS) DU CANADA INC.
Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RESTPRO (RESTAURANTS PROFESSIONNELS) DU CANADA INC. de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, EST, NOTRE-DAME, MONTRÉAL DIT DISTRICT, salle 1.100, dans les 30 JOURS de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION ET AVIS 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de RESTPRO (RESTAURANTS PROFESSIONNELS) DU CANADA INC.
Lieu: MONTRÉAL Date: 7 août 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 35 891128 048 T NO. 500-02-027009-906
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
(EN APPEL D'UNE DÉCISION DE LA RÉGIE DU LOGEMENT)
125754 CANADA INC.
APPELANTE (LOCATEUR),
-VS-
LYNE SYLVAIN
INTIMÉE (LOCATAIRE)
et
LA RÉGIE DU LOGEMENT,
MISE-EN-CAUSE,
ASSIGNATION
PAR ORDRE DE LA COUR
ORDRE est donné à LYNE SYLVAIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, pour prendre connaissance de et répondre à l'inscription en appel contre la décision rendue le 10 juillet, 1990, par Me Francine Champigny, Régisseur de la Régie du Logement dans la cause no 35 891128 048 T et de faire les démarches nécessaires pour protéger ses droits à défaut de quoi jugement par défaut pourra être rendu contre elle. Une copie de l'inscription en appel a été remise au greffe à l'intention de LYNE SYLVAIN.
MONTRÉAL, le 8 août 1990
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 500-12-189591-906
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINTE
ADASSA DAVIS,
Partie Demanderesse
-VS-
EDWARD VAUGHN (VAUGHAN),
Partie Défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à EDWARD VAUGHN (VAUGHAN) de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, en les cités et district de Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal, soit LE DEVOIR.
Une copie des procédures (déclaration en divorce et requête pour mesures provisoires) présentable le 17 septembre 1990 à 9 h 15 a.m., salle 2.17 a été remise au greffe à l'intention de EDWARD VAUGHN (VAUGHAN).
Lieu: Montréal
Date: 20 juillet 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 35 891102 027 T NO. 500-02-027010-904
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
(EN APPEL D'UNE DÉCISION DE LA RÉGIE DU LOGEMENT)
125754 CANADA INC.
APPELANTE (LOCATEUR),
-VS-
LYNE SYLVAIN
INTIMÉE (LOCATAIRE)
et
LA RÉGIE DU LOGEMENT,
MISE-EN-CAUSE,
ASSIGNATION
PAR ORDRE DE LA COUR
ORDRE est donné à LYNE SYLVAIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, St-Antoine, Montréal, pour prendre connaissance de et répondre à l'inscription en appel contre la décision rendue le 10 juillet, 1990, par Me Francine Champigny, Régisseur de la Régie du Logement dans la cause no 35 891102 027 T et de faire les démarches nécessaires pour protéger ses droits à défaut de quoi jugement par défaut pourra être rendu contre elle. Une copie de l'inscription en appel a été remise au greffe à l'intention de LYNE SYLVAIN.
MONTRÉAL, le 8 août 1990
RONALD CHASSÉ,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 505-12-004733-906
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
Protonotaire-adjointe
BEVERLEY (EATON) GRAY,
Demanderesse
-VS-
GERALD ROGERS,
Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné à GERALD ROGERS de comparaître au greffe de cette cour situé au 1111 Boul. Jacques-Cartier, est, Longueuil, salle 1.17, dans les vingt jours de la date de publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration a été remise au greffe à l'intention du défendeur.
Lieu: Longueuil Date: 12 juillet 1990
MAURICE JH LOUHANGEAU,
Protonotaire adjoint.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 500-04-002336-908
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINTE
KEITH BRIAN CLARKE,
Partie Demanderesse
c.
HELEN DAVIES,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à HELEN DAVIES de comparaître au greffe de cette cour situé au 10, St-Antoine Est, salle 2.17, le 26 septembre 1990, suite à la publication du présent avis dans le journal, soit LE DEVOIR.
Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de HELEN DAVIES.
Lieu: Montréal Date: 3 août 1990
DIANE BERLINGUET,
PROTONOTAIRE ADJOINTE.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC NO. 500-04-002369-875
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE-ADJOINT
FRANÇOIS LAVOIE,
7371, Maurice Duplessis, #8,
Montréal, Québec
H1E 5E3
Partie Demanderesse
c.
CHANTAL DUCHESNE,
Partie Défenderesse

ASSIGNATION
ORDRE est donné à CHANTAL DUCHESNE de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, salle 2.17, le 24 août 1990 à 9h00. Une copie de la requête en annulation de perception ou augmentation de pension alimentaire et de garde légale a été remise au greffe à l'intention de CHANTAL DUCHESNE.

Province de Québec, District de TERREBONNE, COUR MUNICIPAL, PALE NO. C88R-01328 VILLE DE ROSEMERE, demanderesse, -VS- PIERRE PARENT, défendeur. Le 22 août 1990, à 11h30 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 28, 28ième avenue sud, en la cité de Bois-des-Filiers, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda 626 LX brune, 4 portes + plaque F132241, 1 photocopieur Mita, 1 bureau en bois brun, 1 dactylo IBM bleu, 1 fauteuil sur roulettes en tissu beige. Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANÇOIS BERTRAND, huissier, 328-8133. ETUDE: MACERA, BOURQUE & ASS., HUISSIERS, Montréal, ce 9 août 1990.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO. 506-01-01947-896, NORMAN N. BARTH & AL., demanderesse, -VS- NGOC ANH NGUYEN & AL., défenderesse. Le 25 août 1990, à 10h00 de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au no 4749 rue Upper Roslyn, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: Réfrigérateur Kenmore, 3 portes, beige et acc., four à micro-ondes Montgomery Ward, four avec 4 ronds Kenmore Mark 4, beige et acc., et autres Conditions: ARGENT COMPTANT. FRANK ALBERTSON, huissier, 328-8133. ETUDE: MACERA, BOURQUE & ASS., HUISSIERS, Montréal, ce 9 août 1990.

AVIS
PRENEZ AVIS que RITA ROSE PECHOUSEK, ménagère, domiciliée et résidant au 8485, Desrochers, Ville d'Anjou, s'est adressée au Ministre de la Justice de la Province de Québec afin d'obtenir un certificat changeant son nom en celui de RITA ROSE SEGUEV.
Montréal, le 6 août 1990.
Procureur de la requérante
Jean M. Bellaiche
2250, rue Guy, suite 302
Montréal, Qué.,
H3H 2M3.

LE DEVOIR
Service de Publicité
842-9645

avis

CONCERNANT l'adoption du datum nord-américain 1983 (NAD 83) comme base du système officiel de référence géodésique du Québec

Le ministère de l'Énergie et des Ressources, conformément à la loi qui le régit (L.R.Q., chapitre M-15.1, art. 12, par. 8) et lui confie «l'établissement et la gérance de la cartographie et des réseaux géodésiques officiels du Québec et l'intégration des arpentages et de la cartographie effectués pour le gouvernement du Québec»,

a adopté le 1^{er} août 1990 le datum nord-américain 1983 (NAD 83) comme base du système officiel de référence géodésique du Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Québec

avis

CONCERNANT l'adoption d'un système de référence cartographique, des échelles de représentation et d'un système de coordonnées planes pour le Québec

Le ministère de l'Énergie et des Ressources, conformément à la loi qui le régit (L.R.Q., chapitre M-15.1, art. 12, par. 8) et lui confie «l'établissement et la gérance de la cartographie et des réseaux géodésiques officiels du Québec et l'intégration des arpentages et de la cartographie effectués pour le gouvernement du Québec»,

adopte

1^{er} le «Système québécois de référence cartographique» (SQRC), actuellement en vigueur au ministère de l'Énergie et des Ressources comme le système officiel de référence cartographique du Québec;

2^{es} les échelles de représentation cartographique définies dans le SQRC (1:20 000, 1:10 000, 1:5 000, 1:2 000, 1:1 000), comme les échelles officielles de la cartographie de base du Québec;

3^{es} le «Système de coordonnées planes du Québec» (SCOPQ), actuellement en vigueur au ministère de l'Énergie et des Ressources, comme le système officiel de coordonnées planes du Québec.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources

Québec

Transports Québec

APPELS D'OFFRES

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs dont le principal établissement (place d'affaires) est situé au Québec, qui possèdent une licence de la Régie des entreprises de construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes (lorsque cette licence est exigée), et qui ont commandé à leur nom propre une copie du dossier d'appel d'offres du projet.

Les intéressés peuvent consulter ou obtenir le dossier d'appel d'offres, de même que les renseignements nécessaires à la présentation d'une soumission, en s'adressant aux bureaux suivants:

Service des contrats Ministère des Transports 700, boul. St-Cyrille Est 20 ^e étage Québec (Québec) G1R 4Y9 Tél.: (418) 644-8848	OU	Service des contrats Ministère des Transports 255, boul. Crémazie Est 1 ^{er} étage Montréal (Québec) H2M 1L5 Tél.: (514) 873-6061
---	----	---

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni toute autre soumission.

- Projet no 293-9401-9** — Remplacement des joints de dilatation du pont St-Georges, sur la rivière La Petite Décharge, avenue Boudreau, dans la municipalité d'Alma. M.R.C. Lac St-Jean-Est, circonscription électorale du Lac St-Jean.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 3 800 \$ ou
— chèque visé: 1 900 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**
- Projet no 320-0304-0** — Construction d'un pontceau et refecton de la structure de chaussée à l'intersection rue St-Félix et le chemin du Lac, dans la municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures paroisse M.R.C. Communauté urbaine de Québec, circonscription électorale de La Peltre. Longueur de 30 mètres.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
— chèque visé: 5 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**
- Projet no 328-1999-0** — Enlèvement et récupération de glissières flexibles existantes et la pose de glissières rigides le long de diverses routes, dans la municipalité de Bernières, M.R.C. Les Chutes-de-la-Chaudière, circonscription électorale Les Chutes-de-la-Chaudière. Longueur de 1 566 mètres.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 9 600 \$ ou
— chèque visé: 4 800 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**
- Projet no 432-1999-0** — Enlèvement de poteaux de garde-fous isolés, réglage des accotements et pose de glissières de sécurité sur la route 155, dans les municipalités de St-Roch-de-Mekinaac par et Boucher s.d. M.R.C. Mekinaac, circonscription électorale Lavolette.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 27 000 \$ ou
— chèque visé: 13 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 6 septembre 1990 à 15h.**
- Projet no 641-3201-0** — Entretien des systèmes d'éclairage routier et relampage des feux de circulation et clignotants, dans diverses municipalités, M.R.C. Drummond, circonscriptions électorales de Drummond, Johnson et Richmond.
Lorsque le fournisseur compte plus de cent employés, il doit être détenteur d'une attestation mise par le ministère des Approvisionnement et Services à l'effet qu'il s'engage à implanter un programme d'accès à l'égalité conforme à la charte des droits et libertés de la personne, si le contrat lui est adjugé.
L'obligation explicite précédemment s'applique pour tout sous-contrat d'un montant de 100 000 \$ ou plus et s'adressant à un sous-contractant ayant plus de cent employés.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 1 600 \$ ou
— chèque visé: 800 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 29 août 1990 à 15h.**
- Projet no 658-0302-0** — Reconstruction du pont situé sur la route 349, au-dessus de la rivière Rouge, dans la municipalité de St-David, M.R.C. d'Autray, circonscription électorale de Berthier. Longueur de 0,1 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 10 000 \$ ou
— chèque visé: 5 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 667-1901-0** — Fourniture et pose de glissière de sécurité sur l'autoroute 15 et la route 134, dans les municipalités de Candiac ville et La Prairie ville, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie. Longueur de 2,77 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 18 000 \$ ou
— chèque visé: 9 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 667-2402-0** — Réparation de poutres du pont de la Rivière de la Tortue, sur la route 132, dans la municipalité de DeSève ville, M.R.C. Roussillon, circonscription électorale de La Prairie.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 000 \$ ou
— chèque visé: 3 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 669-1901-0** — Construction de glissière de sécurité sur diverses routes, dans diverses municipalités, M.R.C. Le Haut-Saint-Laurent et Beauharnois-Salaberry, circonscriptions électorales de Beauharnois-Huntington et Salaberry-Soulanges. Longueur de 2,11 km.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 000 \$ ou
— chèque visé: 6 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 29 août 1990 à 15h.**
- Projet no 669-2402-0** — Refecton partielle d'une structure sur la route 132, dans la municipalité de St-Anicet, par M.R.C. Le Haut-St-Laurent, circonscription électorale de Beauharnois-Huntington.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 11 000 \$ ou
— chèque visé: 5 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 674-2503-0** — Réparation d'un pont (structure métallique) sur la route 364 dans la municipalité de Huberdeau s.d. M.R.C. Les Laurentides, circonscription électorale d'Argenteuil.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 7 800 \$ ou
— chèque visé: 3 900 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 676-5806-0** — Installation de deux (2) nouveaux réservoirs à carburant, la désaffectation et la récupération de deux (2) vieux réservoirs ainsi que le démontage et la réinstallation des pompes existantes à la station centrale du Ministère, dans la municipalité de Mont-Laurier, M.R.C. Antoine-Labelle, circonscription électorale de Labelle.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 2 400 \$ ou
— chèque visé: 1 200 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 29 août 1990 à 15h.**
- Projet no 775-9404-0** — Refecton partielle d'un pont situé sur le chemin de la Montée d'Ambremont, dans la municipalité de Lochaber, M.R.C. Papineau, circonscription électorale Papineau.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 000 \$ ou
— chèque visé: 2 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **vendredi, 31 août 1990 à 15h.**
- Projet no 778-1999-0** — Remplacement et construction de glissières de sécurité le long de l'autoroute 50 dans les municipalités de Hull et de Gatineau, M.R.C. Communauté Régionale de l'Outaouais, circonscriptions électorales de Hull et de Gatineau.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 15 000 \$ ou
— chèque visé: 7 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Montréal à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **mercredi, 29 août 1990 à 15h.**
- Projet no 883-2523-0** — Réparation d'un pont en béton sur la route 101, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Nord, M.R.C. Temiscamingue, circonscription électorale Rouyn-Noranda-Temiscamingue.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 30 000 \$ ou
— chèque visé: 15 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 255, boulevard Crémazie Est, 1er étage, Montréal (Québec) H2M 1L5.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 6 septembre 1990 à 15h.**
- Projet no 884-2412-0** — Refecton de deux (2) ponts, dans les municipalités de Bartouille ct. Joutel et Baie-James, M.R.C. Vallée-de-l'Or, circonscriptions électorales d'Abitibi-Est et Ungava.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 15 000 \$ ou
— chèque visé: 7 500 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**
- Projet no 885-9420-0** — Réparation d'un pont acier-bois situé dans la municipalité de Rouyn-Noranda, M.R.C. de Rouyn-Noranda, circonscription électorale de Rouyn-Noranda-Temiscamingue.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 4 600 \$ ou
— chèque visé: 2 300 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**
- Projet no 997-2615-0** — Refecton du pont couvert au-dessus de la petite rivière, dans la municipalité de la Baie-Saint-Luc, dans la municipalité de Pointe-aux-Outardes village, M.R.C. Manicouagan, circonscription électorale de Saguenay.
On peut obtenir le dossier d'appel d'offres du projet moyennant une somme de 5 \$, non remboursable payable en espèces, par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances.
Garantie de soumission exigée:
— cautionnement de soumission: 12 000 \$ ou
— chèque visé: 6 000 \$
La réception des soumissions est faite au Service des contrats, 700, boulevard Saint-Cyrille Est, 20e étage, Québec (Québec) G1R 4Y9.
L'ouverture des plis se fera au bureau de Québec à l'adresse précitée.
La réception des soumissions prendra fin le **jeudi, 30 août 1990 à 15h.**

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

99 Visite Libre

AHUNTSIC, 10510 AUTEUIL, cott. pierre, luxeux, 11 pces rénovées, gar. dble, entrée séparée s/sol, réduit 455 000 \$, Merc. 19h à 21h, 739-6464.

101 Propriétés à vendre

A LONGUEUIL Reprise de finance, grande maison style canadienne, 3 chambres, piscine creusée, 3 s/bains, 5 c.c., 646-4859.

A NOUVEAU-BORDEAUX bungalow, complètement rénové, 3 c.c., carré 25 X 30, terrain 42 X 104. Spécial 139 000 \$, 331-5291, 331-7739.

AHUNTSIC, duplex avec bachelier, rénové, garage double, bon vent, résidentiel, 11 1/2 x 3 ans. Fair vendre: 382-2526, entre 17 et 19h.

ANGE GARDIN: Par le propriétaire. Cottage belle apparence, ensoleillé, 4 c.c., grand terrain, clôture, périmètre boisé, piscine, bâtiment servant d'écurie, 3km, autoroute. (514) 293-7543 — 591-4891.

ATTENTION! BORD DE L'EAU SUR RICHELIEU à 30 min. de MTL, cottage neuf 24 X 72 meublé, terrain paysagé, 19 399 pi. ca. 2 chambres, 2 s/b, salon, s/a manger, cuisine + spa room + gar., foyer crmt., 1 quai 7 X 32, 1 patio en bois traité 16 X 32, valeur 350 000 \$, A VOIR! 1-291-3878.

AUBAINE, Chateau de Casson, neuf, achetez au prix 1989, 3 ch., 2 s/bains, 2100 pi. ca., 2 garages, 8ème étage, prêt sept. 90, 738-8609, 745-0300, 1-224-7928.

BORD DE L'EAU Terrain 36 500 pi. ca., arbres matures avec résidence de 9 pièces, foyer, salle à manger, Pigeon, Diane G. Pigeon: 583-6509, 655-6222. Tout Général cur.

BEAU DUPLEX, 2 grands 5 1/2, super beau! porte patio, cour, entrée lave-vaisselle, propre, très clair, grande remise, après 18h 255-5123.

BORD DE L'EAU: Ste-Dorothée-Laval. Split en pierre, construction 1981, grand terrain. Prix réduit 250 000 \$, 689-7287.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Ste-Dorothée-Laval. Split en pierre, construction 1981, grand terrain. Prix réduit 250 000 \$, 689-7287.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

BORD DE L'EAU, Pierrefonds, maison de rêve, luxueuse, vue sur Montréal, 20 min. centre-ville, paisible, encrage pour yacht, 925 000 \$, discutable, soir 685-2997.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TELEPHONE

286-1200

101 Propriétés à vendre

ROSEMONT, duplex 2 X 5 1/2, sous-sol fini, grand terrain, cuisine refaite à neuf, 162 000 \$, négociable. 279-8318-327-8883

ROSEMONT, triplex rue Jeanne-d'Arc, très bien entretenu, garage détaché, 150 000 \$, 727-9425.

ROSEMONT, triplex, 2 X 4 1/2, 1 X 7 1/2, fenêtres d'aluminium, toutes portes refaites, grande cour arrière + esp. stat., 156 000 \$ nég. 729-4955.

SARAGUAY, cottage 82, 3 chambres 2 foyers, 3 s/bains, solarium, garage pas d'agant. 334-8310, 667-8286.

SITE ENCHANTEUR à 25 min. de Mtl. Bungalow, 3 ch. à coucher, air climatisé central, planchers de bois franc s/s fini avec bachelier meublé, 95 000 \$ 1-429-4965.

ST-LAMBERT-PRÉVILLE: 5 chambres maison rénovée, 3 s/bains, garage, foyer, grand terrain, libre 737-1263.

ST-SAUVEUR-DES-MONTS: résidence 11 pces, 3 s/bains, zout commercial, professionnel, en plein cœur de St-Sauveur, demandant rénovations, à vendre tel quel, contacter Micheline 227-2553 ou 227-2606.

STE-ANNE-DES-LACS, 185 ch. Fournel, maison style suisse, constr. '87, moderne, 3 c.c., 2 s/b. Foyer. Terr. 25524 pi. ca. Accès lac Marois, 125 000 \$, 436-4662, 224-8677.

STE-THERÈSE, cottage 1989 8 pièces, foyer, garage double, planchers extra, libre, possibilité hyp. 11 1/2%. Lucille Ouellet, 437-7904.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

TERREBONNE, jolie petite maison pour couple, 2 chambres à coucher, bain 4 morceaux, cuisine, grand salon, antenne parabolique, syst. alarme, piscine, 100 000 \$, 436-4662, 224-8677.

103 Propriétés à l'extérieur de Montréal

CANTONS DE L'EST DOMAINE DU NORD Endroit retiré, à 5 min. du Mont Orford et 10 min. de Magog, construction '90, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, foyer, vue panoramique, hypothèque 75 000 \$, 11 1/2 % s/ans, aussi MAGNIFIQUE TERRAIN 2.5 acres et plus, boisé, à partir de 0,25 \$ le pi. ca. (1-918)43-2806.

LAC BROME, condo bord lac, 4 c.c., 3 1/2 s/bains, s/sol fini, foyer, piscine, tennis, vue splendide, 217 000 \$, 849-1312, 1-243-5764.

LACHENAIE, maison neuve à prix réduit, 5 1/2 pièces avec foyer, vendu tel quel, 105 000 \$, 492-2290, 582-1441, 478-0649, 585-4788.

LAURENTIDES/STE-ADELE MAISON CENTENAIRE Pièce sur pièces, 3 ch. c., 2 foyers, poêle à bois. App. à revenus au dessus garage, 155 000 \$, 1-229-7897.

LORRAINE, charme et raffinement! Cette résidence traditionnelle vous fera vivre des moments inoubliables avec ses 3 c.c., 2 s/bains, foyer. Hypothèque sans intérêt la 1ère année. SOUS CONDITION (sujet à changement sans préavis), 369 000 \$, Francine Roussel, 621-5000, 433-7666, RE/MAX T.M.S. ctri.

MAISON 2 ÉTAGES, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, très grands cuisines, salle à diner, salon. 34 000 pi. ca., patio arrière, secteur tranquille, 1 mille de Magog, construction 21 ans, taxes 6000 \$. Jour: 819-564-8909, Mariette, soir: 819-843-9918.

PROPRIÉTÉ à vendre à Eastman, 45 acres, zone blanc, maison de 15 années, 16 pièces meublées, raison déc. 1-297-3121.

ROCK FOREST Cantons de l'Est. Magnifique résidence neuve, 2 étages, cuisine sol, salle à diner, salle familiale, 3 salles de bains, 3 chambres à coucher, foyer, grand garage, terrain 165 X 200. Près Mont Orford. Prix: 127 000 \$! Fair voir! (918)864-4208.

ST-CALIXTE, maison style canadien, 24 X 24, 3 chambres à coucher, sous-sol, terrain, 100 X 100, 35 000 \$, 222-3612.

ST-JOVITE à 10 min. du Mont-Tremblant, très luxueuse, tout meublé, moderne, bain tourbillon thérapeutique, avec bachelier, revenu de 42000 \$, 159-425-5737.

ST-LAZARE (DYNASTIE), cottage Grilli, 195 000 \$, hyp. 11 1/2 % 3 ans, terrain 16 000 pi. ca., 4 chambres à coucher, 2 1/2 s/bain, pas d'ag. 252-7648 jour, 458-3145 soir.

ST-SAUVEUR, très belle vue sur les pentes, meuble, style ranch, 3 chambres, 2 s/bains, balayouse centrale, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

STE-AGATHE Nord Charmante maison 4 saisons, face au lac, meublé, 3 chambres, salle séjour double, foyer, grande cuisine, sundeck, garage, maison de jeux pour les enfants. Excellente condition. 98 000 \$ 747-2226, (819)326-0365.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes, cabanon, piscine, grande terrasse, patio meublé, 51 Guindon, 227-4295.

VAL DES LACS Lac à l'île, sur presqu'île, 3 chambres, s/sol fini, garage, entrée double asphaltes

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

160 App. et log. à louer

OUTREMONT, luxeux 3½, 4½ neufs, lav./sec. installées, stat. 1 mois gratuit. **288-1754, 279-5499**

OUTREMONT, central, chauffé, grand salon double, 2 chambres, près métro Outremont, 565\$. Libre, 279-8630.

OUTREMONT
Davaar. Entre-sol, grand 5½ + 9½, haut duplex. **983-4140, 654-6193**

PARC ANGUS, Mt., grand 5½, style condo, ent. lav./sec., garage privé, chauff. électr., près autobus/métro, 722-7582, 259-4544, 522-0925.

PARC LAFONTAINE Grand, moderne 3½, stationnement privé, déneigé, 2 terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 923-0625.

PARC LAFONTAINE, grand 6½, face au Parc, rénove 7853
Rachel Est. 5½ face au **PARC LAFONTAINE**, 6205.
SEWELL, 5½ rez-de-chaussée, 585\$, 737-1263.

PARC LAFONTAINE 3½ à sous-louer, ensoleillé, chauffé, poêle/irigo, piscine, sauna. **488 \$ 521-3204**

PARC LAFONTAINE Grand, moderne 3½, stationnement privé, déneigé, 2 terrasses, lave-vaisselle, 2 salles réception-billard, 923-0625.

PARC LAFONTAINE 7½, 2e étage, libre. **700 \$/mois 524-4297**

PIE IX 5436, 5½, s/sol, garage, face parc, éclairé, 775\$, vente possible. **1878**

PIE IX/JARRY, grand 4½, chauff. et eau chaude fournis, stationnement, très propre. **4108/mois, 722-2890**

PIEDMONT, 1er déc. au 15 avril, 3 chambres, équipé, foyer, près ski, 4000\$ + élect. (514) 227-6652

PIERREFONDS, très grand 5½, triplex neuf, ensoleillé, très propre, transport, stationnement. **6105, 920-9587**

PIERREFONDS 5½ haut de duplex, très propre, libre immédiatement. **564-7108**

PLATEAU 3496 Bordeaux, nord de Sherbrooke, 6½ ensoleillé, rénove, 3ème étage. **630 \$ 525-2269**

PLATEAU 4608 Papineau, aire ouverte, très beau 4½, rénove, moderne. **400 \$ 495-3558**

PLATEAU De Lorimer-Mt-Royal, Beaux 7½-8½, rénove, entrée lav./sec., chauff. électr., s/b céramique, triplex pierre, 675\$, 700\$, 733-3572

PLATEAU Grand 7½, frais peint, planchers bois franc, élec., laveuse/sécheuse, cour, bas. **750 \$ 331-0302**

PLATEAU, MESSIER 3½, chauffage élec., entrée lav./sec., ensoleillé, très propre, 355\$, 649-3770.

PLATEAU, MARQUETTE, grand 6½, chauff. électr., cour, près Parc Lafontaine, 7305/mois, 491-6032 (338-4433)

PLATEAU, Messier 7½, impeccable, 4 chambres fermées, style art déco, excellent pr profil., 850\$, chauff. inclus, 646-5275

PORSCHE 911, 1973, 65 000 ml, jamais conduite l'hiver, état impeccable, 23 000 \$ Après 19h. 672-0364.

R.D.P. - 5½ sous-sol rénove à neuf, triplex, quartier idéal pour enfants. Prix réduit. 494-1494

R.D.P. 7½, 2 garages, salle de jeux, 2 bains, grand. Près de transport. **750 \$ 722-1388, 669-0612**

RDP, grand 4½, style condo, 2 mois gratuits, stationnement, entrée lav./sec., 582-1067, 964-2372.

RIVIERE-DES-PRAIRIES, 4½, style condo, toutes commodités, stationnement gratuit, 324-1799, 643-1597

ROSEMONT 2½, meuble, tout inclus, 1 mois gratuit, Luxueux. Métro. 272-2475, 270-3532

ROSEMONT 3871 Beaubien, face Cégep Rosemont 4½ chauffé, eau-chaude, 721-0326 ou 729-7968

ROSEMONT 5½, fermé, moderne, propre, 5385 10ème Avenue, app. 3, 475\$, 667-6994.

ROSEMONT A - 3½ fermé, non-chauffé, propre, bois franc, tranquille, près services. **3005 - 3305, 980-9857**

ROSEMONT Près Cartier, 4½ rénove, cuisinière/irigo, chauffage élec. Disponible 1er sept. **400\$/m. 495-1764, 592-4257**

ROSEMONT, Boul. Rosemont et 31ème, 3½ chauffé, poêle/irigo inclus, demi s/sol éclairé, près cégep/hôpitaux, 437-2481, 383-7323

ROSEMONT, 7½, 2e, boiseries, lav./sec., ensoleillé, impeccable, maximum 4, 675\$, 721-6470, 819-688-3867

ROSEMONT, 28e Ave entre St-Zotique et Bélanger, 4½ style condo, tapis insonorisés, disponible, 557\$, possibilité parking, 376-1459

ROSEMONT: très grand 5½, chauffé, haut de duplex, patio arrière. Libre. **630 \$ 722-0354**

ROSEMONT 3½ rue Laurier, beau, propre, balcon, triplex, semi-meuble, 597-6025, 656-6691

RSMT: 6535-9ème Avenue, face parc Beaubien, 4½ fermé, éclairé, stat., ménage frais fait, poêle/irigo, tranquille, 4005, 4405, 4805, 721-3804

RUE JOLLETTE Beau 3½, entrée lav./sec., chauffage électrique, 275 \$/mois. Un mois gratuit. **526-6781**

SEMI-LOFT 500 pi.ca., métro Jean-Tan-Lin. Ambiance «soft». • Hallogène sur rail, miroirs, tapis. Sur piste cyclable. **600 \$ meuble, libre 1er sept. Non-meuble 500 \$, libre imm. 733-6264**

SHERBROOKE EST. face Parc Lafontaine, rénove, prix imbattables, 1½, 2½, 3½, 4½, 522-9615

SHERBROOKE/OXFORD, 5½, équipée, chauffé, immédiatement, un mois gratuit, 489-4198

SNOWDON, duplex, beau 6½ haut, rénove, chauffé, eau ch., entrée lav./sec., août gratuit, **800\$, 341-8656**

ST-DENIS, nord de Jarry, 6½, 3e, ensoleillé, pièces fermées, boiseries, vitraux, entrées lav./sec., s/bains, cuisine rénovee, poêle/irigo incl., 725\$ non-chauffé, occupation à discuter, 385-0115

ST-HUBERT 8349, près Jarry 5½ rénove, 3e étage, grandes chambres, peinture fournie, 4305/mois, 662-0186, 393-0363

ST-LEONARD 5½: Libre. Très grand, moderne. Jour, Rita. 327-5286

ST-LEONARD très grand haut de duplex 5½, chauffage inclus, salle de bains neuve, cuisine céramique, 545\$, libre 1er oct. **257-8750**

ST-LEONARD, près hôpital Santa-Clarina, grand 7½, cour et garage, tranquille, près transport et tous les services, **750\$, 252-0192**

ST-LEONARD, 3½, chauffé, 2e étage, tranquille, près autobus, laveuse/sécheuse, 326-2459

ST-LEONARD, 3½, bas duplex, frais peint, très propre, **300\$, non-chauffé, 494-4202**

ST-LEONARD, 3½ semi s/sol, 350\$, 1 mois gratuit, propre, plancher refait marquetrie, 376-4249, après 16h.

ST-LEONARD, Langelier 4½, 5½, rénove, près commodités, portes patio ar. lav., 251-9454, 255-1606

160 App. et log. à louer

ST-LEONARD 5½ à louer, 525\$/mois, après 18h, 593-4439, demandez Richard ou Christian 1-475-7380

ST-MICHEL 5½, chauffage électrique, refait à neuf, tranquille, parc proche, 460\$, libre, 389-4656

ST-MICHEL, 2½, 3½, semi-meuble, propre, tranquille, près de toutes les commodités, libre immédiatement, 721-4847

ST-MICHEL, beau grand 4½, propre, tranquille, frais peint, équipée, porte patio, 321-0061, 322-7406

ST-MICHEL, 4½, bas, propre, cuisine labo, porte patio, stationnement, facile transport, 498-4692

V.S.L., superbe condo à louer pour sept., en face centre Côte-Vaucl., 3 ch. à c, 2 s/b, appareils électro., air clim. **935-6173**

VAN HORNE près Outremont, U de M, 4½, s/sol, impeccable, cuisinière/irigo, **4405 389-2090**

VAN HORNE, 1175: 3½ - 4½, très grands, rénove, tous services immédiatement. **Gerry, 279-2422**

VERDUN, superbe 6½ ouvert, coin ensoleillé, 2 c.c., 3ème étage, 2 grands balcons, près métro, impeccable, 4 électro. fournis, référence, **550\$, 761-5411**

VEUX-LONGUEUIL: Condo grand 4½, appareils fournis, foyer, terrasse, **679-3437 et 651-8132**

VILLE ST-LAURENT, 5½ chauffé, garage, près centre d'achats Place Vertu, **690\$, 341-5941**

VILLE ST-LAURENT, Thompson, 3½ chauffé, équipé, **335-3793**

VILLERAY grand 7½, plus sous-sol, cour arrière et stationnement, rénove, **750 \$ 1er sept. 887-0705**

VILLERAY Près Papineau, grand 5½, chauffé, fermé, bien éclairé. Balcon et terrasse. Près métro et services. **331-2464**

VILLERAY Près Papineau, 4½ fermé, chauffé, bien éclairé, propre, tranquille. Près métro et services. **331-2464**

VILLERAY, 4½ rénove, porte-patio, escalier int., entrée lav./sec., chauff. électr., Caisse Pop, école, services, près métro Jarry, rue tranquille, **583-6209**

VILLERAY, 3½ chauffé, frais peint, planchers vernis, taxe d'eau payée, près métro, libre, **360\$, 385-0388**

WESTMONT, 2200 Clermont, grand 2½, tout inclus **380\$, Métro Vendôme, 653-2972, 481-3498**

167 À louer hors frontières

CAP CANAVERAL, FLORIDA
Condo haute gamme, 3½, temps partagé, 2 semaines, échangeable à travers le monde, **669-2206**

ORLANDO, nouveau, 2 chambres, golf, tennis, piscine, Jacuzzi, près de Disneyworld, (914) 876-1077

168 A vendre hors frontières

CONDO MIAMI I
Condo meuble à vendre, sur la mer, Collins Av., Manate, condo, Miami Beach, 5 de la bâtisse appartenance par canadiens français, 3 pièces, 2 s/bains, 98 000 \$US, (819) 771-6261 de 9h à 5h du jour, au rendez

251 Bureaux à louer

ÉDIFICE DES COMMUNICATIONS
1425 ouest René-Lévesque
11 000 pi.ca. au dernier étage
Autres espaces disponibles
Location à leurs plus bas niveaux
Clé en main et autres avantages
A. Vroom
861-9743

13-08-90

251 Bureaux à louer

BÉLANGER - 141ÈME
2 locaux, 500 p.c. chacun ou 1 de 1000 p.c., chauffé, 475 \$ ch. 728-9373

BUREAU A LOUER 1 100 pi.ca., situé sur l'autoroute 440 Ouest, à Laval, **381-8669**

BUREAU DANS CENTRE PROFESSIONNEL
9008, St-Michel **387-0397 - 389-8426**

IDÉAL PROFESSIONNEL
DUVERNAY. Bureau à louer. **500 \$ A voir 389-7389, 389-8723**

LUXUEUX 4½, bureau avec s/bains et cuisine complètes, station. arrière, très raisonnable, libre immédiatement, 5910 St-Hubert, 337-2503, 335-1544

OUTREMONT: Laurier-Centre médical ou professionnel, 2 500 pi.ca. Clé en main immédiatement. **279-3346**

VEUX-MONTREAL
Rénové, 1300 pi.ca. par étage, air clim. central, libre imm.

259 Espaces commerciaux à louer

ATELIERS ET BUREAUX neufs, boul. Industriel, P.A.T., 1000 pi. et plus, porte 12 X 12, 1 mois gratuit, 327-2160

HENRI-BOURASSA idéal commercial ou semi-industriel, 12 000 pi.ca. A voir **643-1523**

OUTREMONT, site de choix, côté nord, 1457 Van Horne, près métro Outremont, app. 600 pi.ca., idéal magasin-services, 482-9558

SHERBROOKE EST. 1680 pi.ca. sur coin de rue, libre immédiatement, négociable, Gilles **494-2356**

269 Propriétés commerciales

BÂTIMES COMMERCIALES 75 X 50, asphalte, clôture, terrain 100 X 180. A voir **477-5229, 477-9005**

CHOMEDEY
1500 pi.ca. + s/sol comme entrepôt, 1er étage atelier, 2e étage bureaux décorés. Jour: 627-7864, soir: 627-7879

275 Locaux à louer

♦ ♦ ♦ **PIE IX** face centre Forest, libre. Local de 3500 à 7000 pi.ca. Idéal commerce.

♦ ♦ ♦ **331-4864** ♦ ♦ ♦

A LAVAL, 1 mois gratuit, 103 Boul. de la Concorde O., 145 pi.ca., tout compris, soir: 663-9124

ARTISTE OU PROFESSIONNEL, cherchant atelier ou bureau et résidence. R.d.c., (1200 p.c.) 1er août. **727-6973**

DE 720 À 1400 PI. CA.
Poss. jumelage, neuf, ST-BASILE, chauff. + clim. inclus, prix nég. **653-5882**

DE LORIMER ET MASSON
Bas prix. 600 pi.ca. et plus **523-3302, 523-9444**

DES SEIGNEURS-NOTRE-DAME
pour magasin d'antiquité, 700 ou 1400 pi.ca., tapis gris, 767-8939

IDÉAL COMMERCE Locaux commerciaux de 650 pi.ca. à 2 800 pi.ca. Ste-Marthe-sur-le-Lac. A voir **472-8999**

275 Locaux à louer

EVERETT & CHABOT, coin de rues, 2 entrées, 2 vitrines, 1400 pi.ca., idéal petite pharmacie ou dépanneur, bon potentiel, 323-7572

LAVAL - AUTOROUTE 440
Près de l'autoroute 13 à louer. Bureau, salles de montre, entrepôt.
663-5260; 682-9587

LOCAL 2000 pi.ca., bon pour professionnel ou commercial, bat. neuf, 2e et, 5446 Ave Du Parc/St-Viateur, visite libre 10-21h, Marco, 279-8333

RUE ST-LAURENT
Local commercial à louer, 2 500 p.c., magasin aménagé. Libre imm. Bon prix. Contactez Richard Charron: 274-6875

ST-DENIS - ST-JOSEPH: Magnifique local entièrement rénove, situé à 2 pas métro Laurier, très éclairé, idéal professionnel. Résidence et/ou bureau, 3e étage, 1 200 pi.ca. 1 300 \$/m. Jour: 523-3320. Soir: 331-2892 - 526-7411

STE-CATHERINE PRÈS QUÉ
1200 - 2500 pi.ca. Libre sept. 1990 **932-8139**

283 Commerces à vendre

A-1 IDEAL, petit supermarché, type famillial, chiffre d'affaires supérieur à 1 000 000 \$ avec potentiel de croissance, zone fluvielle. Extrêmement rentable, propriétaire, Norm. **613-652-2215**

ATELIER D'USINAGE
À Montréal, vente directe. Prix 135 000 \$ négociable. Tél. 727-4936

BOUCHERIE, ÉPICERIE, très bon commerce, avec logis 8½, rénove au 2e étage. Grandeur 42 X 120. Au Temiscamingue, prix à discuter, 1-819-723-2832

CASSE-CROÛTE et résidence situés à Ste-Beatrix, site touristique, bord du lac. (514) 883-6100

DÉPANNÉUR, bon chiffre d'affaires, bien situé, chambre froide, air climatisé, 276-3819

ENTREPRISE DE COUTURE située sur le bord de la 20 à Notre-Dame du Bon Conseil, personnel déjà établi, machinerie, seulement 2 ans d'usage, **819-767-2433**

ÉPICERIE, dépanneur, très bon commerce, 5½ rénove au 2e étage, Grandeur 24 X 80. Au Temiscamingue, 90-000 \$ - 1-819-723-2832

GARAGE Station-service à vendre par le proprio. Route très achalandée, grand terrain, excellent pour tous genres de commerce. Possibilité maison. (514)248-2672

HOTEL À STUKELY SD Avec tous les permis, danseuses. Clientèle établie. 11 chambres, 1-297-2526

MAGASIN d'amusement d'enfants. Clientèle établie. Appels sérieux: **648-1486**

ONTARIO EST, magasin à louer, 1800 pi.ca., très bien situé, grande vitrine, très éclairé, libre. Tél.: 737-2304

PÂTISSERIE, boulangerie, charcuterie, à Parc Extension. Tout équipée, coin achalandé, 2 arrêts autobus, bonne clientèle. Cause: voyage urgent, 279-4282, 735-9518, Franciso

PÂTISSERIE, BOULANGERIE, bien située sur la Rivé-SD, St-Hubert, prix d'équipement, 462-0552

RESTAURANT, River-SD, rentable, bâtisse, terrain, équipement, évalués professionnellement. 1.6 million, chiffre d'affaires 1 million, prix demandé: 1.8 million, Stéphane Desmarques, Immoebc Ctr, 649-6669 ou 404-0500

287 Commerces à louer

CHOMEDEY OUEST Magasin à louer, entre 1 000 et 3 500 pi.ca. Bon centre d'achats. **688-8649**

RUE DULUTH Restaurant à louer. Emploiement de choix, 60 places, équipée, terrasse 25 places. Gros potentiel. **733-3572**

351 Ameublements

SALLE À DINER VILLAS 11 pièces, de C.C. Thibault, 8 pièces • Tifanes • Unité murale. Climatiseur vert, 10 000 BTU, etc. **529-6792**

371 Ordinateurs

A BON 286, VGA, carte et moniteur, 12 lecteur, 1 MB RAM, garantie 1 an, 1185\$ **333-1543**

375 Instruments de musique

BABY GRAND Piano, 4' 10"; Brambach, très bonne condition, ébène grise, 4500\$, 696-3195, après 6 heures.

HEINTZMAN, piano à queue droit, comme neuf. **983-4140**

QUALITE PRIX SERVICE PERSONNALISÉ
Pianos à queue neufs, de 750 \$ à 115 000 \$, garantis à vie. Banc, transport à Montréal, accordage inclus. Samick, Kimball, Bosendorfer (constructs à la main). Possibilité de crédit jusqu'à 60 mois, sur place. **Planos Bosendorfer, 6090 Sherbrooke Ouest. 482-5304**

RÉPARATION PROFESSIONNELLE de tous les instruments à cordes. Nikolas, 845-9098, 497-0314

VENTE DE LIQUIDATION des haut-parleurs Pierre-Étienne Léon modèle intégral, M2, quattr, junior Studio du son 6932 Sherbrooke ouest. 487-4270. Musiquité, 1457, Boulevard des Laurentides, 669-0566

395 Oeuvres d'art

LITHOS A. J. CASSON • Edition Platinée • Ensemble de 14 lithographies numérotées et initiales, 8500\$, après 17h: 418-835-9841

397 Animaux

CHATONS TONKINOIS 4 mois, Burmese, mâles, 1 an, opérés, enregistrés. 200 \$ ch. 744-5745, 687-5314

CHIOTS Boxer, mâle, femelle, couleur beige à fauve. Queue à argots courts. Vaccinés. 300 \$ 445-8163

CHIOTS EPAGNEUL SPRINGER, enr., vaccinés, tempérament doux et enjoué. 400\$, 1-839-3125

CHIOTS ROTTWEILER enregistrés, CKC, garantie 2 ans, parents allemands. Diane (1819) 868-0366

POULICHE enregistrée. Quarter Horse, 2 ans, à l'entraînement, demande 2000\$. **769-4347**

407 Offres d'emploi

COMPTABLES AGRÉÉS
Jeune C.A. demandé possédant un minimum de clientèle pour prendre charge d'un cabinet déjà établi depuis 30 ans afin d'en assurer la continuité. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à: Denise Paré & argots c/o P. 214, succ. Laval-des-Rapides, Laval, Qc. **479-2425**

DEMANDE MARRAUTEUR(TRICE) Docteur audio-visuel, faire parvenir échantillon de voix sur cassette à Productions Pettin, 7355 Lajeunesse, Montréal, Qué H2R 2H6. 495-1080

RÉ

LE GUIDE DU WEEK-END

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Air America* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
ASTRE II: — *Problem Child* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 30
ASTRE III: — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 ven. sam. dern. spect. 24 h
ASTRE IV: — *Young Guns* 2 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45 ven. sam. dern. spect. 11 h 45
BERRI I: (288-2115) — *Robocop* 11 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
BERRI II: — *Ma mère est un loup garou* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: — *Nikita* 1 h, 3 h 15, 5 h 30, 7 h 45, 9 h 45
BERRI IV: — *Retour vers le futur* 3 12 h 45, 5 h 15, 9 h 45 — *Le délateur* 3 h, 7 h 30
BERRI V: — *Miss Daisy et son chauffeur* 2 h 45, 7 h 45 — *Double jeu* 12 h 30, 5 h, 9 h 30
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Die Hard* 2 dim. 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30, sam. et sem. 7 h, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Problem Child* dim. 1 h 30, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 10, sam. et sem. 7 h 20, 9 h 10
BROSSARD I: (465-5906) — *Problem Child* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 10, 9 h 10
BROSSARD II: — *Ma mère est un loup garou* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 25
BROSSARD III: — *Die Hard* 2 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Mr. Frost* 12 h 35, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 20
CARREFOUR LAVAL 2: — *Problem Child* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: — *Double jeu* 3 h, 7 h 20 — *Navy Seals* 12 h 45, 5 h 05, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 5: — *Young Guns* 11 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 6: — *Flatliners* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40

MUSIQUE

Populaire

L'AIR DU TEMPS: 194 St-Paul O., Vieux-Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h.15 à 02h.30 — Sylvie Perron, R & B, Swing, du 9 au 12 août
AU BAL ST-LOUIS: 82 est Prince Arthur, Montréal (288-2423) — Soirée lambada et concours du plus beau chapeau africain, les 16-17-18 août
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — François Marcurelle, claviers, les 10-11 août à 22h — Tous les dimanches, Yannick Rieu, à 22h.
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Gina Seram et Monday Night Band, du 10 au 12 août à 22h.
BIDDLES JAZZ AND RIBS: 2060 Aylmer, Montréal (842-8656) — Le quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mer. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence, du mer. au ven. à compter de 22h, le sam. à compter de 21h 30, invité les 10-11 août, Spécial Charlie Biddle — Billy Georgetown en solo, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30, Trio Billy Georgetown, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, le dim. de 19h à 24h, invité le 12 août, Simon Stone, sax ténor
LE BIJOU: Hôtel Relax, 2900 Le Carrefour, Laval (688-8244) — Goldie Alexander, chanteur de Rhythm'n Blues du 31 juillet au 25 août, mar. mer. de 20h à 01h, jeu. ven. de 21h à 02h, sam. de 22h à 03h.
LE BIJOU DU VIEUX-MONTRÉAL: 310 rue Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Le groupe El Kady, du mer. au sam.
CAFÉ THÈLEME: 311 est Ontario, Montréal — Straight Ahead, les 10-11 août à 21h 30
LE CLUB DATE: 1218 est Ste-Catherine, Montréal (526-5844) — La chanteuse Claudia Katry, du mer. au sam. à 22h, dim. à 16h 30 — La chanteuse Caroline Harvey, les dim. à 22h.
LES FOUPOUNES ÉLECTRIQUES: 87 est Ste-Catherine, Montréal (845-5484) — The Nils, le 10 août à 21h — Party Danser Haut Voltage, disco, le 11 août — Soirée Métal USA avec Sacred Reich, Obituary, et Forced Entry, le 12 août à 20h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Montréal (849-8955) — Taki et Amini, percussions africaines, les 10-11 août à 20h.
HOTEL LA CITADELLE: 410 Sherbrooke O., Montréal — John Gibel en spectacle, mar. au sam. à compter de 20h.
HOTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Montréal (285-1450) — Bar Le Foyer, Tibor Caesar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. de 17h à 01h, sam. de 20h à 01h.
LA CROISSETTE: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000) — Mike Mirizio au piano, du dim. au ven. de 17h à 20h.
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, musique tzigane avec le groupe Les Joyeux Gitans, du mer. au dim. de 19h à 02h.
LE BOULEVARD: 1201 Dorchester, Montréal (878-2000) — Tous les samedis soirs de 19h à 24h, danse au son du groupe Ruffino Tino.
LE K BAR: 812 est Rachel, Montréal (526-9054) — Jazz à 22h 30
LE POINT-DE-VUE: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam. de 19h à 23h, Christiane Gendron, harpiste, les ven. et sam.

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: (1455 Peel, Mtl) — *Flatliners* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 45
CINÉMA ÉGYPTIEN 2: — *Tie Me Up Tie Me Down* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉMA ÉGYPTIEN 3: — *Young Guns* 11 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 35
CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Ducktales: the Movie* 1 h, 3 h, 5 h — *Presumed Innocent* 7 h, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
CINÉMA OMÉGA 1: — *Nukie* 1 h — *Arachnophobie* 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
CINÉMA OMÉGA 2: — *48 heures de plus* 7 h, 9 h — *Le livre de la jungle* 1 h, 3 h, 5 h
CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — *Mystery Train* 19 h, 21 h (9 au 12 août)
CINÉMA PARIS: Mtl (875-7284) — *Someone to Love* 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Navy Seals* 2 h 15, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 35
CINÉMA POINTE-CLAIRE 2: — *Mo Better Blues* 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINÉMA POINTE-CLAIRE 3: — *Young Guns* 11 12 h 50, 2 h 55, 5 h, 7 h 05, 9 h 10
CINÉMA POINTE-CLAIRE 4: — *Flatliners* 1 h 20, 4 h, 7 h, 9 h 20
CINÉMA POINTE-CLAIRE 5: — *Problem Child* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA POINTE-CLAIRE 6: — *Die Hard* 2 1 h 40, 4 h 20, 7 h, 9 h 40
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — ven. *Si seulement Au clair de lune* 18 h 35 — *L'homme de fer* 20 h 35 — sam. *Les trois couronnes du matelot* 18 h 35 — *Matewan* 20 h 35 — dim. *Sonatine* 18 h 35 — *Les quatre saisons du Japon La terre jaune* 20 h 35
CINÉMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Presumed Innocent* 6 h 20, 9 h 15, sam. dim. 12 h 45, 3 h 30, 6 h 20, 9 h 15
CINÉMA V - 2: — *The Two Jakes* 6 h 15, 9 h 20, sam. dim. 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 9 h 20

Classique

L'IMPROMPTU: 1201 Dorchester O., Montréal (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.
MONTREAL AEROPHIL HILTON: 12.505 Côte de Liesse, Montréal (631-2411) — La Barrique: Pierreh Vermel, chanteuse, danse et spectacle du mer. au sam. de 20h 30 à 2h — Le Carrefour piano-bar: Manon Robert au piano, tous les jours de 11h 30 à minuit
TALLULAH DARLING: 3604 St-Laurent, Montréal (282-9944) — La chanteuse Louise Lange en spectacle, les 10-11 août à compter de 22h 45
BASILIQUE MARIE-REINE DU MONDE: 1071 rue de la Cathédrale, Montréal (866-1661) — Tous les dimanches à 11h, le chœur polyphonique de Montréal.
BASILIQUE NOTRE-DAME: 110 Notre-Dame O., Montréal (849-1070) — Tous les dimanches à 11h, grand-messe (grégorien et polyphonie) à l'orgue Pierre Grand Maison.
CHOEUR DE LAVAL: Est à la recherche de ténors et basses ayant connaissances musicales, également bienvenue aux sopranos et altos. Programme de la saison prochaine, musique vernoise, italienne et québécoise. Informations: Monique Corbeil 665-3933
ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE: Angèle Henri-Julien et Rachel, Montréal — L'organiste Jacques Bucher, sam. à la messe de 17h, dim. aux messes de 10h et 11h.
ÉGLISE ST-JOSEPH: 166 rue Dante, Montréal (270-1324) — Tous les dimanches, messe catholique traditionnelle à 8h 30, messe catholique traditionnelle chantée (grégorien, polyphonie et orgue) à 10h.
ÉGLISE SAINT-EUNÉONDE: 2461 ouest rue St-Jacques, Montréal (937-3812) — Tous les dimanches à 8h 45, grand-messe en latin, selon l'ancien rite (chant grégorien).
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LANAU-DIÈRE: Joliette — AMPHITHÉÂTRE: Soirée Jazz, Dave Brubeck Quartet, l'Ensemble Unclassified, Karen Young, voix, Helmut Lipsky, violon, (1ère partie), le 10 août à 20h. — Concert Tchaïkovsky, l'Orchestre Métropolitain, dir. Semyon Vekshstein, Mark Zeltzer, pianiste, le 12 août à 20h.
MAISON FRETSLER: Chemin de la Commune, Dorion (445-6290) — Jamie Parker, piano, œuvres de Brahms, Beethoven et Moussorgsky, le 16 août à 20h.
ORATOIRE ST-JOSEPH: 4300 Reine-Marie, Montréal (733-8211) — Le dim. Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, dir. Gilbert Patenaude, à la messe de 11h — A 15h 30, Raymond Daveluy à l'orgue
PAVILLON DES ARTS DE STE-ADELE: 1364 chemin Ste-Marguerite, sortie 348 de l'autoroute des Laurentides (1-229-2586) — Concert de l'Ensemble Amati, œuvres de Mozart, le 11 août à 20h.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — Concert Famille Shell, l'Orchestre des Jeunes du Québec, dir. Simon Streetfield, David Lefèvre, violoniste, œuvres de Weber, Lalo et Tchaïkovsky, les 12 août à 10h 30
VILLAGE DES TERRASSES ST-ADOLPHE-D'HOWARD: Salle Amati, Concerts gratuits tous les lundis à 20h — Le 13 août, l'Ensemble de cuivres Philharmonia, œuvres contemporaines et jazz

CINÉPLEX I: (849-3456) — *Cruising Bar* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 10
CINÉPLEX II: — *Flatliners* 1 h 20, 4 h 10, 7 h, 9 h 20
CINÉPLEX III: — *Problem Child* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
CINÉPLEX IV: — *Perigord Noir* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
CINÉPLEX V: — *Le cuisinier, le voleur, sa femme et son amant* 4 h, 9 h 25 — *Jésus de Montréal* 1 h 30, 7 h 05
CINÉPLEX VI: — *Milou en mal* 1 h 10, 7 h 15 — *Servante écarlate* 3 h 15, 5 h 15, 9 h 25
CINÉPLEX VII: — *Mo Better Blues* 1 h 25, 4 h 10, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX VIII: — *Die Hard* 2 1 h 20, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 30
CINÉPLEX IX: — *Cinéma Paradiso* 1 h 35, 4 h 15, 7 h, 9 h 25
COMPLEXE DESJARDINS I: (288-3141) — *Mr. Frost* 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS II: — *L'homme qui voulait savoir* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h, 11 h, 13 h
COMPLEXE DESJARDINS III: — *Attache moi* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
COMPLEXE DESJARDINS IV: — *L'enfant de l'hiver* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229) — *Blanche est la nuit* 19 h (7 au 12 août)
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — ven. *Jean de Florette* 19 h — *Manon des sources* 21 h 15 — sam. *Melo* 19 h — *Blue Velvet* 21 h — dim. *Thérèse* 19 h — *Au revoir les enfants* 21 h
CRÉMAJIE: (388-4210) — *Le grand bleu* ven. sam. dim. mar. 2 h, 5 h, 8 h, lun. mer. jeu. 8 h.
DAUPHIN I: (721-6060) — *Retour vers le futur* 3 sem. 7 h, sam. dim. 1 h, 5 h 15, 9 h 45 — *Le délateur* sem. 9 h 15, sam. dim. 3 h 15, 7 h 40
DAUPHIN II: — *Gremilins* 2 h, 7 h 15, 9 h 20, sam. dim. 2 h 30, 7 h 15, 9 h 20, jeu. 9 h 40
CINÉMA DÉCARIE 1: (341-3190) — *Problem Child* sem. 7 h, 9 h, sam. dim. 1 h 30, 3 h 15, 5 h, 7 h, 9 h
CINÉMA DÉCARIE 2: — *Die Hard* 11 sem. 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
DORVAL I: (631-8586) — *Dick Tracy* 6 h 30, 9 h 15 — *Ducktales: the Movie* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 — *Arachnophobie* 6 h 30, 9 h 15
DORVAL II: — *Ghost* 1 h, 4 h, 6 h 45, 9 h 25
DORVAL III: — *The Freshman* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
DORVAL IV: — *Days of Thunder* 6 h 50, 9 h 30 — *The Jungle Book* 1 h 30, 3 h 30
DU PARC 1: (844-9470) — *Presumed Innocent* sem. 6 h 45, 9 h 15, sam. dim. 1 h 30, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 15
DU PARC 2: — *The Two Jakes* sem. 6 h 40, 9 h 30, sam. dim. 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
DU PARC 3: — *Ghost* 7 h, 9 h 30, sam. dim. 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30
DU PLATEAU 1: (697-7870) — *Jours de tonnerre* 2 h 10, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30
DU PLATEAU 2: — *Arachnophobie* 2 h, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
FAIRVIEW I: (697-8095) — *Arachnophobie* 6 h 50, 9 h 15, dim. 9 h 15 — *Ducktales: the Movie* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10
FAIRVIEW II: — *Air America* 4 h 20, 7 h, 9 h 25 — *The Jungle Book* 1 h 45
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Problem Child* 2 h 10, 3 h 45, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Navy Seals* 2 h 10, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Mo Better Blues* 1 h 45, 4 h 20, 7 h, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Mr. Frost* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 40
GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Jours de tonnerre* 12 h 40, 2 h 30, 5 h 10
GREENFIELD I: (671-6129) — *Days of tonnerre* 12 h 40, 2 h 30, 5 h 10
GREENFIELD 2: — *La bande à Picsou* 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 40 — *The Freshman* 7 h 10, 9 h 25
GREENFIELD 3: — *Air America* 1 h, 3 h 30, 6 h 45, 9 h 20
IMAX: Vieux-Port de Montréal — *Vivre au Sommet* (fr.) du lun. au dim. de 10h30 à 21h30 aux 45 à 60 min. approx. — *To the Limit* du lun. au dim. à 11h30 et 18h30
IMPÉRIAL: (288-7102) — *Days of Thunder* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 40
LAVAL I: (688-7776) — *Jours de tonnerre* 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL II: — *Arachnophobie* 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 15, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 55
LAVAL III: — *Ghost* 4 h 10, 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 45 — *Le livre de la jungle* 12 h 40, 2 h 30
LAVAL IV: — *Nukie* 12 h 20, 2 h 20, 4 h 20 — *The Two Jakes* 6 h 20, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 40

THEATRE

autoroute 10, sortie 37, Marieville (1-460-2161 ou 447-6026) — 1836 le manoir aux maléfices conception et m. en s. Réjean Wagner, du 20 juin au ter sept., mer. au sam. à 20h30
THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MASSON: Salle Lombard, Ville de Masson (819-986-5653) — Les Productions Padem présentent « Chambres d'hôtel » texte Louis Saia, Michel Lessard et Marielle Léveillé, m. en s. Pascal Belleau, du 20 juin au ter sept., mer. au sam. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819-595-7455) — « L'éducation de Rita » de M. Russel, traduction de René Dionne, m. en s. Claire Faubert, du 29 juin au ter sept., mer. au ven. 20h, sam. 19h, et 22h.
THÉÂTRE MAIRIE DU LAC DELAGE: Québec, direction nord, route 73, (418-848-1818) (514-285-8725) — « Des moutons noirs pure laine » de Neil Simon, traduction de Olivier Reichenbach, m. en s. Sophie Clément, du 19 juin au 2er sept., mer. au ven. 20h30, sam. 19h et 22h.
THÉÂTRE DES MARGUERITES: 8075 boul. Jean XXIII, Trois-Rivières ouest (819-377-3223) — « Vice et versa » de Ray Cooney, traduction et adaptation de Michel Dumont et Marc Grégoire, m. en s. Monique Duceppe et François Barbeau, à compter du 12 juin, mar. au ven. 20h30, sam. 21h.
THÉÂTRE DE MARJOLAINE: Sortie 106, autoroute des Cantons de l'Est, Eastman (297-2860, 297-2862) — « Le dernier des Don Juan » de Neil Simon, adaptation de René Dionne, m. en s. Louis-Georges Carrier, du 22 juin au 25 août, mar. au ven. 20h30, sam. 19h, et 22h, dim. à 20h.
THÉÂTRE MOLSON: 10 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293) — « Avion en folie » de Larry-Michel Demers, du 29 juin au 1er sept., du mar. au sam. à 21h.
THÉÂTRE PALACE DE GRANBY: 135 Principale, Granby (514-375-2262) — « Tel père tel fils », m. en s. Gaëtan Labrèche, dès le 20 juin, du mer. au sam. à 20h30.
THÉÂTRE DE POINTE-AU-CHÊNE: Route 148, entre Lachute et Montebello (819-242-5923) — « Mais n'te promène donc pas toute nue » de Georges Feydeau, m. en s. Philippe Grenier, les productions de La Belle Époque, du 8 juin au 1er sept., mer., jeu., ven. 21h, sam. 19h30 et 22h30 et dim. 20h.
THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: Île Ste-Hélène (954-1344) — « Ça tourne autour du lit » comédie de Jasmine Dubé, m. en s. Marc Pache, du 4 juillet au 1er sept., mer. au ven. 20h30, sam. 21h.
THÉÂTRE LA RELÈVE À MICHAUD: St-Mathieu-de-Beloeil, transcanadienne, sortie 105 (514-464-0089) — « Gars » de Jean Barbeau, m. en s. Claude Maher, du 5 juin au 1er sept., du mar. au ven. à 21h, sam. à 19h et 22h30.
THÉÂTRE DE LA SUCRIÈRE: Casselman, Ont., transcanadienne direction Ottawa, sortie 66 (613-784-5580) — « Chapeau » de Bernard Slade, traduction de Luis de Céspedes, m. en s. de Jean-Bernard Hébert, du 3 juil. au 1er sept., du mar. au sam. à 20h30.
THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: Grand-Mère (819-538-1113) — « Un mensonge attend sa suite » du réalisateur Robert Lavoie, du 20 juin au 25 août.
THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867, Chemin St-Pierre, Terrebonne, route 25, sortie 17E (514-492-4777) — « À vos souhaits », comédie de Pierre Chesnot, m. en s. de France Arbour, du 20 juin au 18 août, du mer. au sam. à 20h30.

LAVAL V: — *La bande à Picsou* 1 h, 2 h 50, 4 h 30 — *Presumed Innocent* 6 h 40, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 40
LAVAL 2000 1: (687-5207) — *Robocop* 2 fr. 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
LAVAL 2000 2: — *Retour vers le futur* 3 12 h 30, 4 h 35, 9 h — *Le délateur* 2 h 40, 7 h.
LOEWS I: (861-7437) — *Presumed Innocent* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 50
LOEWS II: — *The Two Jakes* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h 05 sam. dern. spect. 11 h 55
LOEWS III: — *Ghost* 1 h 05, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 sam. dern. spect. 11 h 45
LOEWS IV: — *Pretty Woman* 1 h 05, 3 h 40, 6 h 15, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 35
LOEWS V: — *Dick Tracy* 1 h 45, 4 h 15, 6 h 50, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 55
OLIMETSCOPE: (525-8600) — Ven. salle 1. *Un film bref sur l'amour* 19 h — *Société des poètes disparus* 21 h 15 — Salle 2. *Drugs-tore cowboy* 19 h 30 — *Abyss* 21 h 30 — Salle 3. *La guerre des boutons* 19 h 15 — *Tess* 21 h — Sam. salle 1. *Un film bref sur l'amour* 19 h — *Le temps des gitans* 21 h 15 — Salle 2. *Drugs-tore cowboy* 19 h 30 — *Salo ou les 120 jours de Sodome* 21 h 30 — Salle 3. *La guerre des boutons* 19 h 15 — *Tess* 21 h — Dim. Salle 1. *Astérix et la surprise de César* 14 h 15 — *Société des poètes disparus* 16 h 15 — *Un film bref sur l'amour* 19 h — *Le temps des gitans* 21 h 15 — Salle 2. *Abyss* 14 h — *La dernière tentation du Christ* 16 h — *Drugs-tore cowboy* 19 h 30 — *Montenego* 21 h 30 — Salle 3. *La guerre des boutons* 19 h 15 — *Tess* 21 h
PALACE 1: — *Air America* 1 h 10, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE II: — *The Freshman* 12 h, 2 h 20, 4 h 35, 7 h, 9 h 35 sam. dern. spect. 11 h 50
PALACE III: — *The Jungle Book* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50 — *Another 48 Hours* 7 h 30, 9 h 40, sam. dern. spect. 11 h 40, mer. 9 h 40
PALACE IV: — *Rosalie Goes Shopping* 1 h 5, 3 h 15, 5 h 25, 7 h 35, 9 h 45 sam. dern. spect. 11 h 40
PALACE V: — *Ducktales: the Movie* 1 h, 3 h, 5 h — *Total Recall* 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 45
PALACE VI: — *Arachnophobie* 1 h 30, 4 h, 6 h 50, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 35, dim. 1 h 30, 4 h, 9 h 20
PARADIS I: (354-3110) — *Retour vers le futur* 3 1 h 10, 5 h 20, 9 h 40 — *Le délateur* 3 h 20, 7 h 40
PARADIS II: — *Robocop* 2 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARADIS III: — *Nikita* 1 h 15, 3 h 30, 5 h 45, 8 h, 10 h
PARISIEN II: (866-3856) — *Nukie* 1 h, 3 h, 5 h — *Dick Tracy* 7 h, 9 h 20, sam. dern. spect. 11 h 35
PARISIEN III: — *Le livre de la jungle* 12 h 30, 2 h 20 — *Arachnophobie* 4 h 15, 6 h 50, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 40
PARISIEN IIII: — *La bande à Picsou* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 10 — *48 heures de plus* 7 h, 9 h, sam. dern. spect. 11 h 25
PARISIEN IV: — *Jours de tonnerre* 12 h, 2 h 20, 4 h 45, 7 h 10, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 50
PARISIEN V: — *Rosalie fait ses courses* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 sam. dern. spect. 11 h 20
PARISIEN VI: — *Cyrano de Bergerac* 1 h, 3 h 50, 6 h 40, 9 h 30
PARISIEN VII: — *Cyrano de Bergerac* 12 h, 2 h 50, 5 h 40, 8 h 35, sam. dern. spect. 11 h 30
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Die Hard* 2 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Young Guns* 11 2 h, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 20
PLACE ALEXIS NIHON III: — *The Adventures of Ford Fairlane* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 45
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Robocop* 2 12 h 10, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05 — *Double jeu* 9 h 25
PLACE LONGUEUIL 2: — *Retour vers le futur* 3 12 h 15, 4 h 35, 9 h — *Le délateur* 2 h 35, 7 h
UNIVERSITÉ: Mtl (849-0041) — *Pas de répit pour Mélanie* 2 h — *Simon les nuages* 3 h 50 — *Une jolie femme* 7 h, 9 h 15
VERSAILES I: (353-7880) — *Jours de tonnerre* 12 h 40, 2 h 45, 5 h, 7 h 20, 9 h 40 sam. dern. spect. 11 h 45
VERSAILES II: — *Arachnophobie* 12 h 45, 3 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 sam. dern. spect. 11 h 40
VERSAILES III: — *La bande à Picsou* 12 h 30, 2 h 10, 3 h 50, 5 h 30 — *Dick Tracy* 7 h 10, 9 h 20 sam. dern. spect. 11 h 40
VERSAILES IV: — *Nukie* 12 h 30

LE GUIDE DU WEEK-END

NOS CHOIX
MUSIQUE

✓ **Concert Laurentien.** Boris Brott dirigera samedi à 20 h au parc Marcel Laurin un concert donné par Comusica, un ensemble de 54 musiciens, en compagnie du chanteur Claude Léveillé et le Groupe Hart Rouge formé de quatre chanteurs de la Saskatchewan. Au parc Marcel Laurin situé sur la rue Thimens.

✓ **Orchestre des jeunes du Québec** Récital dimanche à 10 h 30 de l'Orchestre des jeunes du Québec sous la direction de Simon Streatfeild au Théâtre Port-Royal de la PdA. Le violoniste David Lefèvre sera le soliste et le jeune comédien Guillaume Lemay-Thivierge animera la matinée. Au programme: des oeuvres de Weber, Lalo et Tchaïkovsky.

✓ **Musique impressionniste.** Une vingtaine de stagiaires de l'Orchestre des jeunes du Québec donneront un concert dimanche à 14 h à la salle Maxwell-Cummings du Musée des beaux-arts. Ils ont choisi un répertoire de compositeurs de la période impressionniste illustrant ainsi en musique l'exposition des toiles de cette même période. Au programme: des oeuvres de Dvorak, Villa-Lobos, Lou Harrison, Claude Debussy et Victor Ewald. Adresse: 1379, rue Sherbrooke ouest.

✓ **Domaine Forget.** Les concerts de week-end au Domaine Forget de Saint-Irénée, comté de Charlevoix: ce soir le Choeur Mendelssohn de Toronto et le Great Lakes Brass Quintet sous la direction de Elmer Iseler à l'église de Pointe-au-Pic; demain, « l'un des plus grands soirs de l'été » avec l'Orchestre du Domaine Forget sous la direction de Otto-Werner Mueller, avec en solo le violoniste Jean-François Rivest. Au programme: des oeuvres de Beethoven et autres.

✓ **Lanaudière en rappel.** Derniers concerts de la 13e saison du Festival international de Lanaudière: ce soir jazz avec le Dave Brubeck Quartet; samedi soir Paul Piché et Laurence Jalbert et soirée de clôture dimanche avec l'Orchestre Métropolitain dirigé par Semyon Vekhshteyn et la participation du pianiste Mark Zeltser dans un concert Tchaïkovsky.

✓ **À Orford.** Artistes invités ce soir à 20 h au Centre d'art d'Orford: le violoniste Lorand Fenyes, le violoncelliste Denis Brott et le pianiste Henri Colorado; samedi soir le Quatuor à cordes Colorado; concert buffet du dimanche après-midi: musique latino-américaine avec le groupe Quintango.

— Marie Laurier

THÉÂTRE

✓ **Création jeunesse.** Jusqu'à demain soir, au Vieux-Port de Montréal, hangar no 9, Réalité Jeunesse 90 — 150 participants de 10 à 21 ans, 12 auteurs, 8 spectacles — présente, entre autres, *La Chasse à la girafe*, *La Quête du Graal* et *Le Jour 7*. Les textes ont été sélectionnés à la suite d'un concours dont les participants viennent du Canada, des USA, de France, Belgique et Hollande. Trois représentations par jour. Et c'est gratuit.

✓ **Crémenteur!** On ment beaucoup dans les théâtres d'été (*La menteuse*, *Un mensonge attend pas l'autre*, etc.) mais on n'y rit pas toujours. Au Patriote de Sainte-Agathe, avec *Crémenteur!*, le rire est garanti parce que les situations sont folles, le dialogue hilarant, le jogging épuisant et les comédiens inépuisables.

✓ **Vian à Matane.** Le Théâtre La Coulisse présente au café-théâtre Le Barachois, à Matane, un montage de textes, poèmes et chansons de Boris Vian. Mis en scène dans une ambiance de cabaret, ce qui n'aurait pas déplu à l'auteur, le spectacle s'intitule *Un rubis au doigt de pied*.

— Alain Pontaut

ARTS VISUELS

✓ **À Baie Saint-Paul.** VOIR, avec 15 artistes de notre temps. Dans le cadre de la 6e édition du Symposium de la Jeune peinture au Canada, des artistes de la relève du Québec, des artistes plus confirmés et des artistes invités japonais vont rivaliser d'imagination et de talent pour réaliser leurs oeuvres sous les yeux du public. Ne manquez pas cette grande fête estivale de l'art contemporain. À Baie Saint-Paul, jusqu'au 3 septembre.

✓ **Portrait.** Une curieuse exposition sur le thème de: Que fait-on aujourd'hui avec le portrait? Six artistes ont relevé le défi. Signe des temps? Les artistes les plus jeunes reviennent à la peinture à l'huile, les plus anciens s'en viennent à l'acrylique... et Angèle Verret fait le portrait des hommes. Un beau risque. À la Galerie Trois Points, 307 rue Sainte-Catherine ouest, jusqu'au 1er septembre.

— Jean Dumont

L'ÉVÉNEMENT DE LA SEMAINE



Les montgolfières envahissent le ciel

UN AUTRE FESTIVAL haut en couleur nous revient, celui des montgolfières du Haut-Richelieu du 11 au 19 août. Il s'agit de la 7e édition de cet événement qui se déroule dans une ambiance de fête de de musique à l'aéroport municipal de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Quelque 130 montgolfières provenant de 12 pays sont attendues et les pilotes rivaliseront d'ingéniosité pour éblouir le public lors des envolées prévues chaque jour à 6 h et à 18 h. Tandis qu'une soixantaine

d'aérostiers s'envoleront pour le plaisir de flotter au gré du vent, dans le cadre de la Fiesta, 58 autres compétitionneront pour remporter la palme du 12e Championnat canadien de montgolfières auquel 11 pays participent. Ce sera un avant-goût du Championnat mondial qui aura lieu l'an prochain.

Tous les jours, il y aura un spectacle de planeur haute performance, des démonstrations de plongeurs périlleux des Fous volants, des acrobaties sur trampo-

line et la fantasia de cerfs-volants.

Le jeudi 16 et le vendredi 17 août, le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada présentera un spectacle mettant en valeur l'habileté de ses 32 cavaliers et de leur monture. Du lundi au vendredi, les activités commencent à 16 h et les fins de semaine à 14 h.

Les événements culturels et de variétés sont nombreux: à chaque soir à 20 h des artistes québécois — Joe Bocan, Laurence Jalbert, Michel Rivard, Gaston Mandeville,

JiCi Lauzon, etc. — viendront clore la journée d'activités à l'amphithéâtre gonflable pouvant abriter 5000 personnes. On présentera également un concert musical interplanétaire (le lundi 13 août) avec au programme, entre autres, *Les Planètes* de Gustave Holst, ainsi qu'un spectacle du Cirque Mimosas le 14 août.

En plus de multiples autres activités qui attirent toujours chaque année les amateurs de ces sympathiques engins du ciel.

LA TÉLÉ DU WEEK-END

VENDREDI

The last frontier. Panique dans les Antilles néerlandaises! Les superbes massifs de corail de l'île de Bonaire sont menacés. Mais le capitaine Don Stewart multiplie ses efforts pour les sauver. L'équipe de la Foundation for Ocean Research fait enquête en reprise. CTV, 19 h 30.

Seance on a wet afternoon. Un très bon thriller psychologique anglais signé B. Forbes. Tourné en 1964, il constitue une excellente interprétation de Kim Stanley, Richard Attenborough et Nanette Newman. Une femme fascinée par le spiritisme fait enlever une petite fille. PBS, 21 h.

Evening at Pops. Place à l'orchestre Boston Pops. Leonard Slatkin dirige le bal en accompagnant avec son *band* de grands pianistes: Dave Brubeck, John Browning. On jouera des oeuvres de Leonard Bernstein et le *Rhapsody in Blue*, de George Gershwin.

PBS, 21 h 00.

Il était une fois Hollywood. C'était la belle époque des comédies musicales. Fred Astaire dansait de la claquette Gene Kelly et Julie Garland. Dans les studios de la Metro-Goldwyn-Mayer, on s'agitait en cadence. Dans un montage exécuté en 1974 par J. Haley, on revit tous ces grands moments du passé. TVA, 23 h 45.

SAMEDI

La planète vivante. L'homme n'a pas toute sa raison; c'est bien connu. Plutôt que de s'adapter à son environnement, il le contrôle, le modifie. Mais le développement urbain a des effets sur la faune, la flore. On les étudie ici. R.Q., 17 h 00.

Derniers Far-West: la Sibérie. Dans la froide Sibérie, on retrouve des goulags. L'un d'entre eux se « spécialise » dans les jeunes savants dissidents de l'URSS. Le désordre administratif y règne en maître. On braque un réflecteur

sur ce camp. TV5, 17 h.

National Geographic. Vous aimez les trains? Vous aimez les amateurs de trains? On leur rend visite aujourd'hui. En prime, une randonnée à bord de l'Orient-Express et la visite d'un modèle réduit de chemin de fer. R.Q., 18 h 30.

Femmes de personne. Une étude tantôt drôle, tantôt déabusée du mode de vie de femmes indépendantes. Elles sont trois, elles travaillent dans un centre de radiologie, et elles causent... Avec Marthe Keller, Caroline Cellier et Fanny Cottençon, un film français de C. Frank, tourné en 1984. R.Q., 19 h 30.

Pygmalion. Un classique anglais tourné par A. Asquith en 1938. Un linguiste parie qu'il peut transformer une vendeuse de fleurs en dame du monde. Brillante adaptation d'une pièce de G.B. Shaw. Avec Leslie Howard, Wendy Hiller et Wilfrid Lawson. PBS 21 h.

DIMANCHE

Chronique d'une mort annoncée. Un film de Francesco Rosi (le réalisateur de *Carmen*). Il adapte aujourd'hui le célèbre roman de Gabriel Garcia Marquez. Un docteur colombien se rappelle dans quelles circonstances est mort son ami, tué pour une question d'honneur. Une adaptation lyrique de Gian Maria Volonté, Ornella Muti et Rupert Everett. RC, 20 h 00.

Mers et merveilles. Plein feu sur les sirènes et autres monstres marins. Voici des baleines, des lamantins, des dugongs; toutes sortes de mammifères marins. TV5, 14 h.

Visions d'Ici. Le roi de nos forêts, l'original, porte son statut social dans... son panache. Celui-ci n'est pas, contrairement à ce que l'on pourrait croire, une arme de combat. Tout donc sur les grands cervidés, leurs rites amoureux, leur mode de communication et leur fameux panache. Un fort instructif documentaire. R.C., 18 h 05.

RESTAURANTS ET VINS EN RAPPEL

Josée
BLANCHETTE

ROBERTO GELATERIA,
2221 rue Bélanger,
Tél.: 374-9844.

CHEZ CE GLACIER très courru de l'est de Montréal, on échappe un peu à la rumeur écrasante de la ville pour plonger avec sa petite cueillère dans les gelati aux saveurs fruitées, alcoolisées et satinées. Avec une spatule de bois on vous sert dans des copeaux de bois la glace aux fraises, aux pistaches, aux baci (baisers au chocolat), aux noisettes ou au nougat. La variété des glaces n'a d'égale que celle des « gâteaux » glacés comme le panettone (brioche aux fruits confits) farcie de quatre glaces ou l'I-gloo à la vanille pistache et chocolat entrelardé d'un biscuit sec. Les coupes aux fruits surmontées de glaces en spaghetti et de crème Chantilly. Meilleure que ça il faut aller les manger à Rome! Comptez de 2,25 \$ à 4,75 \$ pour une glace ou une coupe.

FLORA,
3615 boul. St-Laurent,
Tél.: 849-7270.
Fermé le lundi.

FLORA est une Guadeloupéenne qui n'a économisé aucun effort pour

ajouter au charme de ce petit bistrot autant de couleur locale que de chaleur antillaise. Les punchs, tant à la goyave qu'à la noix de coco, sont un must avant de s'attaquer aux mets du pays. Rougail de mangues vertes, acras de morue, boudin créole, crevettes sauce chien, lambis au rhum se partagent la vedette sur la carte. On rehausse de sauce créole bien pimentée et le riz est de toutes les assiettes. La musique d'ambiance et le service rythmé ajoutent du style à ce petit resto sans prétentions aucune, que celle peut-être de vous dépayser. Comptez environ 40 \$ pour deux personnes avant le vin, la taxe et le service.

NDLR: Ces appréciations résument une bonne critique parue dans nos pages dernièrement. Le réaliste a pu changer depuis.

Noël
MASSEAU
Pierre
SEGUIN

Meursault
Les Narvaut 1987,
P. Bouzereau, 46 \$

ROBE DORÉ PÂLE. Le nez est frais, encore fermé mais délicatement nuancé: citron, noisette et beurre. La bouche est bien faite, juste ce qu'il faut d'acidité et une belle finale. Ce vin mérite d'être attendu deux années en cave. 16+ / 20

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, VENDREDI 10 AOÛT
LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE
CIEL MF
PRÉSENTE À 22:00

- concurrenzen walzer op. 267 (J. Strauss)
- l'inconnue polka op. 182 (J. Strauss)
- knall und fall polka op. 132 (E. Strauss)
- frohes leben walzer op. 272 (Josef Strauss)
- orphée aux enfers II, ouverture et ballet (Offenbach)
- le roi carotte, ouverture (Offenbach)
- maître Péronilla, ouverture (Offenbach)

DEMAIN SOIR, 22:00

- concerto armonici nos. 4-5-6 (Wassenaer att. Pergolesi)
- double concerto pour piano no. 10 (Mozart)
- rhapsody in blue (Gershwin)
- symphonie no. 103 (Haydn)

ciel 98.5

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

LE GUIDE DU WEEK-END

Montréal, vendredi 10 août 1990

Edvard Munch : l'érotisme et l'enfance ravagée

Maurice Tourigny

WASHINGTON — Les oeuvres d'Edvard Munch (1863-1944) chevauchent habituellement deux territoires, deux émotions : la plupart d'entre elles reposent sur la fine ligne qui sépare une réalité de son exact contraire. Les 95 gravures, lithographies, eaux fortes de Munch, réunies à la Natinal Gallery of Art de Washington jusqu'au 3 septembre, témoignent de la double vision sombre et tourmentée de l'artiste norvégien.

L'influence de Munch n'a pas fini d'être observée : des expressionnistes allemands à Milton Avery et Jasper Johns, ses thèmes et son style ont inspiré de nombreux créateurs. Le caractère unique de son oeuvre, ses préoccupations souvent morbides traitées sans répit dans ses tableaux, son regard sur l'humanité original, dérangeant et d'une immense tristesse en font un des grands de notre époque.

À l'image de sa peinture, le vie de Munch est une chaîne de drames. À peine âgé de 5 ans, Munch voit sa mère mourir de tuberculose. Après un long combat avec ce mal, il échappe de justesse à la mort en 1876. L'année suivante sa soeur de deux ans son aînée succombe.

En 1880, Munch abandonne ses études pour se consacrer à l'art et ses efforts lui valent rapidement une place dans le petit monde des arts d'Oslo, alors appelée Christiania. Il obtient une bourse lui permettant de séjourner à Paris en 1889, année de la mort de son père.

Munch expose à Berlin en 1892 ; la réaction à ses toiles est si extrême que les organisateurs décident de fermer l'exposition. Dès 1897, Munch doit se réserver des temps d'arrêt : sa santé est fragile et son tempérament dépressif le force à visiter les sanatoriums. Ses amours ardentes ne ménagent pas sa sensibilité à vie ; il se refuse au mariage de crainte de transmettre à des descendants les tares familiales.

La première décennie du siècle amène Munch aux quatre coins de l'Europe ; son travail et désormais reconnu et apprécié. À Berlin, il crée des décors pour des pièces d'Ibsen au théâtre de Max Reinhardt.

En 1908, rechute. Munch passe huit



Héritage, lithographie, Edvard Munch.

mois dans une clinique de Copenhague. Surmenage et alcoolisme. Sa renommée en Allemagne le pousse à de longs séjours à Berlin, mais il retourne toujours en Scandinavie où il reste durant la Première Guerre.

Munch mettra un terme à ses nombreux voyages à la fin des années 20 ; sa vue se détériore et il préfère demeurer dans sa grande maison non loin d'Oslo. Il meurt en 1944 des suites d'une pneumonie.

Munch aborde la gravure en 1894. Ses premiers essais sont saisissants. Il utilise d'abord la pointe sèche pour des images intitulées *Consolation*, *La mort et la jeune femme* et *L'enfant malade*. En trois gravures, Munch embrasse l'ensemble de ses thèmes à venir : l'affliction, la mort et l'érotisme, l'enfance ravagée. Il signe l'année suivante une série de chefs-d'oeuvre : *Le cri*, *Madone*, *Autoportrait au bras squelettique*, *Le baiser*,

Femme, etc.

Le regard de Munch sur l'enfance est troublant. Pour l'artiste, cette époque de la vie évoque la douleur et la maladie. Munch reviendra sans cesse au thème de l'enfant malade. La lithographie de 1896 qui porte ce titre est bouleversante : la fillette à l'air d'une vieille femme et son visage traduit la fragilité et l'avenir écourté. Munch a recours à la couleur pour accentuer l'aspect dramatique du dessin. Dans une des trois versions de *L'enfant malade*, il imprime de plaques de rouge dans la chevelure et sur le crâne de la petite ; le résultat va droit au but. Ce rappel du sang sur la chevelure fine et rare étreint le spectateur.

Dans la lithographie sur zinc *Héritage* (1897-98), Munch traite du même sujet sous un autre angle. Sa propre obsession est ici clairement illustrée : la transmission de maladies congénitales aux enfants. Encore une fois, Munch frappe sans re-

tenu ; l'image du bébé nu au corps marqué sur les genoux d'une femme en noir, qui pourrait bien ressembler à la mort, nous parle plus que jamais en 1990. On souhaiterait presque voir cette gravure sur les murs de New York pour nous rappeler l'impossible futur des bébés du crack, de la cocaïne et du sida.

La mort teinte la majorité des gravures de Munch ; un squelette embrasse une jeune femme nue, un groupe en noir prie au chevet d'un mourant, des lieux sombres et des personnages face au vide. Dans des allégories ou des scènes symbolistes, d'une façon directe ou au premier degré, Munch ne nous laisse jamais oublier que derrière une porte, au bout d'un pont, après une étreinte amoureuse, la mort attend chacun de nous.

Munch attache la mort à l'amour. Ses couples enlacés, ses célébrations de la beauté des femmes, ses images érotiques ont un arrière-goût ; chaque gravure semble contenir une allusion à la fin, à une fin. Dans les gravures sur bois aux couleurs transparentes, les personnages tournent le

dos au spectateur et contemple devant eux un paysage vague, un littoral brumeux, voilé, sans issue.

Les couples de Munch s'aiment et luttent, s'embrassent et s'étouffent. Souvent l'homme disparaît dans la chevelure de la femme ou en est prisonnier, comme ficelé par les cheveux. Dans *Le baiser* (1898), les corps sont fondus, les images floues, seules les mains nous disent la présence de deux personnages.

Les gravures exposées à Washington font partie de la collection Epstein et montrent la richesse de l'oeuvre imprimée de Munch. L'artiste a créé plus de 700 différentes plaques sur métal ou sur bois qu'il a imprimées une fois ou plus. Sa parfaite maîtrise du médium est essouffante et l'utilisation de la couleur exemplaire ; d'ailleurs Munch a ouvert la voie de l'impression couleur aux générations qui le suivent.

Jusqu'en janvier 1992, l'exposition voyage à travers les États-Unis. Parmi les arrêts prévus, Los Angeles, Miami (19 janvier au 3 mars 1991), Atlanta et d'autres villes mais pas de séjour à New York !

AMERICAN EXPRESS® PRÉSENTE

«AVANT-PREMIÈRE»^{MC}

SON NOUVEAU SERVICE DE RÉSERVATION PRIORITAIRE

AMERICAN EXPRESS VOUS INVITE À L'EXPOSITION DES IMPRESSIONNISTES AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL



ÊTRE MEMBRE À SES PRIVILÈGESSM

Le service «Avant-première» vous donne accès, en tant que titulaire de la Carte American Express, aux événements les plus courts en ville.

Aujourd'hui, le service «Avant-première» vous ouvre le monde des beaux-arts : American Express a le plaisir de vous inviter à visiter *Un regard passionné : chefs-d'oeuvre de l'impressionnisme et autres toiles de maîtres de la collection Emil G. Bührle* au Musée des beaux-arts de Montréal.

Cézanne, Degas, Gauguin, Manet, Monet, Renoir, Toulouse-Lautrec, Van Gogh... tous les grands maîtres de l'impressionnisme sont représentés dans cette fabuleuse collection privée, présentée en exclusivité au Musée des beaux-arts de Montréal, jusqu'au 14 octobre 1990.

Vous n'avez qu'à présenter la Carte American Express à l'entrée et vous serez admis gratuitement.

Demandez la Carte dès aujourd'hui. COMPOSEZ le 1 800 668-AMEX.



Pierre Auguste Renoir (1841-1919)
Portrait de mademoiselle
Irène Cahen d'Anvers, 1880

Collection Fondation E.G. Bührle.

MC: American Express Company
U.S. aut. Copyright © Banque Amex du Canada 1990



Les participants de la Course Europe-Asie : sur la première rangée, en bas, selon l'ordre habituel, Patrick Masbourian, Denis Villeneuve, Sabrina Berreghis et Karina Goma ; sur la seconde rangée (en haut), Stéphane Thibault, Brigitte Nadeau, Sébastien Bage et Bruno Bouliane.

La Course Europe-Asie prend son envol

Odile Tremblay

Après « La course des Amériques », et « La course Amérique-Afrique », voici que « La course Europe-Asie » s'apprête à prendre son envol. Huit jeunes réalisateurs amateurs de 18 à 25 ans sont sur la ligne de départ pour tourner 20 documents vidéo en 26 semaines.

Et, bonne nouvelle, la télé de Radio-Canada diffusera à partir du 1er octobre leurs aventures et mésaventures non plus le dimanche après-midi (un moment éternel), mais à une heure de haute écoute, le lundi soir à 19 h, espérant ainsi doubler l'audience de 200 000.

On connaît le principe de ces fameuses courses : chacun des jeunes part six mois, seul, caméra au poing, après avoir déterminé la vingtaine de villes où il effectuera ses reportages. Deux juges permanents (Jean-Pierre Masse et Chantal Jolis) et un jury analysent les performances de chacun et le grand gagnant récolte un engagement d'un an à l'ONF comme réalisateur.

Il y avait grande présentation des finalistes (choisis parmi 195 candidats) en conférence de presse hier à Radio-Canada. « Faits remarquables : cette année, les participants sont très jeunes, explique le réalisateur Jean-Louis Boudou : (20/21 ans en moyenne plutôt que 22/23) et d'origines ethniques diverses ».

« Pour la première fois, trois filles sont de la course », poursuit l'animateur Michel Désautels. À son avis, le point de vue féminin se révèle essentiel. « Certains sujets ne peuvent être bien traités que par une femme ».

Ils ont pour noms Sébastien Bage, Sabrina Berreghis, Bruno Bouliane, Karina Goma, Patrick Masbourian, Brigitte Nadeau, Stéphane Thibault et Denis Villeneuve : les huit finalistes présentaient, hier à la presse, leurs autoportraits (qui seront diffusés le 24 septembre).

Tous ces vidéos sont placés sous le signe de l'humour, de la fantaisie la plus débridée (Karina Goma a réalisé entre autre un désoilant document sur ses démêlés avec sa che-

velure ultrabouclée), la cuvée 90 promet d'être chaude.

Stéphane Thibault enfourchera le Transsibérien de Moscou à Irkoutz ; Patrick Masbourian se jure d'arpenter le Turkestan, Brigitte Nadeau désire connaître la jeunesse chinoise, Bruno Bouliane et Denis Villeneuve veulent faire Lhassa-Katmandou à travers les Himalayas.

Au cours de leurs 182 jours d'aventure, les jeunes réalisateurs iront partout : de Berlin à Bornéo, de Sofia au Sri-Lanka. Un point noir : le Moyen-Orient. Deux candidats partaient au Koweït. L'invasion du pays par l'Iraq remet bien des périples en

cause... « Même les autres pays arabes prennent peur et retirent leur visa », déplore Jean-Louis Boudou. Mais Patrick Masbourian tient mordicus à tourner dans le désert de Syrie, là où son ancêtre a vécu l'exode arménien.

« Je suis prêt à tout tenter pour m'y rendre », promet-il.

Déterminés donc, un peu effrayés et excités à la fois, les participants s'apprêtent à partir. Ouverts, sans idées préconçues, ils ont déjà leurs antennes. « J'ai juste envie de me laisser capturer par tous ces pays », chuchote Sabrina Berreghis.

«N'HÉSITEZ PAS»...
— MINOU PETROWSKI

«PRÉCIPITEZ-VOUS»...
— BÉNÉ HOMIER ROY

«À VOIR D'URGENCE»
— LUC PERREAU

L'Homme qui voulait savoir
— GEORGE SLUIZER

DESJARDINS
COMPLEXE DESJARDINS

Une oeuvre bouleversante, audacieuse et jouée à la perfection par une brochette de comédiens ÉPOUSTOUFLANTS.
— QUOTIDIEN DE PARIS

Une retenue des acteurs qui donne à un regard, à une larme, une intensité EXTRAORDINAIRE...
— LA PRESSE

Le ciel nous préserve de LA PASSION ! Ce vertige de l'âme et du corps qui fait perdre la raison...
— LE DEVOIR

REMARQUABLEMENT conçu, interprété et mis en scène...
— VOIR

Une performance pleine d'âme de Matheron et de Baysier sous une direction des plus SOLIDE.
— VARIETY

Après le «Film culte» DÉSORDRE...

L'ENFANT DE L'HIVER
d'OLIVIER ASSAYAS

CLOTILDE DE BAYSER | MICHEL FELLER | JEAN-PHILIPPE ECOFFEY | MARIE MATHERON

DESJARDINS
COMPLEXE DESJARDINS

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ATTACHE-MOI!

«PERCUTANT, PASSIONNÉ ET FOLLEMENT HILARANT!
Un autre chef-d'oeuvre vivifiant du cinéaste le plus explosif d'Espagne."
— ROLLING STONE

«UNE SUPERBE RÉUSSITE!
...une magnifique histoire d'amour."
— 14 JOURS

«REMARQUABLE! SCANDALEUX ET OSÉ!»
— L.A. TIMES

«SENSUEL!
Victoria Abril est une véritable déesse!"
— N.Y. MAGAZINE

A L'AFFICHE!

Le tout nouveau film de PEDRO ALMODOVAR
(Femmes au bord de la crise de nerfs)

EN VERSION FRANÇAISE

DESJARDINS
COMPLEXE DESJARDINS

CIBL
LA PASSION RADIO
101.5 FM

v.o. espagnole avec s.t. anglais

ÉGYPTIEN
1455 RUE PEEL